

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DE YAOUNDE I

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

HIGHER TEACHERS TRAINING
COLLEGE OF YAOUNDE I

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY



**POLITIQUE TOURISTIQUES ET
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET
DES SERVICES DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MELONG**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire Général deuxième grade (D.I.P.E.S. II)*

Par :

Zita BELLE EPOH ELOUTI

Licenciée en Géographie Humaine

Sous la direction du:

Pr. NGAPGUE Jean Noël

Maître de Conférences

Année Académique: 2015-2016

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

NIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
BP : 47 Yaoundé, Cameroun
e-mail : rjassako@yahoo.fr; dptgeog_ensy1@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAPGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPPOUO GNIGNI NSANGOU Louissette, Assistante

B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

René Joly ASSAKO ASSAKO
Professeur titulaire des Universités

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme
- UIOOT** : Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme
- ONT** : Office National du Tourisme
- A.M** : Arrondissement de Melong
- CTD** : Communauté Territoriale Décentralisée
- DSCE** : Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
- MINTOUR** : Ministère du Tourisme
- PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux
- RGPH** : Recensement Général de la Population
- DAEPIA** : Délégation d'Élevage de pêche et Industrie Animal
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture
- PPTE** : Pays Pauvres Très Endetté
- BIT** : Bureau International du Tourisme
- FALSH** : Faculté des Art Lettres et Sciences Humaines
- IFORD** : Institut de Formation et de Recherche Démographique
- MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
- INC** : Institut National de Cartographique
- MINTOUL** : Ministère du Tourisme et des Loisirs
- CGT** : Commissariat Général du Tourisme
- ONT** : Office National du Tourisme
- NORCAMTOUR** : Norme Camerounais du Tourisme
- SOCATOUR** : Société Camerounaise de Tourisme
- CNT** : Conseil National du Tourisme
- CSI** : Centre de Santé Intégré
- DCSM** : Document Complet Stratégie Ministère du Tourisme
- G.E.S** : Gaz à Effet de Serre
- SPSS**: Statistical Package for the Social Science
- OCDE**: Organisation des Coopérations et de développement Economique

ABSTRACT

Tourism is a major sector in the world economy. For countries like France, China, Malaysia, it represents a profitable source of exportation of services and contributes to jobs creation and to local, national and even regional development. To get at it, those countries set up policies that help for good organization and prosperity of that activity. Such is the case of Cameroon who for some decades manifests a real political willingness to booster the tourism sector. However, touristic policy developed at national level is not always visible in the application at local level. In other words, there is a considerable gap between decisions taken at the national institutions' level and their application at the level of a district for example. This study put an emphasis on this gap by considering the case of Melong district, transit zone between Littoral and West regions. Our analysis is based on the inadequacy problematic between the national touristic policies and their effectivity in Melong district.

To arrive at showing the contribution of touristic policies to the infrastructures development and services in Melong, our work used hypothetico-deductive approach. Surveys made on the field associated with documents reading helped us for data collection on the inefficacy of touristic policies and the influence they can have on the populations living mode. Valorization strategies of tourism in Melong district should contribute to the development of infrastructures, services and to the well-being of populations by generating diverse jobs.

In conclusion, for an effective and lasting contribution to Cameroun development, Melong district must improve its touristic functioning by considering the policies of the matter and trying to adapt the mat local level and this, through promoters and the CTD for a visible development.

Keywords: touristic policy, touristic infrastructures, development, services development, actors, Melong.

DEDICACE

A

Mes parents M.EPOH Abraham et Mme EMOUKA Blondeau Félicité pour tout l'amour, le soutien qu'ils m'ont offert depuis mes premiers parts; et à ma grand-mère Mme EKWEL Emilienne pour ses encouragements et conseils sans cesse renouvelés.

REMERCIEMENTS

La réussite dans la vie nécessite l'apport en aides et en conseils d'un grand nombre de personnes. C'est pourquoi, parvenus à la fin d'un cycle d'études nous souhaitons remercier la contribution d'un ensemble de personnes sans lesquelles ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

La primauté de nos remerciements s'adresse à notre directeur de mémoire, le Professeur Jean Noël NGAPGUE, pour ses enseignements et ses conseils tout au long de nos cinq années de formation et plus spécifiquement pour l'encadrement méticuleux, le travail rigoureux, son soutien scientifique, sa grande disponibilité, ses encouragements et sa patience face à nos lenteurs. Merci infiniment Professeur!

Nous adressons également nos remerciements à tous nos enseignants du cycle primaire en général et des départements de géographie, d'histoire, d'anglais, d'informatique et des sciences de l'éducation, responsables de notre formation depuis le premier cycle en particulier, et dont tous les cours ont été des supports incontournables pour la rédaction de ce mémoire ;

Nous remercions ensuite nos camarades, toutes filières confondues spécifiquement ceux de la 55^{ème} promotion de géographie dont la communion et la collaboration ont facilité la progression de ce travail. TSIMI TABI, EVINA Pricille, Nke Anne, MAKOU Simone, TOUNOUKE Fagèle, BETSI Stéphane, TSAFACK Gaius, FOUJNET Sandrine, MBOUHOM William, NGOCK David, TCHISSABOU Morin, NDINGA Laure, BILOA Elodie, NGO NDIAN et NTSAMA Agnès merci pour votre confiance et solidarité ;

Nous pensons à M. DJOLLA Paulin Roi pour son affection et son soutien toujours renouvelé, à notre sœur aînée AKONDI Wennie Nadège et nos sœurs cadettes Nounoutte EPOH et Suzie EPOH, pour leur disponibilité quand nous avons eu besoin de chacune d'entre elles ; à nos neveux chéris DJOLLA Jason, KAH Fayol, DJOLLA Léandra, KAH Bryan et DJOLLA Junior, dont le sourire et l'innocence m'ont sans cesse motivé dans les moments de découragements ;

Par ailleurs, toute notre reconnaissance à TUENO Achille mon ami, complice et confident de tous les temps, pour ses précieux conseils et son assistance tant morale, financière que matérielle sans cesse renouvelée, à M. EWANE Jeannot, agent technique de la commune de Melong pour sa disponibilité lors de mes descentes de terrain ;

Je remercie très sincèrement tous mes proches qui ont incontestablement contribué à ce travail : EBOULE Guy, KOMBANG Sandrine, NGAME Pierre, ELOUTI Gervais,... merci pour votre écoute ;

Pour finir, je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont participé au succès de ma formation par leurs pensées, leurs paroles, leurs actions ou leurs prières. Que chacun trouve ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Notre profonde gratitude!

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : tableau synoptique de la recherche.....	22
Tableau 2 : opérationnalisation de la variable indépendante : politiques touristiques.....	30
Tableau 3 : opérationnalisation de la variable dépendante : développement des infrastructures et services	31
Tableau 4 : groupement et villages de la zone d'étude	34
Tableau 5 : quartiers et villages choisis dans la zone d'étude.....	35
Tableau 6 : répartition de la population ayant passées un entretien.....	36
Tableau 7 : répartition de la population de l'arrondissement de Melong selon les différents milieux	38
Tableau 8 : répartition des questionnaires dans les deux strates.....	39
Tableau 9 : répartition des questionnaires dans les différents villages	39
Tableau 10 : budget annuel de promotion en fonction des rubriques d'activités	48
Tableau 11 : organisation du MINTOUR.....	50
Tableau 12 : principale administrations publiques et leurs domaines d'intervention.....	54
Tableau 13 : infrastructures d'accueil actifs de Melong	70
Tableau 14 : grille des prix des nuitées dans quelques établissements d'hébergement de l'arrondissement de Melong	71
Tableau 15 : budget du MINTOUL entre 2005 et 2009	79

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de Melong.....	6
Figure 2 : relief de Melong.....	8
Figure 3 : végétation de Melong.....	10
Figure 4 : carte de la population de Melong.....	13
Figure 5 : évolution des caféières à Melong.....	15
Figure 6 : schéma synoptique de la méthodologie de la recherche	42
Figure 7 : carte routière de l'arrondissement de Melong	60
Figure 8 : rôle de la population dans l'entretien des touristes.....	64
Figure 9 : carte des infrastructures touristiques de Melong.....	72
Figure10 : attraits touristiques le plus en vue de l'arrondissement.....	73
Figure11 : raison de la forte attractivité dans les lacs.....	74
Figure 12 : attraits touristiques le mois visité.....	75
Figure 13 : raison de la faible attractivité des chefferies.....	76
Figure 14 : frein à l'attractivité des visiteurs.....	77
Figure 15 : apport du tourisme sur le développement local.....	83
Figure 16 : apport du tourisme dans le développement économique de la localité.....	85
Figure 17 : aspect négatif du tourisme les plus décriés.....	89
Figure 18 : rôle de la population locale dans le développement du tourisme.....	95

TABLE DES PHOTOS

Photo 1: commissariat spécial de Melong56

Photo 2 : hôpital de Melong.....65

TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche 1 : mauvais état des compagnies de voyage.....57

Planche 2 : contrastes hôtelières en terme de qualité à Melong63

Planche 3 : état délabré des infrastructures scolaires de base66

Planche 4 : deux églises de Melong67

Planche 5 : différentes vues de la villa luciole69

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE.....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
ABSTRACT.....	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES TABLEAUX.....	vi
TABLE DES FIGURES.....	vii
TABLE DES PHOTOS.....	viii
TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	ix
TABLE DES MATIERES.....	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	2
CHAPITRE 1 : EXPLORATION DU SUJET ET CADRAGE SCIENTIFIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG.....	3
1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	3
1.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	4
1.2 DELIMITATION DU SUJET.....	4
1.2.1 Délimitation thématique.....	5
1.2.2 Délimitation temporelle.....	5
1.2.3 Délimitation spatiale.....	5
1.3 PRESENTATION SOMMAIRE DE LA ZONE D'ETUDE.....	7
1.3.1 ETUDE PHYSIQUE DU MILIEU.....	7
1.3.1.1 Le Climat.....	7
1.3.1.2 Le relief et les sols.....	7
1.3.1.3 Hydrographie.....	9
1.3.1.4 Végétation et Flore.....	9
1.3.1.5 Faune.....	10
1.3.2 ETUDE HUMAINE.....	11
1.3.2.1 Repères historiques de la commune de Mélong.....	11
1.3.2.2 Données démographiques.....	12
1.3.2.3 Atouts économiques.....	14
1.4 REVUE DE LA LITTERATURE.....	16
1.4.1 L'approche du développement touristique.....	16

1.4.2	Axe portant sur la politique touristique	18
1.6	PROBLEMATIQUE	19
1.7	QUESTIONS DE RECHERCHE	20
1.7.1	Question générale	20
1.7.2	Questions spécifiques	20
1.8	OBJECTIFS DE RECHERCHE	20
1.8.1	Objectif principal	20
1.8.2	Objectifs spécifiques.....	20
1.9	HYPOTHESES DE RECHERCHE	21
1.9.1	Hypothèse principale	21
1.9.2	Hypothèses spécifiques.....	21
1.10	INTERET DE L'ETUDE	23
1.10.1	Intérêt académique.....	23
1.10.2	Intérêt scientifique	23
1.10.3	Intérêt pratique.....	23
CHAPITRE II: APPROCHES CONCEPTUELLE, THEORIQUE, OPERATOIRE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....		25
2.1	CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	25
2.1.1	CADRE CONCEPTUEL	25
2.1.1.1	Tourisme.....	25
2.1.1.2	Politiques touristiques.....	26
2.1.1.3	Développement	26
2.1.1.4	Développement infrastructures.....	27
2.1.1.5	Développement des services.....	27
2.1.1.6	Infrastructures touristiques	28
2.1.1.7	Acteurs.....	28
2.1.2	APPROCHE THEORIQUE	28
2.2	CADRE OPERATOIRE	30
2.2.1	La variable indépendante ou cause : politiques touristiques.....	30
2.2.2	La variable dépendante ou effet : développement des infrastructures et des services	31
2.3	CADRE METHODOLOGIQUE.....	32
2.3.1	La collecte des données	32
2.3.1.1	Les données secondaires.....	32
2.3.1.2	Les données primaires	33
2.3.2	La pré enquête	33
2.3.3	Le choix des villages à enquêter	34
2.3.4	L'observation directe.....	36

2.3.5 L'enquête proprement dite	36
2.3.6 Les entretiens.....	36
2.3.7 Les enquêtes ou interviews	36
2.3.7.1 La base de sondage.....	37
2.3.7.2 La méthodologie de tirage de l'échantillon	37
2.3.7.3 Taille de l'échantillonnage	38
2.4 L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE.....	40
2.5 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIQUES.....	40
2.5.1 Traitement cartographique des données	41
2.5.2 Canevas méthodologique suivi par l'étude	41
2.6 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	43
2.6.1 Les difficultés au niveau de la recherche documentaire	43
2.6.2 Les difficultés rencontrées sur le terrain	43
2.7 STRUCTURE DU MEMOIRE.....	44
DEUXIEME PARTIE : RECHERCHE ET EXPLOITATION DES DONNEES	45
CHAPITRE 3 : POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET LES ACTEURS DE CE SECTEUR AU NIVEAU NATIONAL QUE LOCAL	46
3.1 LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME	46
3.1.1 Les politiques nationales en matière du tourisme	46
3.1.2 Les politiques touristiques au niveau local	49
3.2 LES ACTEURS IMPLIQUES DANS L'ACTIVITE TOURISTIQUE.....	50
3.2.1 Au niveau national	50
3.2.2 Au niveau local.....	54
3.2.2.1. Les acteurs directs	54
3.2.2.2 Les acteurs indirects	55
CHAPITRE 4 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES TOURISTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG	59
4.1 LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG	59
4.1.1 L'Offre touristique en infrastructures de communication.....	59
4.1.2 L'Offre touristique en infrastructures d'hébergement :	61
4.1.3 L'Offre touristique en infrastructures de loisir, sport, de voyages et des établissements religieux	67
4.2 FONCTIONNEMENT DES SERVICES	77
4.2.1 Les services d'hébergement	77

4.2.2 Les services d'information	77
4.2.3 Les services de restauration.....	78
4.2.4 Les transports	78
4.3 LES OBSTACLES POLITIQUES AU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG	78
4.3.1 L'ineffectivité des politiques de développements des infrastructures touristiques.	78
4.3.2 Insuffisance d'investissements : un désavantage compétitif.....	79
4.3.3 L'insuffisance du budget et la faiblesse de la promotion.....	79
4.3.4 L'insuffisance des synergies entre les acteurs.....	80
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, CRITIQUE DES RESULTATS, ET RECOMMANDATIONS	81
CHAPITRE 5 : INCIDENCES DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG	82
5.1 IMPACTS POSITIFS DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES	82
5.1.1 Influence du développement des infrastructures touristiques sur la population locale	82
5.1.2 Influence du développement des infrastructures touristiques sur le décollage économique	84
5.2 IMPACTS NEGATIFS DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES.....	85
5.2.1 Impacts sur l'environnement.....	85
5.2.2 Impacts Macroéconomique	86
5.2.3 Impacts sur le plan politique	87
5.2.3 Impacts sur la population	88
CHAPITRE 6 : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	90
6.1. VERIFICATION DES HYPOTHESES	90
6.1.1. Vérification de la première hypothèse : Les politiques touristiques appliquées dans l'arrondissement de Melong sont l'œuvre de l'Etat et des acteurs locaux	90
6.1.2. Vérification de la seconde hypothèse : L'offre touristique en infrastructures et en services est essentiellement centrée sur l'hébergement, le loisir, les communications, la restauration	91
6.1.3. Vérification de la troisième hypothèse : Le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong est source d'emplois et de revenus des populations locales	91
6.2 CRITIQUE DES RESULTATS.....	92
6.2.1 L'orientation du sujet	92

6.2.2 Les manquements méthodologiques	92
6.2.3. Les contraintes matérielles et financières.	93
6.3 SUGGESTIONS	93
6.3.1. Au niveau des pouvoirs publics	93
6.3.2. Au niveau de la population locale	94
CONCLUSION GENERALE.....	96
BIBLIOGRAPHIE	97
Annexes	100

INTRODUCTION GENERALE

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, le tourisme s'impose comme un phénomène majeur dans le monde en général et au Cameroun en particulier. Il constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays industrialisés comme dans bien de pays du tiers-monde qui en font l'essentiel de leur développement. La nécessité d'une plus grande cohérence en matière de développement du tourisme a conduit à la création, par décret présidentiel n°89/676 du 13 Avril 1989 du Ministère du Tourisme. Actuellement, l'organisation de ce Département Ministériel est régie par le Décret 2005/450 du 09 Novembre 2005. L'activité touristique quant-à elle est régie par la loi n°98/006 du 14 Avril 1998 (Stratégie Sectorielle du développement du Tourisme au Cameroun, 2005).

Toutefois, bon nombre de pays à l'instar du Cameroun ont pris en considération l'activité touristique comme facteur de développement économique. La montée fulgurante de cette activité s'est faite grâce à des principes préalablement mis en place d'où la naissance des politiques permettant la bonne organisation de cette activité. Par politique, on entend l'organisation, l'art de gérer l'activité touristique. Ainsi, Ce sujet pose le problème de l'inefficacité et de la non effectivité des politiques touristiques. L'OMT est donc responsable du développement du tourisme et le premier explicateur de l'environnement et des cultures des peuples ainsi qu'un facteur de lutte contre la pauvreté. Le gouvernement camerounais a choisi de faire de l'écotourisme, un cheval de bataille pour aller en « guerre » contre l'exploitation abusive des ressources naturelles, et du tourisme politique, un moyen de protection et de sauvegarde des ressources naturelles.

De ce fait l'inventaire et l'aménagement des sites sans cesse croissant est une preuve de l'implication du Cameroun dans les défis de l'organisation mondiale du tourisme en générale et un souci de rechercher des politiques touristiques à développer en particulier au Cameroun. Ainsi la question qui nous vient immédiatement à l'esprit est celle de savoir quelles sont les politiques touristiques au Cameroun en général et de l'Arrondissement de Mélong en particulier ? Quels sont les acteurs de ces politiques dans la localité ? Quel est l'impact de ces politiques sur le développement local en particulier et du Cameroun en général ? Notre travail sera subdivisé en six chapitres à savoir : le contexte général de l'étude, le cadre conceptuel, théorique et méthodologique, les différentes politiques de développement des activités touristiques, les infrastructures et services touristiques dans l'arrondissement de Melong, les actions de développement des activités touristiques, ainsi que la vérification des hypothèses, critiques des résultats et recommandations.

PREMIERE PARTIE :
CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE ET
APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cette première partie est composée de deux chapitres à savoir : le cadrage général du sujet et l'approche méthodologique.

-Le premier chapitre est intitulé exploration et cadrage scientifique du sujet. Il a consisté à faire un décryptage du sujet pour mieux le comprendre. Après le déchiffrage du sujet, nous l'avons présenté, justifié avant de procéder à une délimitation au triple plan à savoir : thématique, temporel et spatial.

- Le deuxième chapitre s'intitule cadre conceptuel, théorique et méthodologique. Ce chapitre présente de façon succincte les concepts clés de cette étude, les théories et modèles utilisés, les étapes de collecte des données, ainsi que les outils de traitement de ces dernières afin d'assurer l'objectivité et la généralisation des résultats obtenus.

CHAPITRE 1 :
EXPLORATION DU SUJET ET CADRAGE SCIENTIFIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG

Toute recherche s'insère dans un contexte bien précis. Sa compréhension et son assimilation sont fonction du travail d'exploration et du cadrage scientifique du sujet. Le présent chapitre traite à cet effet du contexte général de l'étude ; de la justification du choix du sujet ; de la délimitation du sujet ; de la revue de la littérature ; de la problématique de l'étude et de son questionnement ; des objectifs ; des hypothèses et de l'intérêt de notre étude.

1- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

De nos jours, le tourisme est devenu un élément aussi important que d'autres grandes activités humaines comme l'industrie ou le commerce. Représentant le premier secteur économique mondial donc le trafic triplerait d'ici 2020, l'industrie touristique connaît une forte croissance avec un taux d'accroissement de plus de 9% par an.

Toutefois, l'évocation touristique comporte une connotation liée au loisir, au voyage ou à la détente, et pour la majorité de nos contemporains « faire du tourisme » est synonyme de vacances. Bien que le déplacement et le séjour hors de chez soi remontent jusqu'aux plus lointaines périodes de l'histoire, le tourisme n'est devenu un phénomène de masse qu'au cours du XX^{ème} siècle. Par ailleurs, le tourisme s'insinue à travers des milieux extrêmement différents : les campagnes, les montagnes, les mers, etc.

Bref, le tourisme aujourd'hui, offre donc une image variable selon les paysages ou les hommes ; c'est ce que rappelle, J.R. PITTE à propos du paysage : « le paysage est une réalité culturelle car il est non seulement le résultat du labeur humain, mais aussi objet d'observation, voire de consommation. La culture joue ici le rôle d'un filtre variable d'un individu à un autre, d'un groupe social à l'autre. Ce phénomène de ricochet est capital dans les paysages touristiques qui sont avidement regardés mais aussi profondément aménagés pour être mieux regardés» (Jean-Pierre LOZATO-GIOTART, 1989).

Parlant précisément du Cameroun, sa situation géographique lui confère à juste titre la dénomination d'Afrique en miniature. Il se présente comme une terre touristique au regard de son gigantesque potentiel. Le Cameroun de par sa disposition naturelle, la morphologie de son relief et la douceur de son climat regorge 120 sites touristiques repartis dans l'ensemble du territoire national avec une vingtaine d'aires protégées donc au moins une par région (TCHINDJANG et FOUODOP, 2003). Ce pays offre une multitude d'ethnies (260 estimation faite par Atlas du Cameroun p 94) et compte une légion de cultures aussi riche que variées. Toutefois le tourisme Camerounais reste encore embryonnaire et tarde encore à se développer.

L'activité touristique au Cameroun date précisément au lendemain des indépendances. C'est à ce moment que les pouvoirs publics se sont engagés à trouver des meilleures formules pour développer des stratégies susceptibles de contribuer efficacement au développement du tourisme du pays. Voilà pourquoi ils confirment leur adhésion à L'UIOOT (Union

Internationale des Organismes Officiels du Tourisme) qui plus tard deviendra L'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme). La même année, l'Etat camerounais créa L'ONT (Office National du Tourisme). Cette structure est chargée d'aménager et d'exploiter les ressources touristiques afin de faire du Cameroun une destination touristique (NKENNE et WANDA, 2011). Ainsi, le développement de cette activité dépend de bon nombre de critères à l'instar des politiques pouvant contribuer au développement des infrastructures et des services.

Ainsi, dans l'A.M, l'activité touristique est moins développée et pire encore moins connue par les populations. Le transfert des compétences aux CTD à travers l'Etat est plus une affaire de papier car la réalité sur le terrain nous pousse à faire un constat déplorable. Dans l'optique de la redynamisation de cette activité en tant que activité rémunératrice et pouvant contribuer au PIB national en général et dans celui dudit arrondissement en particulier, des mesures effectives et efficientes doivent être prises d'où l'entrée en matière de la mise sur pied des politiques de développement de ce secteur d'activité.

1.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Dans un sillage où tourisme et développement rythment ensemble, sont d'actualité et font l'objet de divers travaux scientifiques, un pareil sujet trouve sa justification. Pendant les décennies, le Cameroun a été et reste encore sollicité par les étrangers. Longtemps restés dans la ville de Mélong, nous avons observé un certain nombre de phénomènes à l'instar du fait économique qui a particulièrement retenu notre attention. Ainsi, le tourisme étant une activité parmi tant d'autres dans cette localité nous a marqué car depuis lors, cet arrondissement de temps à autre recevait des visiteurs de tous les horizons.

Au fur et à mesure que le temps passait, le nombre de visiteurs originaires d'autres pays et d'autres contrées ne faisait que s'accroître. En plus de cela, les politiques ainsi présentes nous ont marqué car elles ont un impact visible sur le développement des infrastructures et des services. Léger constat au départ, la question des politiques touristiques est devenue une véritable préoccupation scientifique. S'inclinant donc vers l'opportunité que nous présente l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé dans le cadre de la rédaction de nos mémoires de DIPES II où le thème central est : «Tourisme et Développement », portant sur quatre axes à l'instar de Politiques de Tourisme dans lequel nous travaillons, nous avons décidé d'orienter notre étude sur le thème : Politiques touristiques et développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Mélong.

Cette étude est faite dans le but de mettre en relation les politiques touristiques et le développement des infrastructures et services dans ledit arrondissement afin d'apporter un ajout à la bonne vulgarisation des ressources touristiques via les infrastructures et services au Cameroun à travers de bonnes politiques touristiques de développement. Cet apport va permettre aux autorités dudit arrondissement d'identifier les freins liés aux politiques touristiques qui empêchent le véritable décollage des infrastructures et services et d'envisager des mesures pouvant booster le développement de ces infrastructures afin d'allier tourisme et développement pour le bien de tous dans le but de contribuer à l'émergence du pays.

1.2 DELIMITATION DU SUJET

La délimitation du sujet consiste à circonscrire notre sujet d'étude par rapport au thème, au temps et à l'espace dans lesquels elle est menée. Il s'agit donc des délimitations thématique, temporelle et spatiale.

1.2.1 Délimitation thématique

Notre sujet à savoir : « Politiques touristiques et développement des infrastructures et des services dans la localité de Mélong », s'inscrit bien dans la thématique actuelle de la géographie : « tourisme et développement ». Nous voulons dans ce sujet voir dans quelle mesure les politiques touristiques ont un impact sur le développement des infrastructures et services à Mélong. Dans notre recherche nous avons deux variables à savoir une variable indépendante qui est « politiques touristiques » et une autre variante qui est dépendante de la première variable à savoir « développement des infrastructures et des services ».

1.2.2 Délimitation temporelle

Nous nous proposons d'inscrire notre recherche dans une perspective évolutive dans le souci de mieux circonscrire notre champ d'étude, et de développer le tourisme dans le monde et au Cameroun. Ainsi, elle part des années 2011 à l'année en cours. L'espace-temps défini devra nous permettre de faire une analyse comparative du tourisme, en terme de politiques touristiques ainsi que le niveau de développement qu'elles pourront apporter sur les infrastructures et services de la localité dans un avenir proche. Elle est certifiée par la mise sur pied du document stratégique pour la croissance et l'emploi (DSCE) qui porte organisation de tous les secteurs du développement au Cameroun en général et du secteur touristique en particulier.

Ainsi, l'année 2011 est retenue comme étant l'année où le MINTOUR confiait la responsabilité aux communes dans l'ARRETE N°12/A/MINTOUR du 01 Mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. Cet arrêté stipule que les activités touristiques au sein d'une commune doivent être observées au niveau local en collaboration avec l'Etat mieux décentralisées afin de permettre à tous maillons de la société d'avoir main mise dans le développement de ce secteur.

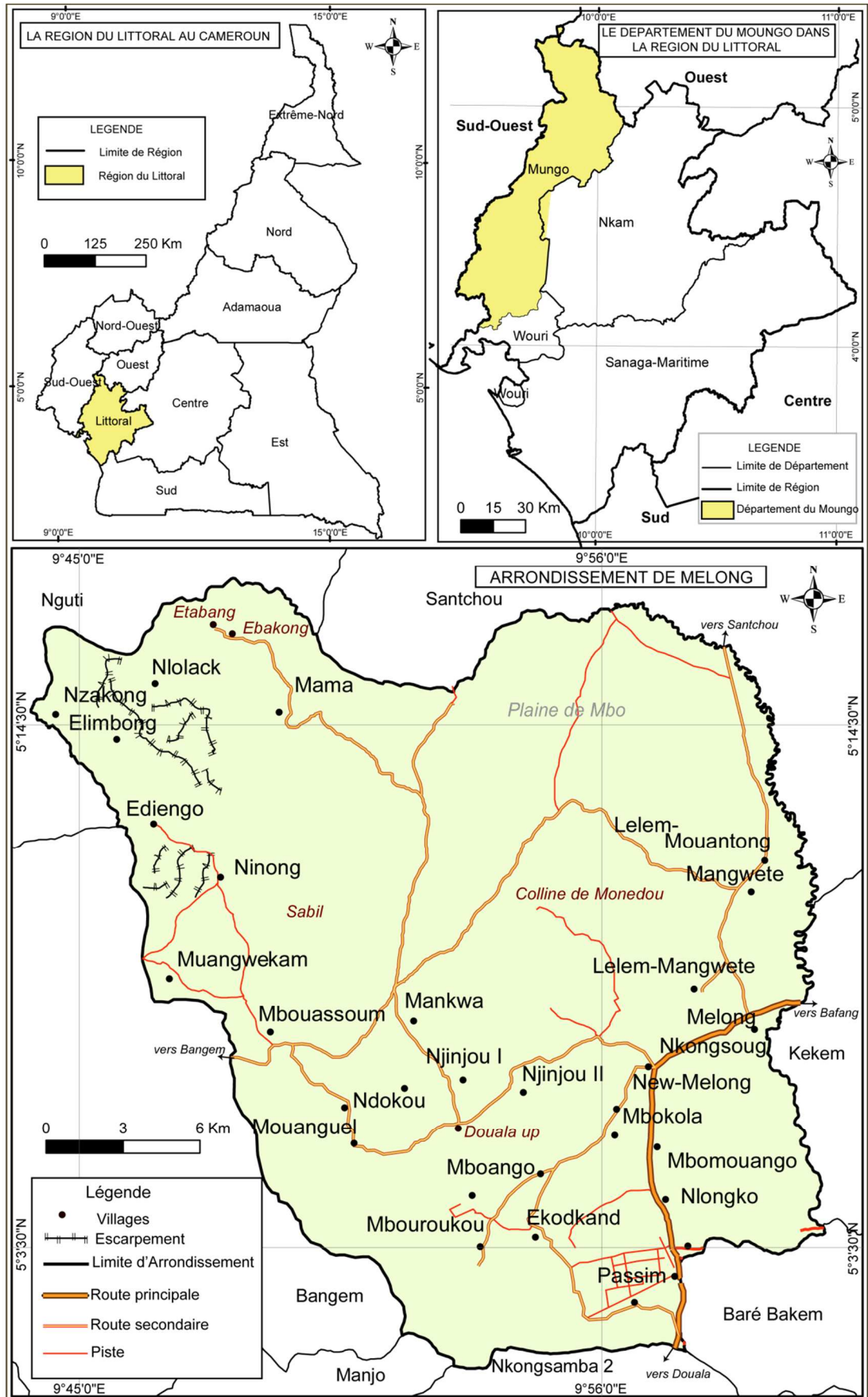
1.2.3 Délimitation spatiale

Situé dans la région du littoral, Mélong est l'un des onze arrondissements du département du Mounjo, localisé dans ladite région et créé en 1962 par décret N°1962/17 du 26/12/1962. Il est à 18,2 Km de Nkongsamba (capitale départementale du Mounjo).

Il couvre une superficie de 497 Km², s'étire en longueur du 5°14' 30" au 5°3'30" de latitude Nord et s'étale en largeur du 9°45' 0" au 9°56' 0" de longitude Est. Il est limité :

- Au Nord par la commune de Santchou ;
- Au Nord-ouest par la commune de Nguti située dans la région du Sud-ouest ;
- Au Sud-ouest par la commune de Nkongsamba ;
- Au Sud-est par la commune de Baré ;
- À l'Est par la commune de Kékem dans la région de l'Ouest ;
- À l'Ouest par la commune de Bangem (région du Sud-ouest Cameroun).

Plusieurs cours d'eau prennent naissance dans le mont Manengouba, traversent Mélong pour aller se jeter dans le Nkam (figure 1).



Source : Carte administrative du Cameroun, INC 2014

Figure 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de M'elom

1.3 PRESENTATION SOMMAIRE DE LA ZONE D'ETUDE

Cette présentation doit être visible tant au niveau physique qu'au niveau humain

1.3.1 ETUDE PHYSIQUE DU MILIEU

1.3.1.1 Le Climat

La commune de Mélong est soumise à un climat équatorial de type guinéen. Les pluies y sont abondantes et réparties sur presque toute l'année. On y enregistre en moyenne 1960mm de pluies par an. Le climat est marqué par deux saisons de pluie dont une grande qui va du 20 Juin au 15 Novembre et une petite qui va du 20 Mars au 15 Avril, et deux saisons sèches allant du 20 Novembre au 15 Mars pour la grande et du 20 Avril au 15 Mai pour la petite. La pluviométrie de la commune est de 2350 mm de pluies par an avec un maximum de précipitations en Août et Septembre. L'humidité permanente du climat est favorisée par la proximité avec l'atlantique. Les températures sont basses et peuvent descendre jusqu'à 10°C au sommet des montagnes. L'amplitude thermique reste généralement faible.

L'importance de la connaissance du climat de la région nous permet de déterminer les périodes d'affluence touristique.

1.3.1.2 Le relief et les sols

Le relief de la commune de Mélong est très varié. Toutefois, il se subdivise en deux zones : les hautes et les nombreuses montagnes et les vastes plaines. D'une manière générale, l'élévation du relief se fait par paliers successifs sous la forme d'un escalier. C'est ici qu'on retrouve les hauts sommets dont l'altitude est comprise entre 740m (plaine des Mbo) et 2268m (Mont Manengouba). La ville de Mélong a un relief accidenté fait de plateaux, de vallées et de collines.

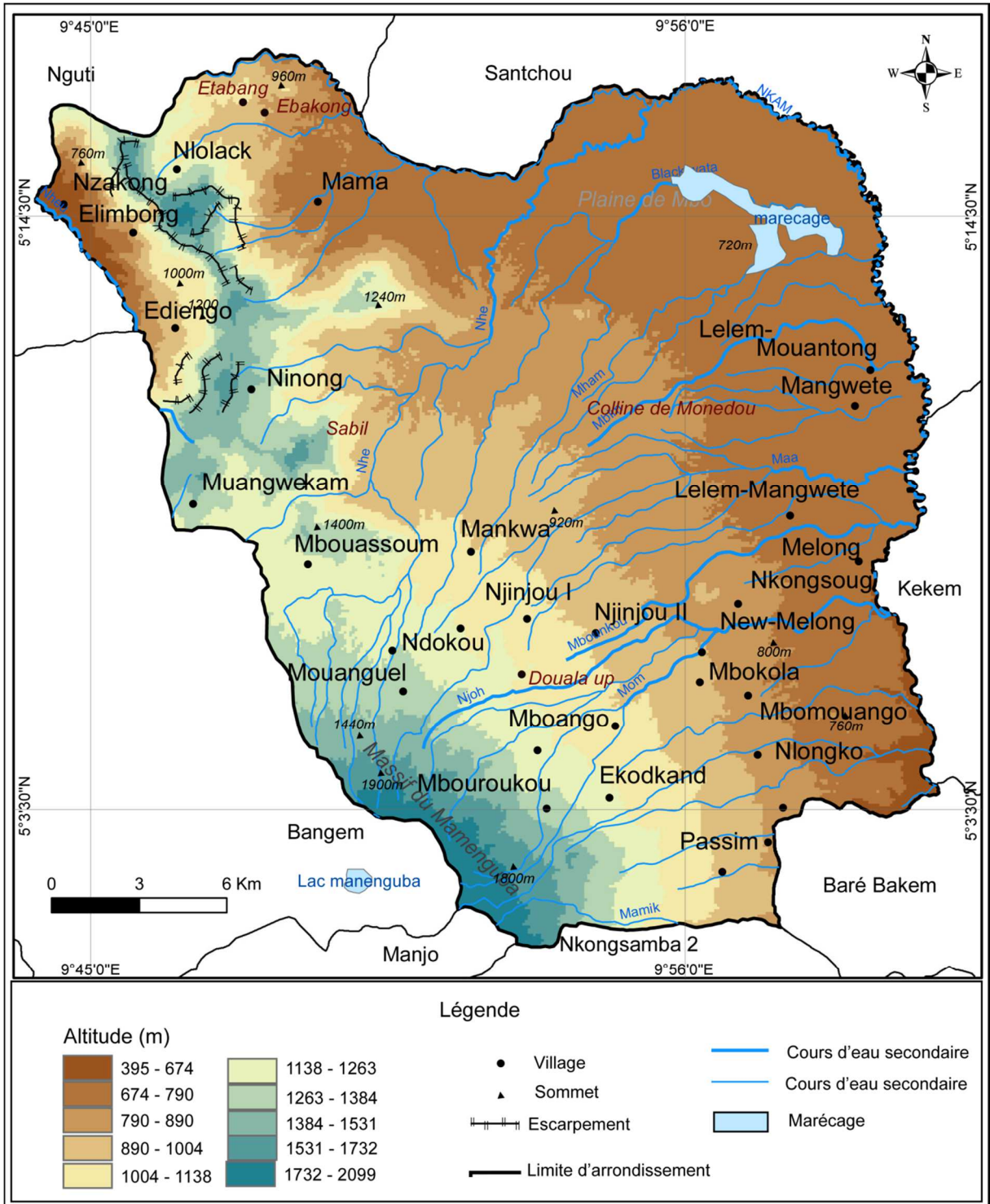
Les sols quant-à eux sont noirs et essentiellement argilo-latéritiques. Les sols hydromorphes se trouvent généralement dans les bas-fonds marécageux.

Du Nord au Sud de Mélong, les sols sont constitués en grande partie des laves volcaniques solidifiées qui sont des sédiments issus du mont Manengouba. On distingue quatre types de sols :

- Les sols ferrallitiques ou sols basiques : qui sont des sols dérivés du basalte, en grande partie constitué des laves volcaniques solidifiées issues des sédiments du Mont Manengouba, ils sont argilo-sablonneux, généralement pas profond et rajeunis par l'érosion ;
- Les sols ferrallitiques humifères : ils sont argileux à PH acide avec une forte teneur en matière organique (13%) ;
- Les sols ferrallitiques typiques : ce sont des sols moyennement profonds, (moins de 2m), argilo limoneux avec un PH compris entre 5,5 et 6,5. Ils sont sensibles à l'érosion. On les rencontre à l'Ouest de Mélong ;
- Les sols hydromorphes : ils sont caractérisés par des concrétions ferrugineuses et ont une texture argilo sableuse. Leur PH est acide.

Dans le cadre de notre travail, le relief intervient dans la mesure où il permet aux touristes de connaître la zone dans laquelle ils se trouvent en matière d'altitude et de forme c'est-à-dire les plateaux, les vallées et les collines. La nature des sols quant-à elle permet aux

touristes d'avoir une idée sur le type d'activités qu'on peut avoir dans la zone (figure 3). Aussi, la connaissance de ces deux éléments consiste à ressortir la diversité des particularités touristiques que sont les monts manengouba et les sommets de ces monts. La nature des sols quant-à elle permet aux touristes d'avoir une idée sur leur composition minéralogique.



Source : Carte topographique et Atlas forestier du Cameroun, INC 2014

Figure 2 : le relief de Melong

Le relief de l'arrondissement de Melong est diversifié et surtout caractérisé par de hautes altitudes (qui sont des sommets). Ces sommets sont des atouts parmi tant d'autres qui peuvent susciter la curiosité des visiteurs. Ainsi la mise au point d'une politique efficace telle que la protection et la valorisation des potentialités naturelles peut être d'un apport visible dans le développement touristique de cet arrondissement.

La mise en valeur de ces potentialités aura automatiquement un impact visible sur la localité car, va permettre le développement des infrastructures à proximité des sites identifiés telles que les routes, les établissements d'hébergement et de restauration, etc.

1.3.1.3 Hydrographie

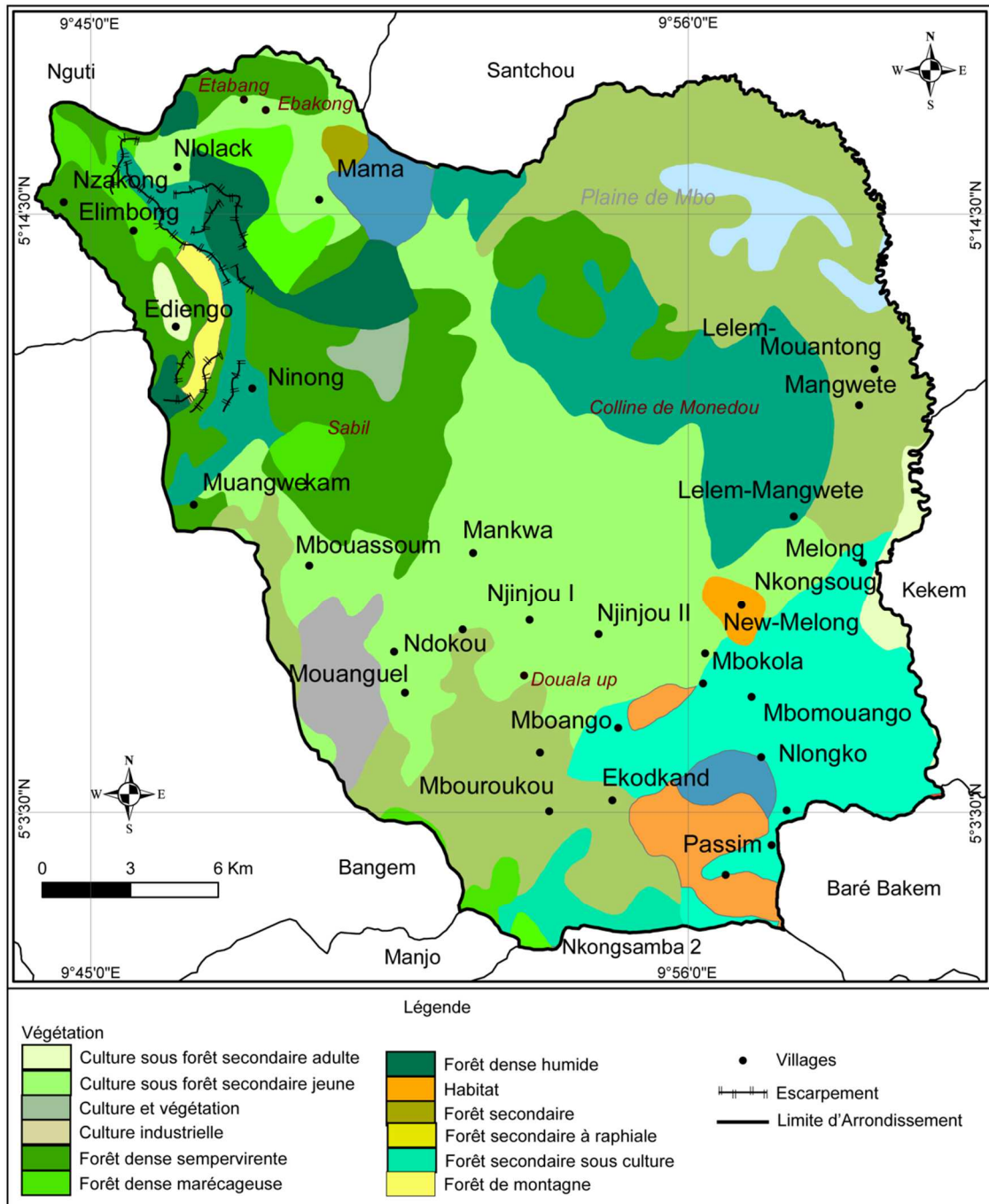
L'hydrographie de la localité est assez riche et variée. On observe un seul fleuve : le Nkam. Ce dernier est désormais le déversoir de nombreuses rivières qui forment un réseau d'affluents importants. Les principales rivières de ce fleuve sont : Mboussé, Edibwang, Mouandjong, Mbe, Mounthe, Mbiang, Meneh, Mê, Aboho, Mbel, Mébondé, Editebeng, Hue, Nkudi, Kouso, Ngoedi, Ebanouel, Mbong, Mebang, Edjel, Moukang, Medo, Mwediboum, Mandi, Ngang, Black water, Ma'a, Njoh, Mpouandang, Nkonkele, Mvou, Mwetibi, Otieu et Edikum desservant la plupart des villages. De plus, il faut noter la présence des chutes dans les localités : Ndikambo (40m) et Schuio (37m).

Les cours d'eaux rencontrés sont poissonneux (favorables à la pêche), sablonneux et pour certains, rocailloux (présence de cascades). Ils sont exploités par les agriculteurs, pour des besoins domestiques (boisson, lessive, cuisson, bain), la pêche et les travaux de construction des bâtiments. Les poissons les plus récurrents sont les carpes et les silures.

1.3.1.4 Végétation et Flore

En général, nous avons dans les localités proches du centre urbain, une végétation constituée d'agroforesterie et de savane. Dans les extrémités, nous avons des forêts secondaires et des forêts galeries.

Les principales espèces florales qu'on y retrouve sont le bibinga, l'iroko, l'azobé, le baobab, le padou, landa, lemokingui, ... Ces forêts regorgent des produits forestiers non ligneux (PFNL) tels le djansang, les noisettes, le « bitter kola », le rotin, le bambou et le raphia ; et sans oublier les plantes médicinales variées. La disparition de la forêt dans certaines localités est une conséquence de la coupe anarchique d'arbres (figure 4).



Source : Atlas forestier du Cameroun, INC 2014

Figure 3: Végétation de Melong

La carte de la végétation de l'A.M nous présente une vue diversifiée de la végétation propice à la mise en place de bon nombre de cultures pouvant être d'un intérêt visible dans le développement touristique de la localité. Cette figure nous révèle que l'A.M reste un espace moins exploité qui pourrait être mis en profil pour le développement de l'activité touristique et ce, à travers une politique efficace devant permettre sa valorisation.

1.3.1.5 Faune

L'effet de la déforestation rend la faune pauvre. Plusieurs espèces ont disparues de ce qui autre fois était comme savane et forêt. Nous avons par exemple le chimpanzé et le gorille à

Ediengo, Nzakon, Mama, Mbokem ; et l'éléphant. Néanmoins, nous avons des oiseaux sauvages (le faisan, le corbeau, l'épervier, le toucan, la perdrix, le pigeon sauvage) ; des animaux sauvages (les singes, les antilopes, lièvres, porc épic, les chats tigres, les rats palmistes et autres petits mammifères rongeurs, sans oublier les reptiles que l'on rencontre dans les zones humides). La faune aquatique quant-à elle regroupe des carpes, silures serpents, crabes, et tilapias. Cette diversité faunique que l'on relève est aussi menacée considérablement de disparition de certaines espèces, dues à la chasse non réglementée, soit aux feux de brousse et surtout cette déforestation continue.

- **Aires protégés**

L'Est de Mbondang et de Nlongko a une forêt dite classée, placée sous la protection de l'Etat. Aussi, le Sud de Mbouroukou a une forêt de 5000 hectares en voie de protection. En plus de ces aires, nous ajoutons les différentes forêts sacrées qui contribuent en un point douteux à la préservation de l'écosystème.

- **Ressources minières**

Le sous-sol de la commune de Mélong regorge probablement de minerais. On soupçonne la présence de l'or, du diamant, du pétrole et de la bauxite dans certains villages de la commune tels que : Mbokem, Nzakou, Mangwekang, Elimbo, Nzobi, Mouanguel, Mankwa. Une exploitation artisanale pourrait constituer une opportunité de reconversion et de diversification des activités menées pour les populations dans ces villages.

- **Gestion des ressources naturelles**

Les ressources naturelles identifiées sont : rochers, bauxite, chutes d'eau, bas fonds marécageux, cours d'eau, la forêt, les marécages, les carrières de sable et de la latérite, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), les plantes médicinales.

La gestion des dites ressources naturelles est assurée par l'Etat à travers le ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique (cas de la forêt classée) et la commune (cas des carrières de sables) d'autre part. La gestion des ressources naturelles est aussi assurée par les chefs traditionnels (forêts villageoises, cours d'eau, bas fonds marécageux) et la plupart des populations (latérite, sable, maraichage, raphia, rotin, plantes médicinales), des minerais (bauxite...). Des différents diagnostics menés, il ressort que les populations éprouvent des difficultés notoires à exploiter les diverses ressources naturelles. Ceci pour des raisons qui ont trait au manque d'expertise, au manque d'initiative, au manque d'information, au manque de matériel.

1.3.2 ETUDE HUMAINE

1.3.2.1 Repères historiques de la commune de Mélong

Mélong dont EkoeMoun en est le nom originel, est constitué au départ de petits groupements de Mbo disséminés dans la forêt, aussi bien sur les montagnes que dans les plaines. Ce poumon agricole attire très vite les convoitises des Allemands qui s'y installent à la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, pour y cultiver des patates, principal aliment des porcins dont ils développent l'élevage, tout en profitant des avantages que leur offre la richesse faunique de la forêt. Cependant à leur arrivée, les allemands se heurtent à la résistance des Mbo qui tuent deux d'entre eux à Mbouagon. Surpris par cette résistance, les allemands s'interrogent où sommes-nous ? Et les Mbo de répondre : sur le territoire du chef Mê Long. Et

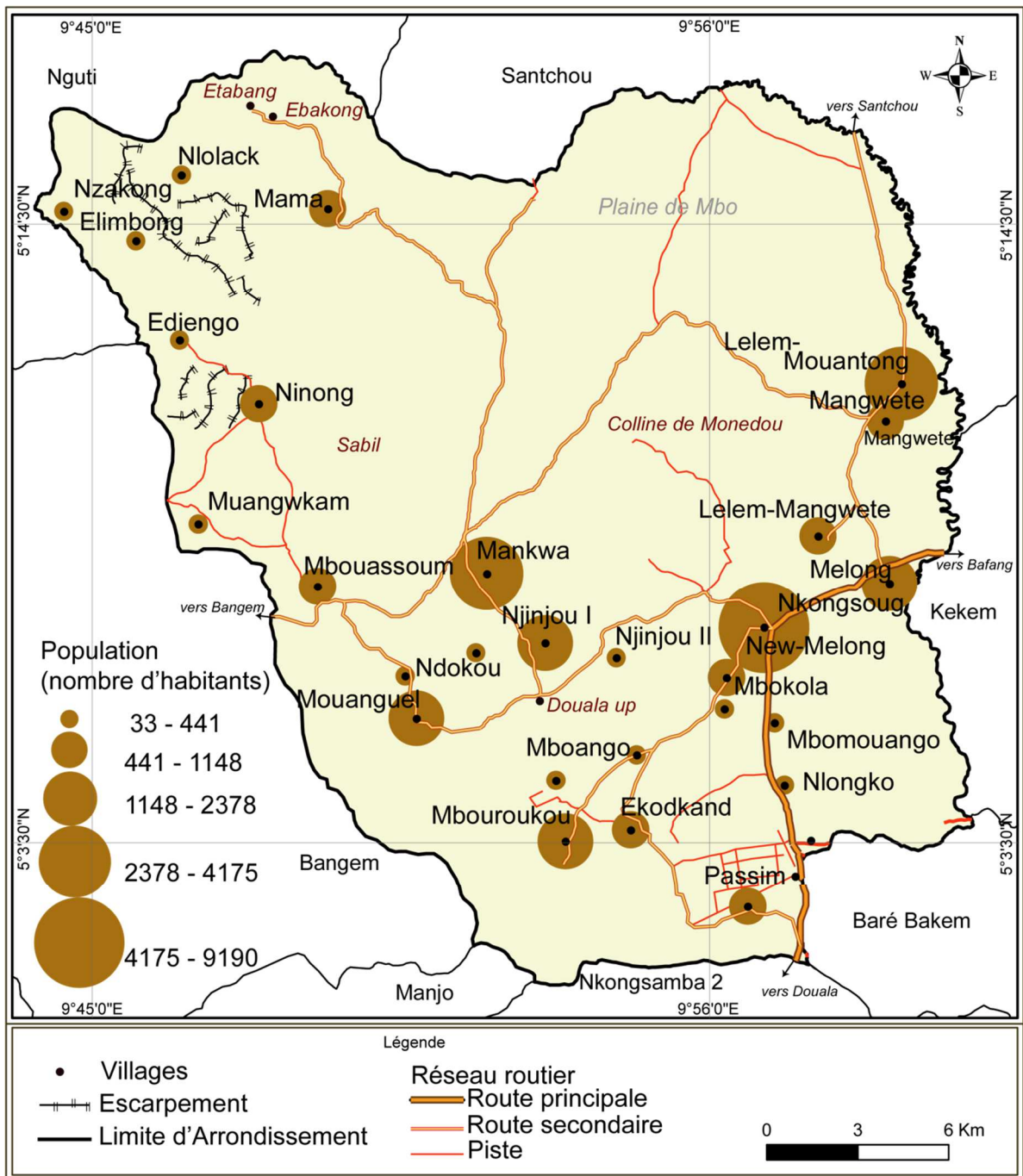
ceux-là reprirent Mélong ? C'est ainsi que la localité prit le nom de Mélong, nom qui signifie « je bâtirai ».

Jusqu'à la première guerre mondiale, Mélong fait partie de la subdivision de Dschang. Dans le vent du nouveau leadership colonial, issu de la défaite allemande à la fin de la première guerre mondiale, les agriculteurs français s'installent à Mélong, détruisent la forêt et créent des caféières autour de 1920 et à cette époque, seuls les blancs ont le droit d'avoir des plantations. Le droit à la propriété foncière s'étendra aux autochtones en 1927.

Le besoin de main d'œuvre conduit les agriculteurs à l'Ouest Cameroun d'où ils ramènent les manœuvres, s'en suit la création des campements et des marchés afin de stabiliser et fidéliser les employés. C'est ce qui explique la coloration ethnique métissée de la localité et la forte présence des Bamiléké. Mélong est rattaché à Nkongsamba lorsqu'une subdivision y est créée dans les années 1930. L'administration démarre en 1954 quand les français créent le poste administratif de Mélong, et lui confèrent le statut de district. La commune de Mélong sera créée en 1962 par décret N°62\17 du 26\12\1962

1.3.2.2 Données démographiques

La commune de Mélong abrite une population estimée à 102 000 âmes. Cependant, selon les données du 3^{ème}RGPH, la population de Mélong est estimée à 54 279 en 2005 soit 26 497 hommes et 27 782 femmes (figure 5), ce qui correspond à un rapport de masculinité de 95,37%. Sur la base de ces données et suivant le taux d'accroissement moyen de 2,6%, cette population est estimée à 63 316 en 2011. La densité moyenne de la population à la date de 2011 est estimée à 127 habitants au km². Celle-ci est constituée à 60% d'allogènes et 40% d'autochtones. Les principales ethnies ici sont les Mbo et les Bamilékés. On y trouve également les Bété, les Bassa, les Haoussa, les Peuls... et même un campement Bororo. C'est dire que le Cameroun y est présent dans toute sa diversité, autant ethnique que religieuse. En effet cette population de Mélong est composée de 87% de chrétiens et 13% de musulmans.



Source : données INC

Figure 4 : carte de la population de Melong

Cette carte nous présente une vue globale de la répartition de la population au sein de l'arrondissement. Il en ressort de celle-ci que la grande partie de la population se trouve concentrée au périmètre urbain c'est-à-dire au centre-ville. Cette concentration se justifie du fait que c'est le centre-ville qui absorbe la grande partie des activités menées au sein de la commune.

1.3.2.3 Atouts économiques

La population de la commune de Mélong est en majorité constituée d'agriculteurs. À côté de ce groupe presque traditionnel, on retrouve également des commerçants, des éleveurs, des pêcheurs, des fonctionnaires...

– Agriculture

L'agriculture est la principale activité des populations de la Commune de Melong. Elle est caractérisée par des petites exploitations familiales. L'on distingue l'agriculture essentiellement vivrière et de rente orientées vers la commercialisation. Dans les villages, l'agriculture s'impose comme principal secteur productif. Elle repose en grande partie sur la production vivrière. Le système de production est extensif par une forte utilisation des intrants. Il s'agit d'une agriculture traditionnelle dont l'outillage est constitué de houe, machette, pulvérisateur, plantoir, brouette, pic, arrosoir.

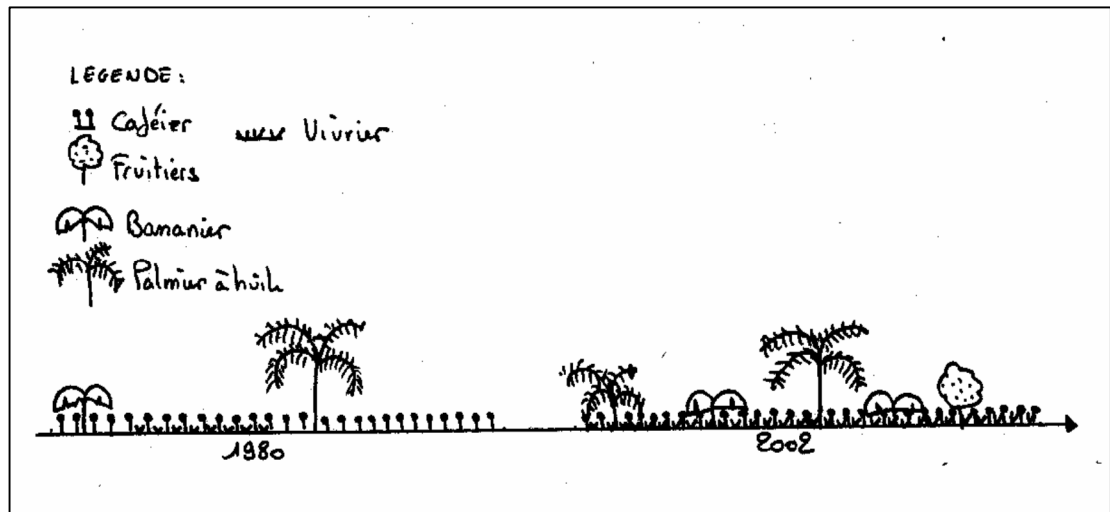
Les cultures quant à elles regroupent le palmier à huile dont la production est estimée à 997,5 tonnes par an, le manioc et l'igname (1708,7 tonnes par an), le maïs (3138 tonnes/an), le plantain (2169 tonnes/ an), le macabo (1099 tonnes /an), le piment (20 tonnes/an, la patate douce, le taro, le gingembre (5683 tonnes/an), la tomate (119,5tonnes/an) le haricot. A ceux-là s'ajoutent les cultures de rente notamment le café, le cacao, ainsi que les fruits : ananas (2169 tonnes/an) mangues, avocats, safou, goyaves, citron et papayes.

Les plantes sont souvent perturbées dans leur croissance et production par l'attaque des insectes et parasites. Les produits sont écoulés lors du marché périodique de Mélong qui se tient deux fois par semaine : le vendredi pour le petit marché servant de vivres venant des périphéries du centre urbain et le samedi pour le marché général.

Le café qui, jadis, était la culture la plus en vue dans l'arrondissement entre 1980 - 2002 (figure 6) est progressivement en train de perdre sa place au profit de la culture du manioc d'une part et de la culture du palmier à huile d'autre part car les populations ont-elles mêmes optées pour les diverses transformations de ces cultures car elles estiment que ces transformations sont plus rentables que celles du café, nécessitent moins de temps et n'ont pas de période de production.

Bien qu'il existe quelques exploitations de grande taille, les superficies par paysan sont en général réduites, toute chose qui exclut la pratique de la jachère dans la localité. Il arrive fréquemment que la même parcelle soit exploitée deux fois l'an pour des cultures telles que le maïs et les légumineuses.

La délégation de l'agriculture ne disposant pas de données statistiques, il est difficile d'évaluer le rendement de ce grand bassin agricole.



Source : SANCHEZ, 2002.

Figure 5 : Evolution des caféières dans la région de Mélong

Cette figure nous montre que la culture du café était la principale activité rémunératrice de l'arrondissement et qui attirait les visiteurs dans la zone. Aujourd'hui, à cause de la baisse de prix de cette culture et des nombreuses dépenses qu'elle exige, bon nombre d'habitants de la localité ont opté pour l'abandon de cette culture au profit des autres cultures plus rentables telles que le manioc et le palmier à huile.

– Eleavage/Pêche

C'est un élevage de plus en plus conventionnel caractérisé par des cheptels plus ou moins grands et diversifiés. On note également la présence de l'élevage traditionnel caractérisé par la divagation des bêtes.

Il faut signaler que l'élevage bovin est pratiqué essentiellement par les Bororos dans les hauteurs du mont Manengouba. Mais du fait de la rareté du fourrage en saison sèche. Ceux-ci vont en transhumance dans la zone de Mankwa. De l'entretien tenu avec DAEPIA, on estime à environ 2 000 têtes la taille du cheptel de bovin présent dans la commune de Mélong, 500 têtes d'ovins, 2 000 têtes de caprins, 3000 têtes de porcins, 30 000 têtes de volailles, 1 000 têtes de lapins, 300 têtes d'aulacodes. Il faut également signaler la pratique de l'aquiculture et de l'héliciculture dont les cheptels s'élèvent respectivement à environ 200 têtes et 10 seaux de 15 litres. La multiplication se fait généralement sur place, excepté les poussins qui viennent de Douala et de Bafoussam. Ces chiffres sont des estimations faites sur la base du dernier recensement qui date de 2004, aucun recensement n'ayant été fait depuis lors à cause de la faiblesse du budget de fonctionnement.

Cet élevage orienté à la fois vers la consommation et la commercialisation, dont les produits se vendent au marché de Mélong, se heurte cependant à un manque criard d'infrastructures.

La pratique de la pêche est résiduelle et se fait de manière artisanale à l'aide de l'hameçon. La pisciculture est également pratiquée dans la commune. On y compte 20 bassins piscicoles et une production annuelle d'environ 20 tonnes de poissons (Données de la DAEPIA). Les éleveurs sont organisés en GIC, ce qui leur permet de développer l'activité et d'écouler facilement leurs produits.

– **Commerce**

Il se matérialise par des marchés périodiques (après 10 jours), dans la zone rurale (Mbouassoum, Mbokambo, Mouangel et Lélem) et les vendredis et samedis dans la zone urbaine. C'est une activité peu développée dans les villages et un peu évolué dans l'espace urbain. En effet, excepté les quatre villages suscités, les autres ne disposent pas de marché périodique. Les produits de premières nécessités sont distribués par quelques commerçants des boutiques de la place. Le coût élevé du transport, le mauvais état de la route, la faible fréquence des marchés périodiques, le manque de moyen financier sont les principaux maux dont souffre ce secteur.

Le secteur informel qui regroupe plusieurs activités économiques est également en nette progression avec le développement de la téléphonie mobile qui facilite l'émergence des opérateurs de call-box, et du transport par motos taxis qui assure 75% des besoins en transport local. Quelques petits métiers tels que la vente des pièces détachées de motos et de véhicules et la vente à la sauvette, complètent ce secteur d'activités.

1.4 REVUE DE LA LITTERATURE

Dans le souci de résoudre un problème de société, la recherche vise l'amélioration des conditions d'existence de l'espèce humaine. Et les besoins humains ont ceci de spécifiques qu'ils changent d'une société à une autre et d'une époque à une autre. Excepté certains domaines vraiment très rares, la quasi-totalité des champs d'application de la science a déjà été exploré. De ce fait, nul ne peut affirmer être le premier à aborder un sujet de recherche scientifique. C'est dans cette humilité scientifique que notre travail s'est appuyé d'un certain nombre d'ouvrages traitant de la question du tourisme et du développement en général. Nous avons parcourus de manière critique les travaux antérieurs en vue de donner une orientation originale à cette étude. A cet effet, la documentation existe quoiqu'insuffisante. Il s'agit des rapports, articles, ouvrages, mémoires et thèses. Bien que le tourisme soit une activité anciennement pratiquée dans l'arrondissement de Melong, peu d'auteurs ont travaillé dans ce domaine. Nous en avons tenu compte. Cette étude peut bénéficier de quelques ouvrages portant sur le tourisme en général.

1.4.1 L'approche du développement touristique

NASAH, M (1979), MAINET, N. (1979) et DE KADT, E (1979) s'intéressent aux opportunités qu'offre le tourisme international en tant que facteur de développement pour les pays sous-développés dont la majorité vient d'accéder à l'Indépendance. Le premier auteur montre que le tourisme peut générer des revenus pouvant contribuer au PIB des pays sous-développés grâce à l'impact positif qu'il produit sur l'économie. **MAINET** quant à elle, pense que le Cameroun bénéficie d'énormes et exceptionnelles richesses naturelles et humaines malgré le mouvement général de découverte de l'Afrique qui a suscité des concurrents sérieux dans d'autres pays. Le dernier auteur insiste sur le lien entre croissance du tourisme et accumulation des revenus des populations locales vis-à-vis des touristes étrangers et à qui les retombées ne profitent pas généralement. Ainsi, il pose un problème de perception du tourisme par les mentalités locales et ses effets sur le bien-être social et culturel des populations locales à travers l'art, l'artisanat et la culture.

Le tourisme bénéficie d'un certain nombre d'éléments naturels et artificiels. Ainsi, **LOZATO GIOTART (1990)** démontre qu'un site touristique est un espace aménagé ou un lieu ayant des faits naturels ou produits par les sociétés humaines, donc la finalité est la détente, le loisir et l'agrément.

LANQUAR R (1995) invite le gouvernement à avoir une vision plus prospective dans le tourisme. Après sa vision de l'aménagement de l'espace urbain, est venue celle de l'aménagement du temps de travail pour examiner celui du loisir, investir l'espace par un aménagement touristique qui recouvre des formes d'une extrême diversité.

BACHIMON, P. (2001) met l'accent sur la «*patrimonialisation*» c'est-à-dire, la mise en valeur de la mémoire des lieux dont on se sert l'UNESCO pour labéliser le patrimoine. Il s'agit des aspects tels que : le bâti, le centre-ville, (Lyon, Avignon), la nature, le petit patrimoine, le genre de vie et le savoir-faire. L'auteur insiste sur la construction de l'image touristique à partir de l'existant et des représentations des touristes qui sont à la recherche d'une authenticité.

Toujours dans les cafés géographiques, **DECROLY J.M (2001)**, en abordant le tourisme de masse, tourisme de classe, s'intéresse à l'impact que les fréquentations touristiques peuvent avoir sur les pays d'accueil tant au niveau économique, culturel, qu'environnemental. En effet, la pratique du tourisme reste marquée par une croissance économique forte sur le PNB mondial (10%) en même temps qu'il emploie 15% de la population active mondiale. Ainsi, le tourisme constitue un facteur majeur dans les déplacements transnationaux des individus. Cette activité suscite malgré tout une Controverse : on peut en effet mettre au passif du tourisme une portée destructrice en même qu'il représente également, un instrument de développement.

Dans une autre perspective, **ESSONO ENGELBERT F (2001)** pense que le tourisme fait revivre certaines cultures disparues : musiques danses, production artisanales etc.... Pour lui, le tourisme est un instrument intégrateur qui permet le brassage humain. Ainsi, il doit respecter la culture de l'autre comme un bien qui recèle une part de sacré, d'universelle... respecter les hommes et les femmes dans leurs modes de vie.

Plus récemment, **NGANDAM MFONDOUM, A.H. (2004)** s'est intéressé aux possibilités d'aménagement du milieu naturel du mont MBETPIT et au développement d'un type nouveau de tourisme en pays BAMOUN : le tourisme durable. Il apparaît de cette étude que le milieu naturel du MBETPIT dispose des ressources naturelles exploitables à des fins économiques et touristiques. Elles sont caractérisées par un paysage morphologique diversifié, en climat rafraichissant, une végétation et une faune variée.

Malheureusement, ces potentialités restent encore en marge du courant touristique de l'ouest en même temps qu'elles sont ignorées par les décideurs. Cette étude met l'accent sur la possibilité d'accroître les flux touristiques dans la région qui, en plus d'être source de développement locale, peut contribuer à moyen terme, un puissant catalyseur dans l'amélioration des conditions de vies des populations locales. Il insiste par ailleurs sur les risques potentiels de dégradation du milieu sous l'effet des fortes charges touristiques. L'auteur préconise donc leurs prises en compte dans les politiques d'aménagement des sites touristiques.

A la suite, **LEJOUX, P. (2004)** fait une analyse de la géographie des mobilités du temps libre et des implications qu'elles peuvent représenter sur les économies régionales. En effet, la sphère du travail, intègre aujourd'hui, le choix d'un nouveau cadre de vie qui tend à se modifier. L'auteur associe les mobilités touristiques à une augmentation plus générale du

temps de loisir dans les sociétés de consommations, qui sont en fait, le résultat d'une évolution des modes de vie au cours du XXe siècle. Selon lui, les mobilités sont restées longtemps rattachées aux pratiques spatiales des individus. Ainsi, l'on peut penser que la mobilité des individus s'accompagne également d'un transfert de la consommation sur le lieu d'accueil et d'un accroissement des revenus pour les activités locales.

1.4.2 Axe portant sur la politique touristique

La valorisation de ce potentiel touristique partiellement inventorié jusqu'à ce jour, passe par des actions concrètes du nombre desquelles l'aménagement s'insérant dans la logique d'un aménagement équilibré, concerté et planifié du pays en général dans la perspective de la maîtrise du territoire (**ESSONO, 1981**).

Le problème des politiques touristiques en rapport avec le développement du pays peut alors se poser. En effet, le manque de politique cohérente et incitative, l'inadaptation et les contradictions dans les orientations politiques, l'inefficience et la non application des plans de développement expliquent le sous-développement du secteur touristique du Cameroun (**EKORI, 1986**).

La précision de l'option du politique en matière de type de tourisme à promouvoir - à savoir un tourisme de masse à l'intérieur à côté d'un tourisme élitiste pour visiteurs internationaux (**BIYA, 1986**) - n'a valeur que d'orientation.

Le chemin parcouru par le tourisme camerounais donne lieu à une évaluation sans complaisance. Ainsi sont passées en revue les questions en relation avec les attractions touristiques, les espaces d'hébergement, l'odyssée de la structure administrative, la promotion, la commercialisation... dans ce qu'il convient d'appeler la mémoire du tourisme camerounais. Le pays y est découpé en quatre régions touristiques (Côte, Nord, Ouest, Centre-Sud-Est) et en dix pôles de développement avec pour toile de fond l'aménagement du territoire et la valorisation du produit touristique comme le gage de l'essor du secteur (**ESSONO, 2000**).

A la lumière de tous ces travaux, nous pensons que l'environnement dans lequel nous vivons dispose d'un important potentiel touristique, tant sur la nature que sur la culture humaine, dont la mise en valeur peut susciter beaucoup d'enjeu dans la croissance économique et le développement de la région et /ou du pays dans lequel il est pratiqué. Longtemps marginalisé dans la politique de développement, il se présente aujourd'hui comme une source additionnelle dans les PIB à côté des économies traditionnelles menées. L'accroissement du temps de loisir et l'émergence d'une société de consommation jouent en faveur d'une plus grande mobilité de touristes hors de leurs lieu de résidence habituelle.

Dans l'Arrondissement de Melong, le tourisme s'est érigé comme l'une des activités économiques de la région. Néanmoins, cette activité est minime et négligée au profit de la production, doublée de la vente des produits agricoles, ainsi que le commerce des boissons alcoolisées. En revanche, peu de travaux ont été menés sur le tourisme alors qu'il ne fait pas de doute qu'un courant négligeable de visiteurs alimente aujourd'hui les flux touristiques en direction de cet arrondissement. Les retombées sur l'économie locale et régionale sont d'autant peu évaluées car, le tourisme est une activité qui absorbe une part importante de la population.

1.6 PROBLEMATIQUE

Après cinquante années de gestion centralisée, les promesses de la modernisation des Etats et de l'amélioration des conditions de vie de la majorité des populations n'ont pas été tenues dans la plupart des Etats d'Afrique. Au Cameroun, se sont succédés en vain la politique des plans quinquennaux (1960), les plans d'ajustement structurels (1990), et les initiatives PPTE. De nos jours la politique des grandes réalisations est d'actualité. Cette dernière politique semble se différencier des précédentes par ses méthodes et ses outils. D'abord par ses méthodes, car le gouvernement met progressivement en place un processus réel de décentralisation, accru depuis la promulgation des lois portant sur la décentralisation du 22 juillet 2004, ensuite par ses outils tels que le DSCE pour ne citer que celui-là. Il est donc nécessaire de reconsidérer l'échelle dans les politiques de développement en faisant appel à la responsabilisation des populations de base. C'est ainsi qu'en 2011 l'Etat transfère les responsabilités aux communes dans la responsabilité des activités touristiques. La Commune unité décentralisée de base, est ainsi appelée à promouvoir son développement local en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Aussi, de nouveaux concepts tels que bonne gouvernance, développement local, démocratie locale, concertation, participation et surtout intégration vont envahir le discours des décideurs.

La question du tourisme reste une préoccupation dans le pays, ce à travers la place qu'elle occupe dans l'économie nationale. Il est reconnu aujourd'hui comme l'une des activités économiques et sociales les plus importantes du monde. Mais son développement dans les pays Tiers-mondistes a été hautement controversé. Alors qu'à l'origine l'offre était limitée à des auberges au confort rudimentaire et à des hôtels de grand luxe qui pouvaient être assimilés à des paroisses, l'offre en matière d'infrastructures touristiques est maintenant extrêmement diversifiée. Le Cameroun, comme la majorité des pays au sud du Sahara se construit sur le plan économique autour de l'agriculture (DSCE, 2009). Ainsi, malgré l'immensité et la diversité du potentiel touristique, le pays tarde à devenir une destination en la matière. La dernière observée dans la matérialisation des politiques de développement touristique et la mauvaise conservation des infrastructures existantes figurent parmi les éléments justificatifs de cet état des choses. Ainsi, la politique gouvernementale en matière du tourisme met l'accent sur la protection et la sauvegarde des produits phares qui sont des produits qui attirent la curiosité des visiteurs et aussi sur une politique extravertie dans l'optique de venter l'image du pays à l'extérieur.

Melong, destination touristique, est un arrondissement qui, à première vue, attire les visiteurs de par la beauté de son paysage majoritairement naturel. Bien que la route soit passée, le développement n'a pas suivi. Ceci s'observe à travers le mauvais état des infrastructures de tout ordre. Ainsi, la question du tourisme demeure une préoccupation majeure dans cette localité car presque négligée. Cependant, l'insuffisance des infrastructures d'hébergement, de restauration et de loisirs sont des faits marquant de la non effectivité de l'activité touristique. Or, la commune de Melong offre des atouts touristiques enfouis dans les zones inaccessibles. Ceci dit, la mise en place des politiques touristiques dans l'arrondissement de Melong va influencer le développement des infrastructures et des services dudit arrondissement.

Cependant, le mauvais mieux l'état vieillissant des infrastructures de la localité conduit à se questionner sur le type de politique appliquée dans la localité du moment où l'on sait que l'Etat a mis sur pied des politiques adoptées pour ce secteur d'activité telle que la politique. Ainsi, il se pose le problème de l'inefficacité des politiques touristiques dans le développement des infrastructures et services de cette localité. Ceci dit, Les politiques

touristiques mises en place sont-elles effectives et contribuent-elles au développement des infrastructures et services dans l'arrondissement de Melong ? La réponse à cette préoccupation va nous pousser à nous interroger sur le type de politique appliqué dans ladite localité, des stratégies en vue du développement de l'activité touristique dans la localité et enfin sur l'impact de ces politiques de développement sur les conditions de vie des populations.

1.7 QUESTIONS DE RECHERCHE

Le thème qui soutient notre attention est : politiques touristiques et développement des infrastructures et des services dans la localité de Melong.

1.7.1 Question générale

La question principale autour de laquelle gravite notre travail est la suivante :

✓ Quel est l'impact des politiques touristiques sur le développement des infrastructures et des services ?

1.7.2 Questions spécifiques

De notre question principale découlent trois questions spécifiques à savoir :

✓ Quelles sont les politiques mises en place pour le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong et les acteurs de ces politiques?

✓ Quels sont les infrastructures et les services mis en place pour le fonctionnement des activités touristiques dans l'arrondissement de Melong?

✓ Quelles sont les retombées des actions de valorisation des infrastructures et des services touristiques dans l'arrondissement de Melong ?

1.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE

De nos questions de recherche découlent des objectifs de recherche structurés comme suit :

1.8.1 Objectif principal

L'objectif principal de cette étude est de montrer comment les politiques touristiques contribuent à la création et à l'amélioration des infrastructures touristiques et des services à Melong

1.8.2 Objectifs spécifiques

- ✓ Présenter les politiques et les acteurs de la politique aux niveaux national et local
- ✓ Dresser l'état des lieux des infrastructures et des services touristiques dans l'arrondissement de Melong
- ✓ Montrer l'influence des actions de promotion des infrastructures touristiques sur le développement économique, social et culturel de l'arrondissement de Mélong

1.9 HYPOTHESES DE RECHERCHE

Pour mener à bien notre travail, nous avons formulé une hypothèse principale et des hypothèses spécifiques, en réponse à la question centrale et aux questions spécifiques qui ont été posées.

1.9.1 Hypothèse principale

L'hypothèse principale de cette recherche est la suivante : les politiques touristiques doivent porter sur la recherche de la rentabilité et de l'efficacité des infrastructures créées dans l'arrondissement de Melong.

1.9.2 Hypothèses spécifiques

- ✓ Les politiques touristiques appliquées dans l'arrondissement de Melong sont l'œuvre de l'Etat et des acteurs locaux
- ✓ L'offre touristique en infrastructures et en services est essentiellement centrée sur l'hébergement, le loisir, les communications, la restauration
- ✓ Le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong est source d'emplois et de revenus des populations locales

Ces questions, objectifs et hypothèses peuvent être récapitulés dans le tableau ci-après (tableau 1) :

Tableau 1 : Tableau synoptique de la recherche

Thème : politiques touristiques et développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong		
Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèses de recherche
QP : Quel est l'impact des politiques touristiques sur le développement des infrastructures et des services ?	OBP : Montrer comment les politiques touristiques contribuent à la création et à l'amélioration des infrastructures touristiques et des services à Melong	HP : Les politiques touristiques doivent porter sur la recherche de la rentabilité et de l'efficacité des infrastructures créées dans l'arrondissement de Melong.
OS1 : Quelles sont les politiques mises en place pour le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong et les acteurs de ces politiques?	OS1 : Présenter les politiques et les acteurs de la politique aux niveaux national et local	HS1 : Les politiques touristiques appliquées dans l'arrondissement de Melong sont l'œuvre de l'Etat et des acteurs locaux
OS2 : Quels sont les infrastructures et les services mis en place pour le fonctionnement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Melong?	OS2 : Dresser l'état des lieux des infrastructures et des services touristiques dans l'arrondissement de Melong	HS2 : L'offre touristique en infrastructures et en services est essentiellement centrée sur l'hébergement, le loisir, les communications, la restauration
OS3 : Quelles sont les retombées des actions de valorisation des infrastructures et des services touristiques dans l'arrondissement de Melong ?	OS3 : Montrer l'influence des actions de promotion des infrastructures touristiques sur le développement économique, social et culturel de l'arrondissement de Melong	HS3 : Le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong est source d'emplois et de revenus des populations locales

1.1 INTERET DE L'ETUDE

Notre étude présente trois (03) centres d'intérêt à savoir: académique, scientifique et pratique.

1.1.1 Intérêt académique

La mise en forme de ce travail répond à un souhait jadis formulé, à savoir cultiver et satisfaire notre curiosité en ce qui concerne la recherche. Ce travail vient compléter l'ensemble des réflexions qui sont menées en ce moment au Cameroun sur le tourisme et le développement. Mais à l'échelle d'un arrondissement, un grand vide documentaire est constaté car les réflexions s'intéressent pour la plupart aux milieux urbains. Le tourisme urbain précède de ce fait le tourisme rural auquel nous nous sommes intéressés.

En effet il existe très peu de documentations qui traitent spécifiquement de la localité de Melong, non pas parce qu'elle ne revêt aucun intérêt scientifique en soit. Ce qui pourrait expliquer cette absence serait la faible industrialisation de cette localité, et le fait aussi qu'elle est constituée en grande partie des zones rurales. Notre mémoire vient donc mettre en avant les faiblesses, mais surtout les forces que le tourisme offre à cette commune.

Parallèlement, la présente étude nous permettra d'obtenir le diplôme sanctionnant notre fin de formation d'études au second cycle de l'ENS de Yaoundé, car il est de tradition de rédiger un mémoire qui conditionne fortement l'obtention dudit diplôme : le DIPES II.

1.1.2 Intérêt scientifique

L'intérêt scientifique de notre travail d'entrée de jeu est qu'il marque nos premiers pas dans le vaste domaine de la recherche scientifique en géographie. Mais le principal intérêt ici est que l'étude permet de montrer comment le décalage entre la théorie et la pratique en matière de développement peut être lourd de conséquences dans la vie des populations.

Mieux, cette étude contribue à enrichir les connaissances sur les facteurs de développement du tourisme au Cameroun et surtout dans les zones touristiques en particulier. En outre, elle met en évidence la nature (environnement), la population et les stratégies d'appui pour la redynamisation du tourisme Camerounais.

1.1.3 Intérêt pratique

Cette étude, destinée à jouer un rôle de plaidoyer auprès des décideurs pour des politiques plus appropriées, entre en droite ligne de la politique actuelle de l'Etat en matière du tourisme. Elle est également utile aux acteurs du développement du tourisme, car elle sert de guide vers les différentes zones touristiques.

C'est un processus qui à terme devrait remodeler les relations entre l'Etat et son peuple, et impulser un véritable développement local et national si et seulement si toutes les composantes de la population (promoteurs) sont impliquées dans les différents processus en cours dans leur espace territorial décentralisé. La participation est prônée, mais à l'avance, il est nécessaire de sensibiliser et d'éduquer les populations locales, pour la plupart rurales dans l'arrondissement, afin de parvenir à captiver leur intérêt aux questions de développements qui les concerne.

En somme, il était question d'explorer le sujet et de le cadrer scientifiquement. Nous l'avons fait dans les différentes parties que sont le contexte général de l'étude ; la justification du choix du sujet ; la délimitation du sujet ; la problématique de l'étude et son questionnement, la revue de la littérature, les objectifs ; les hypothèses et l'intérêt de notre étude. De la revue de la littérature, il en ressort qu'il existe des innombrables écrits sur la question du tourisme mais très peu proposent des stratégies concertées du développement de celui-ci impliquant véritablement tous les acteurs du secteur. Cette étude se propose donc d'y remédier en mettant à la disposition des acteurs du tourisme une politique visible de cette activité.

CHAPITRE II:
APPROCHES CONCEPTUELLE, THEORIQUE, OPERATOIRE
ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

D'une manière générale, la méthodologie renvoie à une procédure logique comprenant un ensemble de pratiques et méthodes mises en application pour atteindre un résultat de recherche. Dans le cadre de notre travail, la vérification de nos hypothèses de recherche nous aura amené à mettre en évidence un cadre conceptuel, théorique et opératoire secondé par une méthodologie spécifique plus empirique. Mieux, ce second chapitre entend explorer l'aspect méthodologique de cette recherche en vue d'en ressortir les différentes étapes, les résultats attendus et les difficultés rencontrées aussi bien sur le terrain que lors de la recherche documentaire.

2.1 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Partant des postulats qui stipulent qu'un mot peut donner lieu à plusieurs interprétations, et que les mots n'ont de sens que dans la phrase et le contexte où ils sont employés, nous avons jugé important en notre sens, de préciser ici les différents contours des mots clés de notre thème de recherche, et de présenter les théories qui guideront ce travail. Nous aborderons en premier lieu le cadre conceptuel.

2.1.1 CADRE CONCEPTUEL

Il comporte l'ensemble des concepts clés de notre étude à savoir : tourisme, politique touristique, développement, développement infrastructurels, infrastructures touristiques, développement des services et acteurs. Ces différents concepts et mots clés utilisés ici seront définis pour faciliter la compréhension de nos analyses à travers le rôle que jouent les politiques touristiques dans le développement des infrastructures et des services dans la localité de Mélong. Cela, en s'appuyant sur des principes de participation, d'autonomie de gestion, et de bonne gouvernance.

2.1.1.1 Tourisme

Le tourisme est une notion qui a du mal à être définie. Cette difficulté tient au fait que l'on croit savoir des choses sur ce qu'est ou ce que pourrait recouvrir ladite notion.

En effet, les définitions officielles sont peu satisfaisantes et il importe de s'attarder quelque peu sur le phénomène qu'est le tourisme pour essayer de comprendre de quoi il retourne. Le tourisme est, par définition, déplacement du touriste ; mais « tout voyage n'est pas touristique, toute pratique touristique ne ressort pas forcément du voyage, et tout ce qui s'apparente à de l'agrément ne relève pas forcément du tourisme » (Equipe MIT, 2003). On court donc le risque d'associer des pratiques si l'on ne se donne pas les moyens de comprendre ce qu'est le tourisme.

Par ailleurs, la définition du tourisme retenue par l'OMT et qui sert de base de travail aux Etats s'appuie sur deux critères que sont la durée et le motif du séjour.

Partout dans le monde, le tourisme est l'un des secteurs économiques qui se développent le plus rapidement. C'est une activité à forte intensité de main-d'œuvre et une source importante de développement et d'emploi, notamment pour les personnes ayant un accès limité au marché du travail, comme les femmes, les jeunes, les travailleurs migrants et les populations rurales. Il peut contribuer notablement au développement social et économique et à la réduction de la pauvreté.

Selon triplet 2015, le tourisme est une activité déployée par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs. On peut ajouter à cette définition de Robert Lanquar qui stipule que le tourisme est un déplacement hors de sa région ou de sa nation pour une durée de plus de 24h pour des raisons d'affaire, de famille ou de loisir. Dès lors, il existe plusieurs types de tourisme : balnéaire, de montagne, cynégétique, culturel... En définitive, nous dirons que le tourisme suppose un déplacement vers les lieux où certaines offres de services et produits favoriseraient le repos, la satisfaction et la curiosité du touriste.

Dans le cadre de notre travail, le tourisme peut être défini comme étant l'ensemble d'activités menant à l'épanouissement des individus par le déplacement et l'habitation temporaire hors des lieux d'habitation.

2.1.1.2 Politiques touristiques

Par politiques touristiques, on voit politique qui est l'art de gérer, de gouverner. Touristiques vient de touriste qui est une personne qui voyage pour son agrément.

De ceci, on peut définir la politique touristique comme un ensemble d'actions qui visent à favoriser le développement des activités économiques découlant en tout ou en partie du trafic touristique. Mieux, c'est le choix qu'on met sur pied pour développer l'activité touristique.

2.1.1.3 Développement

Il est difficile de définir le concept de développement parce que non seulement cela évolue en fonction des auteurs mais aussi à cause de ses multiples indicateurs. Dérivé du verbe développer, le terme développement renvoie selon :

- Le petit Larousse à l'action d'évoluer, de progresser, bref de quitter d'un stade à un autre.
- Pierre GEORGES définit ce terme dans son dictionnaire comme étant une transformation qualitative et quantitative des modifications des structures sociales et économiques.
- Patrick TRIPLET (2015) quant-à lui dit que c'est un Processus d'acquisition de savoir et d'expérience qui permet d'améliorer le bien-être au plan matériel, économique et social.
- Selon NAGE(2000) le développement est un terme général qui comprend quatre principales caractéristiques étroitement liées à savoir :
 - La croissance économique ou progrès ;
 - L'amélioration des technologiques ;
 - Les libertés sociales, culturelles et politiques ;
 - La justice.

Cette définition ci-dessus implique que le développement ne se conçoit pas uniquement sur la croissance économique mais tient aussi compte de l'aspect qualitatif.

Vue sous un autre angle, pour définir le concept développement, on se réfère souvent à la définition devenue classique proposée par l'économiste français François Perroux en 1961 : c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global ».

Cette définition implique deux faits principaux : si la croissance peut se réaliser sans forcément entraîner le développement (partage très inégalitaire des richesses, captation des fruits de la croissance par une élite au détriment du reste de la population), il y a tout de même une forte interdépendance entre croissance et développement (le développement est source de croissance et nécessite une accumulation initiale). Enfin, le développement est un processus de long terme, qui a des effets durables. Une période brève de croissance économique ne peut ainsi être assimilée au développement.

Ainsi le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) définit le développement comme le fait d'« élargir l'éventail des possibilités offertes aux hommes ». Cette définition est inspirée de la théorie des « besoins essentiels (ou élémentaires) » créée dans les années 1970 au sein du Bureau international du travail (BIT). Le développement y est caractérisé par la disponibilité d'un minimum de biens pour assurer la survie (alimentation, habillement, etc.) et de services de base comme la santé ou l'éducation. Les besoins essentiels sont définis par le fait qu'ils sont quantifiables, universels et facteurs de croissance économique.

Le PNUD propose ainsi quatre critères pour mesurer le niveau de développement d'un pays :

- la productivité qui permet d'enclencher un processus d'accumulation ;
- la justice sociale : les richesses doivent être partagées au profit de tous ;
- la durabilité : les générations futures doivent être prises en compte (dimension à long terme du développement) ;
- le développement doit être engendré par la population elle-même et non par une aide extérieure.

Pour notre étude, le terme développement renvoi ici aux différentes transformations ou croissance quantitative (économique) et qualitative (indice humain) des richesses ou des ressources d'une localité.

2.1.1.4 Développement infrastructuels

Par infrastructures, on entend l'ensemble des équipements devant servir à l'aménagement d'un espace. Le développement étant l'amélioration des conditions de vie des populations, nous pouvons dire que le développement des infrastructures est l'ensemble des équipements mis sur pied pour développer le tourisme dans l'arrondissement de Mélong.

2.1.1.5 Développement des services

On entend par services les activités non directement productives, qui se sont considérablement développées en même temps que l'urbanisation, et en rapport avec l'essor de l'économie dite de consommation. Ainsi, le développement des services est tout ce qui soutend l'animation du tourisme.

2.1.1.6 Infrastructures touristiques

Il s'agit de l'ensemble des installations indispensables au développement du tourisme. On distingue les infrastructures de base et les infrastructures touristiques.

C'est l'ensemble des équipements économiques et technologiques. On peut avoir les infrastructures routières, les infrastructures touristiques... d'après le dictionnaire TOUT L'UNIVERS, l'infrastructure est l'ensemble des ouvrages et des équipements au sol nécessaire au trafic routier ferroviaire, fluvial, maritime. Chez les marxistes, c'est l'ensemble des moyens et des rapports de production qui forment la base matérielle de la société.

2.1.1.7 Acteurs

Les acteurs désignent toutes les personnes qui sont 'parties prenantes' dans un problème ou un système particulier. Les acteurs peuvent être des groupes de personnes, des organisations, des institutions, parfois même des individus.

On utilise souvent des termes différents selon les acteurs. Il y a les acteurs « actifs » qui ont des interactions entre eux ou les "groupes d'intérêt" qui indiquent des gens regroupés car ils ont un intérêt commun.

Les acteurs peuvent se situer à n'importe quel niveau ou position dans la société, depuis les niveaux international, national, régional, jusqu'au niveau du ménage. Les acteurs peuvent inclure toutes les catégories. Ils incluent donc tous ceux qui influencent ou sont touchés par les politiques, les décisions ou les actions au sein d'un système particulier.

Ainsi, au sens de Pierre George, le concept d'acteur est de plus en plus utilisé pour désigner différents types d'intervenants publics, privés ou semi-publics dont les rôles s'imbriquent désormais aussi bien au niveau des négociations et réglementations internationales que nationales et à nous d'inclure la dimension locale. C'est ainsi qu'il sera compris dans cette étude.

2.1.2 APPROCHE THEORIQUE

Dans cette section, nous avons principalement trois théories à la lumière desquelles nous mènerons nos analyses. Il s'agit de la théorie du fonctionnalisme, de la théorie des organisations de MENARD (1990) et de la théorie du centre-périphérie d'Alain Reynaud.

➤ La théorie du fonctionnalisme

D'après **SPENCER (1896)** cité par **BEMB G.C. (2009)**, c'est une théorie qui a trait à l'étude des fonctions sociales, des phénomènes sociaux, des structures et des institutions sociales tels que la famille, le système politique, l'école, l'environnement, etc.

Cette théorie présente la société comme un organisme humain, composé de sous ensemble, assumant des rôles complémentaires permettant ainsi un fonctionnement harmonieux du système, de telle sorte que le dysfonctionnement d'un membre entraîne le dysfonctionnement et des anomalies dans tout le système. Elle pose les difficultés de gouvernance locale dans un système incluant une multitude d'acteurs. En effet, la société est comparable à un organisme humain qui se constitue de ce fait comme un tout, où chaque maillon est un élément essentiel de la chaîne. Par conséquent, aucun élément ne doit être négligé sous peine d'aboutir à un dysfonctionnement de tout le système.

Dans le cadre de notre travail, la théorie du fonctionnalisme permet de comprendre que les problèmes d'équipement de la localité de Melong en général et l'aménagement des infrastructures touristiques en particulier par le biais d'une bonne gouvernance, font partie d'un ensemble visant l'amélioration du cadre de vie dans ladite localité de telle sorte que l'absence ou l'insuffisance de ces infrastructures affecte le cadre de vie et le bien-être des populations.

➤ **La théorie des organisations de MENARD (1990)**

L'organisation est un principe nécessaire à la pratique de toute activité, particulièrement le tourisme. En effet, l'organisation est la coordination des activités de production, de commercialisation et de consommation des produits. Ainsi, dans le cadre d'une organisation ou d'un aménagement touristique, il s'agit d'une coordination entre les espaces de production, de distribution et de consommation équivalant de cette façon au circuit des produits. L'organisation comporte trois principales dimensions à savoir :

*L'organisation spatiale exige des infrastructures et moyens de production dans l'optique de permettre la rencontre entre la production et la consommation. Cette rencontre production/consommation exige une circulation dans l'espace des produits, donc des infrastructures et moyens de transport fonctionnels. Par ailleurs, l'organisation spatiale des échanges fait référence à l'existence de points de collecte et de points de redistribution qui permettent la confrontation offre/demande. Elle met l'accent sur la circulation des produits dans l'espace.

*L'organisation fonctionnelle exige un enchaînement cohérent d'un ensemble d'opérations de production et de consommation précises pour permettre l'atteinte des objectifs de commercialisation préétablis. Ces opérations ont trait au transfert du produit dans l'espace, la forme et le temps. Il s'agit du commerce de gros, du commerce de détail, du transport, du stockage, de la transformation et de divers services (crédit, tri des produits, conditionnement, courtage, etc.). Aucune de ces opérations n'est inutile ou parasitaire, chacune d'entre elles exige un savoir-faire souvent spécialisé.

*L'organisation socio-économique met en évidence le secteur de la production et de l'intermédiation. Cette dimension suppose que ces acteurs ont des comportements indépendants les uns des autres, mais sont liés par une finalité commune : obtenir un revenu monétaire à travers des opérations d'achat et de revente. Leurs revenus dépendent étroitement des prix à l'achat et à la revente des produits, pour une quantité donnée. Certes il y a contradiction entre les intérêts des agents aux différents maillons, un prix élevé à la revente résultant en un coût d'achat supérieur pour le maillon suivant. Cependant, aucun agent n'a intérêt à ce que l'activité de son fournisseur ou de son distributeur perde tout intérêt économique et que celui-ci se retire du secteur. Bref, leur but commun est de stimuler et satisfaire la demande en termes de quantité, de qualité et de régularité.

Dans cette étude, nous allons utiliser cette théorie pour mener une analyse socio-économique nous permettant d'expliquer l'impact de l'organisation des politiques touristiques et de l'aménagement des infrastructures et des services sur la préservation d'une structure patriarcale forte, l'adaptation à l'urbanisation en tirant un profit maximal, l'explosion littérale de la structure communautaire confrontée à l'arrivée de la ville. Mieux, au développement.

➤ Théorie du centre-périphérie d'Alain Reynaud 1981

L'utilisation de ce concept remonterait à Karl Marx pour résumer les relations entre la ville et la campagne. Toutefois, sa signification contemporaine doit beaucoup aux théoriciens d'inégalités qui contribuèrent à sa diffusion dans le courant des années soixante.

Au début des années 80, Alain Reynaud développe ce concept en géographie et définit le centre et la périphérie par rapport à un système territorial sans pour autant donner à ces derniers une signification géométrique : le centre n'est pas au milieu d'un espace, ni la périphérie reléguée aux marges. Le centre se caractérise par la concentration, en un lieu, d'une certaine masse de population, de fonctions économiques, d'activités de production et de services, de richesses. Il est doté d'une capacité d'innovation et de créativité. Bénéficiant d'une grande accessibilité, il est un lieu très attractif. Par les polarisations qu'il engendre, il est un puissant moteur de l'intégration territoriale.

Toutefois, la dissymétrie des échanges est à la base de cette intégration. Avec des niveaux de vie moins élevés, la périphérie, souvent enclavée et isolée, envoie des flux migratoires massifs vers le centre. Elle est dépendante, subordonnée et se décline toujours en négatif par rapport au centre. Sa faiblesse principale tient de l'absence d'autonomie en matière décisionnelle. A l'instar des couples infernaux, centre et périphérie sont indissociables. Ils ne prennent sens que dans la relation dialectique qui les unit.

Cette théorie s'applique à notre thème dans la mesure où elle nous permet de voir les relations villes-Campagnes, en termes d'impact des politiques touristiques sur le développement des infrastructures et des services de l'Arrondissement de Mélong.

2.2 CADRE OPERATOIRE

Il consiste à définir le cadre indicatif qui est le substrat sémantique de notre étude. Pour notre sujet, nous avons distingué deux variables : Une variable indépendante et une variable dépendante.

2.2.1 La variable indépendante ou cause : politiques touristiques

Dans cette partie il s'agit de définir les contours des politiques touristiques. Dans le tableau suivant il est question de ressortir les dimensions, les composantes et les indicateurs de cette variante.

Tableau 2 : Opérationnalisation de la variable indépendante : Politiques touristiques

VARIABLES	DIMENSIONS	INDICATEURS
	Sociale	*Nombre de centres de formation *Nombre d'aires de loisirs *Nombre de panneaux publicitaires *Nombre d'émissions Télévisées *Nombre de sites internet *Nombre de brochures *Nombres des centres de santé à

POLITIQUES TOURISTIQUES		proximité des sites *Types d'attractions proposées
	Economique	*Nombre de personnes de la localité employées *Nombre d'auberges, bars, restaurants, hôtels *Les prix pratiqués *Nombre d'investisseurs dans la localité
	Politique	*Nombres de lois votées dans le domaine du tourisme *Nombre de documents officiels *Le type de facilités offertes par l'Etat *Type d'acteurs ou promoteur touristique

Source : Zita Epoh

2.2.2 La variable dépendante ou effet : développement des infrastructures et des services

La variable dépendante correspond au développement des infrastructures et des services de la variable indépendante. Ici il s'agit du développement infrastructurels et services de la localité de Melong et de l'enjeu spatial. Dans le tableau suivant nous détaillons les indicateurs de développement dans ladite localité.

Tableau 3: opérationnalisation de la variable dépendante : Développement infrastructurels et des services

VARIABLES	DIMENSIONS	INDICATEURS
DEVELOPPEMENT INFRASTRUCTURELS ET DES SERVICES	Economique	*Nombre de Km de routes bitumées *Nombre d'hôtels *Nombre de centres de formation en hôtellerie *Niveau d'attractivité des hôtels *Nombre d'auberges *Nombre de restaurants *Nombre de promoteurs (agences de voyage) *Nombre d'agences de tourisme *Types de services proposés *Nombre de petits métiers générés *Le caractère de services proposés *Niveau de prestation des services rendus
	Sociale	*Nombre de centres de santé *Nombre de points d'eau créés *Nombre de postes de polices et de gendarmeries *Nombre de services administratifs de la localité

		*Taux d'électrification de la localité *Nombre d'écoles et/ou centres de formation créés
--	--	---

Source : Zita Epoh

2.3 CADRE METHODOLOGIQUE

La démarche étant l'ensemble des étapes pour poursuivre une recherche, celle adoptée dans notre étude est la démarche systémique qui consiste à considérer tout élément comme étant un ensemble d'un système et dont la rupture ou l'inexistence empêche le fonctionnement du système. Cette démarche va se vérifier via la méthode hypothético-déductive car nous allons nous appuyer sur la formulation des hypothèses qui seront infirmées ou confirmées. L'approche étant la manière d'aborder un fait pour l'analyser, nous procéderons par l'approche socioculturelle des différents concepts. Compte tenu du cout, du temps, de la largeur de la population parente et des difficultés méthodologiques, l'échantillonnage stratifié sera pratiqué. La collecte des données primaires se fera par l'enquête par questionnaires et les entretiens avec les personnes ressources. Ainsi en effectuant une analyse des avancées en matière du tourisme et développement à l'œuvre sur l'échelle observable d'une commune, on peut arriver à rendre compte des avancées en matières de développement local sur une période donnée, et d'entrevoir les reformes mentales, conjoncturelles et institutionnelles préalables au développement durable de l'arrondissement de Melong.

Mieux, la présente étude est fondée sur une démarche hypothéticodéductive qui consiste à formuler des hypothèses sur la base d'un modèle théorique d'explication qui peut être inspiré des sources documentaires. Les hypothèses ainsi formulées appellent directement La méthode d'étude pour vérifier la concordance entre le réel et le modèle théorique. Dans le cadre de cette étude, nous allons associer la méthode hypothético déductive à la méthode de recherche évaluative (système) en raison de leur complémentarité et de la pertinence de la dernière dans l'analyse des politiques publiques liées au tourisme.

Ainsi, pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons adopté une méthode de travail empirique et systémique (zone urbaine, zone rurale) qui s'articule autour de trois phases à savoir :

- La collecte des données secondaires ;
- La collecte des données primaires ;
- Le traitement et la cartographie des données primaires ainsi que des images.

2.3.1 La collecte des données

Cette activité consiste en la recherche documentaire, à l'observation de terrain, à l'élaboration du guide d'entretien et du questionnaire et aux entretiens. Pour mener à bien cette recherche, nous avons collecté deux types de données : les données secondaires et les données primaires.

2.3.1.1 Les données secondaires

Les données secondaires sont les données recueillies dans les centres de documentation ; tirées des livres, rapports, revues, thèses etc. Elles viennent en complément aux données primaires. Multi sources, la recherche des données secondaires concerne donc la recherche documentaire, la recherche sur internet et la recherche iconographique.

✓ La recherche documentaire

La collecte des données secondaires s'est effectuée dans les bibliothèques et les médiathèques de Yaoundé. En plus, elle est le fruit des archives, des résultats des colloques d'origines diverses. Les bibliothèques que nous avons consultées sont entre autres : la bibliothèque de l'École normale supérieure (ENS) de Yaoundé, la bibliothèque du Département de géographie de la Faculté des arts lettres et sciences humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I, la bibliothèque centrale de la même institution. La bibliothèque de l'Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation (MINRESI) nous ont aussi édifié sur le sujet de recherche.

En outre, les structures et services tels que l'Institut national de cartographie (INC), la collectivité territoriale décentralisée de Melong ont également contribué à ces travaux en mettant à notre disposition des informations importantes pouvant nous aider dans la rédaction de notre travail de recherche.

✓ la recherche internet

Hormis des bibliothèques et centres de recherches, nos recherches se sont étendues aux consultations cybernétiques. Le monde étant dominé par les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, nous nous sommes appesantis sur la nouvelle donnée en menant des recherches de type électronique afin de compléter au mieux les informations et de comprendre davantage le sujet soumis à notre étude. C'est ainsi qu'au moyen des moteurs de recherches à l'instar de Google et des annuaires tels que Yahoo, Alta vista, Google chrome, Google Scholar, Persée, nous avons pu collecter un maximum de données. Celles-ci nous ont permis de connaître ceux qui ont abordé ce sujet avant nous, ainsi que les axes d'analyse de leurs recherches.

✓ La recherche iconographique

La carte est le principal outil de travail du géographe. Aucun travail géographique, répondant aux critères de la discipline, ne saurait se faire sans elle. La localisation de la zone d'étude, l'acquisition des données physiques et humaines et la spatialisation des phénomènes géographiques étudiés ne peuvent se faire sans carte. Pour cela, nous avons eu recours à : l'institut national de cartographie (INC) et aux travaux précédents pour la réalisation de nos cartes.

2.3.1.2 Les données primaires

Cette phase de collecte des données primaires repose sur l'observation directe, à travers les prises de vue pour les illustrations, les enquêtes directes par questionnaire. Dans le cadre de notre étude, ces enquêtes ont été menées en Avril 2016; nous avons soumis aux populations de Melong un questionnaire dont la structure est la suivante :

- Le module A : Identification du répondant
- Le module B : état des lieux des politiques touristiques
- Le module C : stratégies de développement des infrastructures touristiques et des services
- Le module D : impact des politiques touristiques sur le développement des infrastructures et services

Les prés enquêtes ont été menés préalablement à l'observation directe.

2.3.2 La pré enquête

Il faut dire qu'une reconnaissance du terrain d'étude a été effectuée après la formulation du sujet de recherche. Cette première descente en Août 2015 nous a édifié sur

l'ampleur du phénomène que nous comptons étudier. De même, cette pré enquête a suscité en nous de nombreuses interrogations et a contribué de prime abord à confronter les informations issus de la recherche documentaire aux premières réalités de terrain. Aussi, grâce à elle, nous avons pu cadrer et orienter notre sujet de recherche.

2.3.3 Le choix des villages à enquêter

Notre zone d'étude compte deux (02) groupements ou strates à savoir :

- Melong ville constitué du canton Mbo;
- Melong rural constitué du canton Elong.

Ces différents groupements totalisent respectivement 11 quartiers et 29 villages. Le tableau suivant présente les groupements et villages de la zone d'étude.

Tableau 4 : Groupements et villages de la zone d'étude

Groupements		Quartiers / Villages
strate	canton	
Melong urbain	Canton Mbo	QUARTIER I, QUARTIER II, QUARTIER III, QUARTIER IV, QUARTIER V, QUARTIER VI, QUARTIER PONT, QUARTIER HAOUSSA, NEW MELONG, NANSI, NKONGSOUNG LONG TRAIT
		LELEM, MANKWA, MBOUROUKOU, NJINJOU I, MBOMOUANGO, EKOLBOUNI, MBOKAMBO, NLOLACK, NSANKE, EBANG MAMA, MBOANGO, MOUANGUEL, NGAL MBO, NLONGKO, MBOUASSOUM, EBAKONG, ETABANG, NZAKONG, EKODKAND, PASSIM, ESSEKOU, NDOKOU, MBOKOLA, NKAH

Melong rural	Canton Elong	EDIENGO, ELIMBONG, MUANGWEKAM, NINONG, NZOBI
--------------	--------------	--

Source: BUCREP 2005

Le tableau ci-dessus présente les différents groupements ainsi que les quartiers /villages de notre zone d'étude. D'après cette source de données, on dénombre dans l'arrondissement de Melong deux groupements, 11 quartiers et 29 villages. Au regard de la réalité de terrain et après confrontation à d'autres sources d'informations telles que le plan communal de développement de Melong de 2012, nous nous rendons compte que certaines localités ici considérées comme quartiers sont en fait des villages. D'autres sont considérés comme deux quartiers pourtant ils ne constituent qu'un quartier.

Ceci dit, nous avons choisi 04 quartiers et 06 villages. Ce qui fait un total de 10 villages/quartiers constituant notre échantillon. Ce choix n'est pas fortuit. En effet, il a été guidé par les informations obtenues lors des pré-enquêtes.

Les raisons du choix de ces villages/Quartiers après pré-enquêtes sont les suivantes :

➤ La taille de la population du village/quartier

Par souci d'intégration de tous les types de populations, nous avons choisi des quartiers les plus attractifs pour ce qui concerne Melong urbain. Il s'agit des quartiers où l'activité touristique est perceptible. Ceci en fonction du fait que les populations auront quand même un mot à dire en ce qui concerne le tourisme en général et les politiques touristiques en particulier via l'angle développemental des infrastructures. En milieu rural, les mêmes critères de choix nous ont guidés. Ainsi, nous avons choisi les villages où l'activité touristique se pratique le plus.

➤ L'ampleur du phénomène d'étude

La présence ou l'absence des attraits touristiques nous a par ailleurs été utile dans le choix des villages à enquêter. En effet, nous avons voulu représenter toutes les situations possibles. Si certains villages ont été choisis pour la forte attractivité des visiteurs, le choix des autres n'a pas été motivé à cause de l'absence ou l'insuffisance de ceux-ci tels que Mankwa, Nlolack, Nsanke, etc. Cela nous a permis de relever les enclaves liées au développement de cette activité d'où l'inefficacité des politiques de développement du tourisme.

Ces deux observations faites, nous allons faire un tableau portant sur les quartiers et villages choisis dans notre zone d'étude.

Tableau 5 : quartiers et village choisis dans la zone d'étude

Quartiers	Villages
QUARTIER IV	EKANANG
QUARTIER PONT	MBOUROUKOU
NEW MELONG	NLONGKO
NKONGSOUNG LONG TRAIT	MOUANGUEL
	MBOUASSOUM
	NZOBI

Source: BUCREP 2005

2.3.4 L'observation directe

Elle s'est effectuée en fonction de nos objectifs de recherche. Elle s'est effectuée en deux phases ; d'abord lors de nos multiples séjours à Melong, nous avons eu à explorer notre zone d'étude. Puis, nous avons identifié les villages où le phénomène touristique est le plus visible. Ensuite, pour mieux apprécier les différentes mutations du phénomène que nous souhaitons présenter, nous avons parcouru certains villages à pieds. Cela nous a permis de prendre connaissance de notre zone d'étude de manière profonde et détaillée. Nous avons pu apprécier les différents villages, leurs activités, leurs spécificités. Toutes ces étapes ont constitué en quelque sorte notre pré enquête.

2.3.5 L'enquête proprement dite

Cette enquête est meublée par :

- l'élaboration du questionnaire ;
- la prise des dispositions d'administration dudit questionnaire et ;
- du déroulement de l'enquête.

C'est une étape très importante car elle fait appel aux qualités physiques, mentales et morales du chercheur. Pour ce faire, nous avons créé un climat de confiance, de respect et surtout d'humilité envers les enquêtés. Par ce moyen, nous avons réalisé des entretiens avec des personnes ressources ainsi que certaines interviews.

2.3.6 Les entretiens

Nous avons eu des entretiens avec des personnes ressources : les autorités administratives et communales ainsi que les chefs des villages et quartiers choisis comme échantillon, les promoteurs des activités touristiques. Grâce aux entretiens avec les chefs de villages et particulièrement les chefs de groupements, nous nous sommes fait une idée générale des différents villages.

Tableau6 : répartition de la population ayant passé un entretien

Profession	Postes occupés	Effectif
Agents municipaux	-Adjoint au maire - Secrétaire général de la maire -Agent technique communal	03
Autorités traditionnelles	Chefs de village	02
Promoteurs	-Responsables des structures touristiques -Compagnies de voyage	03 02
Total		10

Source : enquête de terrain, Avril 2016

Tous ces entretiens ont été effectués sur place c'est-à-dire dans les structures concernées par les postes occupés. C'est ainsi que ces entretiens ont été effectués dans des lieux de travail.

2.3.7 Les enquêtes ou interviews

Notre enquête s'est effectuée à deux principaux niveaux :

Au niveau des chefs de chaque village. Cette étape consistait à faire comprendre aux chefs des différents villages constituant l'échantillon de notre zone d'étude, l'objectif de notre travail. Ces derniers, grâce aux guides d'entretien que nous leur avons proposés, permettaient d'avoir une idée générale sur la question du tourisme en général et des politiques touristiques en particulier ainsi que les acteurs de ces politiques, les stratégies et les obstacles auxquels font face ces politiques ainsi que l'influence de ces politiques sur le développement infrastructurel de leur localité.

Au niveau des populations, il s'agissait d'une enquête par questionnaire. Le questionnaire était destiné à la population de certains villages situés dans notre zone d'étude. Les enquêtes et interviews se faisaient beaucoup plus dans l'après-midi plus précisément à partir de 15 heures et les Weekend car nous nous sommes rendu compte qu'ils se rendaient très tôt dans leurs plantations et ne revenaient qu'à partir de 14 heures. Seules certaines personnes disponibles pouvaient être interviewées le matin car elles ne trouvaient pas en cela un trouble dans leur calendrier journalier.

Nous remplissions nous mêmes nos fiches d'enquête pour gagner en temps. Le plan d'échantillonnage nous a permis de mettre en exergue la base de sondage et la taille de l'échantillon.

2.3.7.1 La base de sondage

Le sondage est compris ici comme étant le procédé de collecte des informations auprès des personnes ciblées. La base de sondage y afférente à cette étude prend en compte l'ensemble de toutes les populations de l'arrondissement de Melong. Pour la fiabilité des données et la représentativité du phénomène d'étude, nous avons opté pour un échantillonnage par quota. Ainsi, au premier plan, tous les chefs de villages retenus ont été enquêtés. La base d'échantillonnage était constituée par les personnes ressources et les populations.

2.3.7.2 La méthodologie de tirage de l'échantillon

L'enquête de terrain de cette étude s'est faite à la fin du mois de Mars, mais beaucoup plus en mi- Avril 2016. Cette période combine la saison sèche et la saison pluvieuse. En début de saison pluvieuse, afin de ressortir les obstacles liés à l'administration du questionnaire. Cette période est marquée par une instabilité des planteurs des villages à enquêter. En outre, vue les effectifs pléthoriques du groupement de Melong ville, nous avons procédé à un échantillonnage par quota afin que l'espace rural soit convenablement représenté. En effet, nous savions au départ via les données du BUCREP 2005, que le milieu urbain représente 97% de la population de l'arrondissement tandis que le milieu rural est représentatif de 13 % de cette population. Ainsi, dans les deux strates d'étude à savoir Melong urbain et Melong rural, ont été définies des proportions d'individus à enquêter de 97% pour le milieu urbain et 13% pour celui rural. Puis, nous avons calculé le nombre de questionnaires à administrer dans chaque localité relativement à sa population totale car ce procédé ne fait pas intervenir le hasard au sens scientifique du terme. Quelle est donc la taille de l'échantillon ?

Tableau 7: répartition de la population de l'arrondissement de MELONG selon les différents milieux

Strates	Groupements	Population
Milieu urbain	Melong ville	49180
Milieu rural	Elong	1361
	Mbo	3738
Total		54279

Source : BUCREP 2005

2.3.7.3 Taille de l'échantillonnage

La population parente, c'est-à-dire la population totale de la zone d'étude est estimée à 54 279(BUCREP, 2005). Nous avons eu recours à la formule de la loi centrée normale réduite de la place-gauss pour déterminer la taille de l'échantillonnage. Ladite formule est la suivante :

$$n = \frac{t^2 \times N}{t^2 + (2 \times e)^2(N - 1)}$$

Avec :

n = la taille de l'échantillon désiré

N = la taille de la population mère

e = marge d'erreur

t = seuil de confiance

Le taux de confiance voulue mesure les écarts entre les proportions observées et les proportions réelles. Plus il est faible, plus l'échantillon est représentatif.

Avec $t = 92\%$ nous avons un taux de précision ou de représentativité de l'échantillon de 1,771 soit une proportion de 3,13644% (t^2).

Pour savoir le nombre de questionnaires que nous allons administrer à la population, nous allons appliquer la formule mentionner précédemment et poser l'équation suivante :

AN :

N = 54279 Individus

t = 92% → 1,771

$t^2 = 3,13644$

n = ?

$$n = \frac{3,13644 \times 54279}{3,13644 + (2 \times 0,08)^2(54279 - 1)}$$

$$n = \frac{171651,08}{1392,65324}$$

n = 123 questionnaires

Compte tenu des exigences du temps, mais également de la vastitude de la zone d'étude, un échantillon de 123 questionnaires a été retenu. Celui-ci a été administré à 123 personnes représentant chacun un membre de la population. Ces 123 questionnaires ont été proportionnellement répartis selon la taille de chaque localité et suivant les 02 strates à savoir Melong ville ou canton Mbo (97%) et Melong rural ou groupement Elong (13%).

Tableau 8: répartition des questionnaires dans les deux strates

Strates	Groupements	Population	Nombre de questionnaires
Milieu urbain	Melong ville	49180	111
	Elong	1361	3
Milieu rural	Mbo	3738	9
	Total	54279	123

Source : terrain Avril 2016

Ce faisant, on enregistre une faible proportion de questionnaires administrés dans le groupement Elong par rapport au groupement de Melong ville. Cette faible administration de questionnaires peut être justifiée par la petite taille de la population de ce groupement. Renfermant une population plus importante, Melong ville enregistre le plus grand nombre de questionnaires administrés. Le tableau suivant présente la répartition des questionnaires dans les différents villages.

Tableau 9: Répartition des questionnaires dans les différents villages

Strate	Population totale	Questionnaires
Melong ville	49180	111
Melong rural	5099	12
Total	54279	123

Source : Enquêtes de terrain 2016

Le calcul des questionnaires à administrer s'est fait selon la règle élémentaire appelée règle de trois suivante :

$$\begin{array}{l} \text{Si } 54279 \longrightarrow 123 \text{ questionnaires} \\ 49180 \longrightarrow x? \end{array}$$

Ce qui nous a permis de poser l'équation :

$$x = \frac{49180 \times 123}{54279}$$

=111 questionnaires

Le tableau laisse apparaître des contrastes sur le nombre de questionnaires administrés par strate. Le milieu rural enregistre 12 questionnaires. Ce faible nombre s'explique par le fait que les villages de ce milieu ont des effectifs réduits de populations. A l'opposé, nous avons le milieu urbain qui enregistre un taux de questionnaires très élevé. La taille de la

population des villages de ce groupement, l'importance des ouvrages touristiques sont des raisons qui justifient le nombre de questionnaires administrés dans ce milieu.

2.4 L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire élaboré renfermait des questions fermées et ouvertes. Ce questionnaire était structuré selon les grandes parties de notre sujet de recherche. Caractérisé par la souplesse et une expression compréhensible pour les populations enquêtées, le questionnaire nous a permis de collecter des informations pertinentes utiles pour notre étude. Aussi, avons-nous administré 123 questionnaires en trois jours ? Nous nous sommes fait accompagner par des personnes pour faciliter le processus d'enquête et gagner en temps. Le premier jour d'enquête fut le 11 Avril 2016. Ce jour-là, nous avons couvert une partie du groupement Melong ville plus précisément les quartiers IV, Pont, New-Melong, Nkongsoung, Mbouroukou et Ekanang pour un total de 67 questionnaires administrés. Ce qui explique ce nombre élevé de questionnaires administrés ce jour, c'est la densité de peuplement de ces zones. Ainsi, il était plus facile d'enquêter les populations de cette strate parce qu'elles étaient très rapprochées. Les questionnaires étaient administrés à toute personne d'un âge supérieur ou égale à 15.

Le deuxième jour c'est-à-dire le 12 Avril 2016, nous avons couvert les quartiers d'autre espace de cette strate pour un total de 43 questionnaires administrés. Ce qui nous a permis de boucler le groupement de Melong ville. Le dernier jour d'enquête, plus précisément le 13 Avril 2016, nous avons couvert l'ensemble du groupement rural pour un faible total de 12 questionnaires administrés. Il n'a pas été facile puisque certains villages ont des faibles densités de populations. Ainsi nous parcourions de longues distances à pieds avant de rencontrer une habitation.

Parvenus au terme de l'administration de nos questionnaires, nous avons couvert un taux de récolte de 81% car nous avons recueillis 100 questionnaires remplis et 23 questionnaires retournés.

2.5 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIQUES

Le traitement des données s'est subdivisé en deux parties. D'une part le traitement et analyse des données statistiques et d'autre part le traitement des données cartographiques.

2.5.1 Traitements et analyses des données statistiques

Le traitement des données quantitatives et qualitatives provenant des questionnaires, des entretiens ainsi que de la recherche documentaire ont été à la fois manuels et numériques.

Le traitement et l'analyse manuel a concerné les données et informations collectées à travers les guides d'entretiens et la recherche documentaire. Par contre, les questionnaires ont été dépouillés quantitativement et qualitativement suivant les techniques de traitement numérique des données avec les logiciels SPSS, EXCEL et Adobe Illustrator. Il s'est fait en deux phases : une première phase où nous avons pu dépouiller les différents questionnaires qui ne comportaient que des questions ouvertes et confectionner le masque de saisie des données brutes issues du terrain. La deuxième phase a consisté en la codification des données.

De cette codification, nous avons pu avoir des tableaux qui ont conduit à la réalisation de plusieurs graphiques illustrant certains faits inhérents à notre travail. Cette étape préparatoire à l'analyse et à l'interprétation a grandement facilité la suite de la recherche.

2.5.2 Traitement cartographique des données

La carte, premier outil d'analyse du géographe, a elle aussi fait l'objet d'un traitement numérique spécifique. Ainsi, la carte du Cameroun au 1/50 000 obtenue à l'INC nous a permis de réaliser les cartes de localisations de la zone d'étude. Ceci a été possible grâce aux logiciels de graphisme Adobe Illustrator 9.0 et de cartographie ARCGIS.

2.5.3 Canevas méthodologique suivi par l'étude

Pour résumer le canevas méthodologique suivi par notre étude, nous avons conçu le schéma ci-dessous :

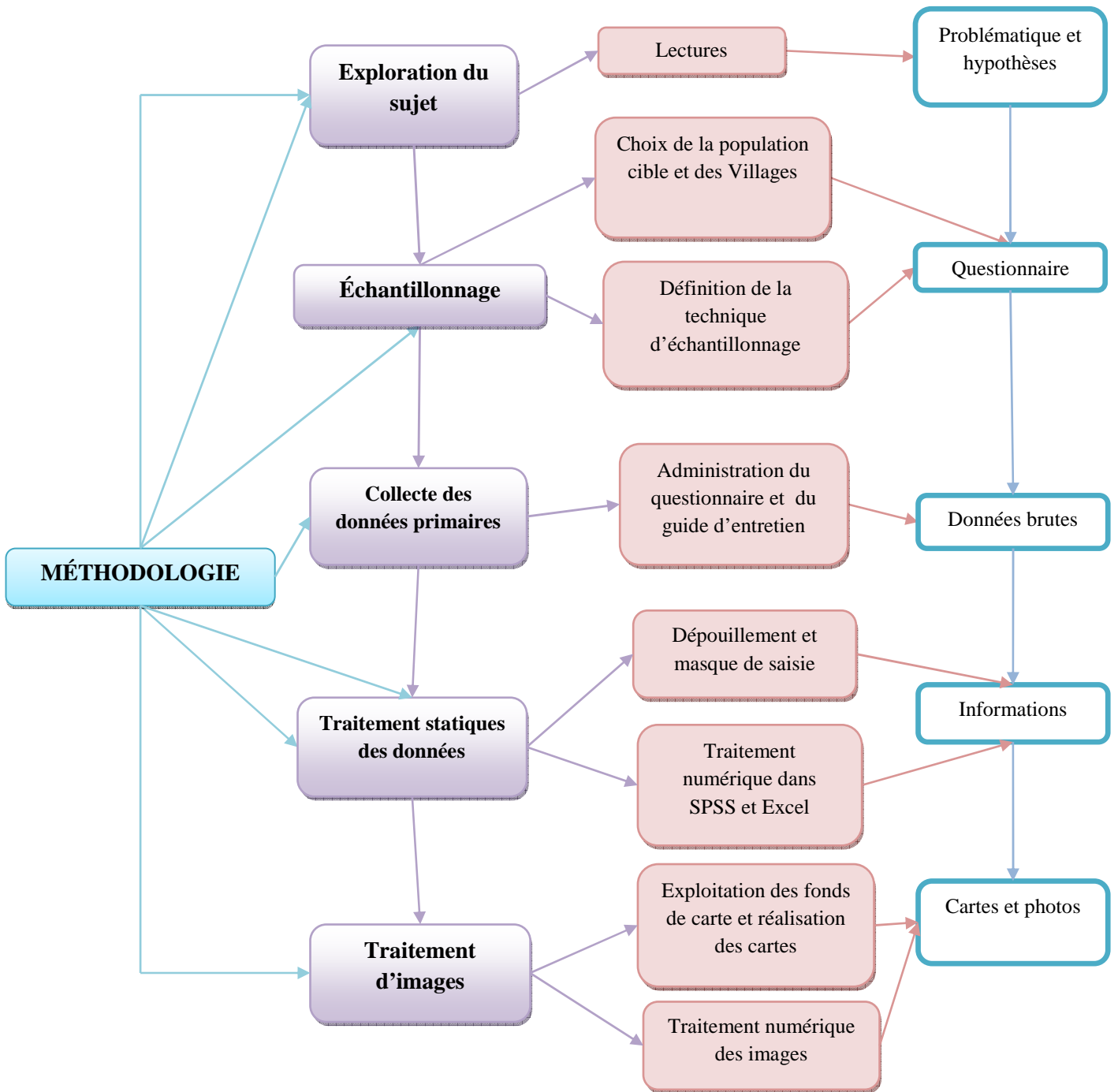


Figure 6 : Schéma synoptique de la méthodologie de recherche

2.6 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La réalisation de cette étude ne s'est pas faite sans difficultés. Nous avons rencontré les difficultés de toutes sortes et à différents niveaux. Mais, cela ne remet pas en cause le travail effectué.

2.6.1 Les difficultés au niveau de la recherche documentaire

Les difficultés rencontrées au niveau de la recherche documentaire sont diverses. Nous avons fait face au manque d'ouvrages en rapport direct avec le sujet d'étude. Les différentes bibliothèques que nous avons consultées étaient peu fournies en ouvrages traitant directement de notre thème. Bien qu'il existe assez de littérature sur le tourisme, très peu de celle-ci s'intéresse à l'orientation politique de tourisme. Cette insuffisance de littérature a constitué un frein à ce travail de recherche. Néanmoins nous avons pu exploiter les ouvrages existants pour mener à bien cette étude qui pourra servir plus tard à d'autres recherches.

Nous ne saurions quitter cette articulation sans évoquer les difficultés rencontrées à L'Institut National de Cartographie (INC). Il n'a pas été facile d'obtenir le fond de carte de localisation de notre zone d'étude à l'INC. C'est après plusieurs visites effectuées à l'INC que nous avons obtenu gain de cause. Toutefois, ces difficultés ne remettent pas en cause notre travail. A côté de cela s'ajoute les difficultés de terrain.

2.6.2 Les difficultés rencontrées sur le terrain

Sur le terrain, nous avons fait face aux difficultés diverses. D'abord, les moyens financiers et matériels que nous avons mobilisés ont été insuffisants. Ceci est lié au manque de subventions accordées à la recherche.

Cette situation a rendu difficile nos déplacements et la collecte des informations. Ceci d'autant plus que la zone d'étude est vaste, le moyen de transport utilisé ici est plus la moto ; celui-ci est excessivement coûteux. Il nous arrivait parfois de parcourir des dizaines de kilomètres à pieds faute de moyens de transport.

En ce qui concerne le matériel, le manque de dictaphone nous a rendu la tâche difficile pour les interviews et les enregistrements des vox pop. Ensuite, nous avons eu des difficultés liées à la communication. La plupart des paysans sont très peu instruits. Dans certains villages, il nous a fallu un guide qui jouait par ailleurs le rôle de traducteur. Enfin, nous mentionnons les difficultés d'accès aux informations auprès des structures sollicitées. Nous avons sollicité quelques hôtels et chefferies pour avoir des informations sur leurs actions et leur rôle dans le domaine de l'activité touristique sans suite favorable.

Aussi le SG de la mairie de Melong a refusé de nous fournir les statistiques sur l'activité touristique dans l'arrondissement de Melong. Nous avons mainte fois essayé sans suite favorable prétextant que ces informations sont confidentielles. Toutefois, nous réaffirmons que ces difficultés ne remettent pas en cause le travail effectué.

A côté de cela s'ajoute l'attitude des enquêtés. Ce type de difficultés a été particulièrement visible lors de l'enquête de terrain aussi bien pour les populations que pour les autorités municipales. En effet, nous nous sommes souvent fait repousser par certaines populations qui voyaient en notre étude (et ce malgré nos précisions et explications) une nouvelle stratégie commanditée par la municipalité pour s'infiltrer dans les affaires des populations. C'est ce qui explique d'ailleurs la faiblesse des résultats obtenus dans la collecte des questionnaires notamment en zone urbaine. D'autres encore qui nous taxaient d'agent de l'Etat, attendaient de nous une certaine rémunération après l'administration de notre questionnaire. Tandis que certains refusaient simplement de nous répondre parce que les chercheurs qui nous ont précédés dans cette entreprise les ont miroités.

A ceci s'ajoute le climat parfois rude qui ne favorisait pas nos déplacements dans la zone d'étude surtout les jours de grandes pluies lors de nos prises de vue.

2.7 STRUCTURE DU MEMOIRE

Conformément à la norme des mémoires en vigueur au département de géographie de l'école normale Supérieure de Yaoundé (ENS), notre travail s'articule autour de 3 grandes parties. Chaque partie constituée de deux chapitres selon la norme.

La première partie de ce travail porte sur le cadrage général du sujet et les applications méthodologiques. Le premier chapitre donne les orientations du sujet et s'appuie sur un cadre théorique et conceptuel. Le deuxième chapitre quant-à lui explique les différentes démarches méthodologiques et leur implication dans l'étude

La deuxième partie a consisté à l'exploitation des données et présentation des résultats. Concernant le troisième chapitre, nous avons montré l'état de lieu des politiques touristiques au niveau national que local dans l'arrondissement de Melong. Et le quatrième chapitre quant-à lui est intitulé infrastructures et services touristiques dans l'arrondissement de Mélong pour mieux cerner le sujet.

En ce qui concerne la troisième partie, elle a consisté à la présentation et à la critique des résultats tout en faisant intervenir la vérification des hypothèses. Dans le chapitre cinq, il est question de présenter les actions de développement des activités touristiques sur le développement local de l'arrondissement. Et le sixième chapitre quant-à lui, consiste en la vérification des hypothèses, aux critiques des résultats tout en donnant quelques suggestions pour des politiques touristiques plus prospères au Cameroun.

En somme, cette partie du travail nous a permis de donner une vue d'ensemble à notre sujet en mettant en relief tous les contours. Ainsi, cadre théorique, cadre conceptuel et opératoire, applications méthodologiques et difficultés rencontrées, ont été clairement détaillés afin de mieux appréhender le sujet. Malgré les difficultés rencontrées, nous nous sommes efforcés à les surpasser et nous avons aboutis aux résultats concluants.

DEUXIEME PARTIE :
RECHERCHE ET EXPLOITATION DES DONNEES

Cette partie marque de plein fouet l'entrée dans cette étude. Elle comprend deux chapitres : le troisième chapitre porte sur l'état des lieux des politiques touristiques au Cameroun en général et à Melong en particulier et le quatrième chapitre sur les infrastructures et services touristiques de l'arrondissement. Mieux, le troisième chapitre présente les différentes orientations qu'on donne au tourisme et le quatrième chapitre quant-à lui traite des techniques mises en place pour booster le développement du tourisme.

CHAPITRE 3 :

POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE ET LES ACTEURS DE CE SECTEUR AU NIVEAU NATIONAL QUE LOCAL

Devenue la plus grosse industrie du monde depuis 1993, à travers sa première place dans tous les secteurs économiques, devant le pétrole, le Cameroun de par ses multiples potentialités naturelles, culturelles ainsi que son offre et sa demande touristique, va donc repenser sa promotion stratégique du tourisme. L'objectif ici étant de ressortir la politique qui sous-tend la valorisation de l'activité touristique ainsi que les acteurs de ce secteur d'activité, il est donc question dans ce chapitre de parcourir tour-à-tour, de fond en comble les politiques promotionnelles du tourisme camerounais en général et de l'arrondissement de Mélong et les acteurs de cette politique en particulier.

3.1 LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Une politique est le choix ou l'orientation qu'on met sur pied pour faire développer le tourisme. Cette orientation passe par des techniques ou stratégies. Une stratégie nationale consiste à développer une image de marque, de bonne réputation dans un secteur économique précis (tourisme) et à la communiquer à tous les niveaux en prenant en compte les valeurs des perceptions et des représentations des hommes. Une image de marque doit être une combinaison géographique, naturelle, culturelle et artistique.

3.1.1 Les politiques nationales en matière du tourisme

L'Etat Camerounais pour développer le tourisme au sein de son territoire a mis sur pied un certain nombre de recommandation devant servir de feuille de route à son bon fonctionnement. Ces recommandations visent les objectifs suivants :

- ✓ Promouvoir et organiser le tourisme interne ;
- ✓ Recevoir au moins 3 500 000 touristes internationaux au cours des trois prochaines années, soit de manière cumulée, jusqu'en 2009 ;
- ✓ Faire passer la durée moyenne de séjour des touristes de 2 à 4 nuitées dans les trois prochaines années ;
- ✓ Accroître le taux d'occupation dans les établissements d'hébergement ;
- ✓ Améliorer la qualité des services offerts aux touristes ;
- ✓ Augmenter significativement les dépenses effectuées par les touristes.

Pour atteindre ces objectifs touristiques, les objectifs intermédiaires suivants constituent un préalable :

- ✓ Mener des actions visant à réduire, voire éradiquer les menaces diverses qui pèsent sur l'environnement du tourisme balnéaire ;
- ✓ Développer et promouvoir les produits écotouristiques ;
- ✓ Dynamiser le tourisme de safari photo ;
- ✓ Dynamiser et améliorer la gestion du tourisme cynégétique ;
- ✓ Organiser et promouvoir les activités culturelles à des fins touristiques ;

- ✓ Organiser et promouvoir l'agrotourisme ;
- ✓ Dynamiser et promouvoir le tourisme sportif ;
- ✓ Organiser et promouvoir le tourisme de santé et de cure ;
- ✓ Stimuler et dynamiser le tourisme d'affaires et de congrès.

En tenant compte des objectifs ci-dessus mentionnés, le développement du tourisme passe par huit (8) axes stratégiques, à savoir :

- ✓ L'organisation et la promotion de la santé pour diversifier et enrichir le produit touristique camerounais ;
- ✓ La conservation et l'utilisation rationnelle des ressources fauniques et de la flore à des fins touristiques ;
- ✓ Le développement de l'écotourisme afin d'améliorer le niveau de vie des populations locales et de lutter contre la pauvreté ;
- ✓ L'aménagement rationnel de la côte atlantique camerounaise en vue d'en faire un haut lieu de tourisme balnéaire ;
- ✓ L'exploitation et la promotion des activités sportives pour améliorer l'image du pays et augmenter la croissance économique du Cameroun ;
- ✓ La mise en œuvre des stratégies appropriées d'organisation des congrès à des fins de valorisation des potentialités touristiques du Cameroun ;
- ✓ L'exploitation des activités agropastorales et rurales à des fins touristiques pour lutter contre la faim, l'exode rural et diversifier les sources de revenus des populations locales ;
- ✓ L'exploitation des manifestations et autres richesses culturelles pour une meilleure valorisation des potentialités du Cameroun.

De ces mesures ou stratégies devant booster l'activité touristique au sens global nous pouvons ajouter la promotion institutionnelle, la rapidité des procédures d'obtention des visas, la mise en œuvre du marketing, le renforcement des mesures de sécurité, les politiques d'implantation des structures d'encadrement et d'assistance les politiques de promotion commerciale.

➤ **La promotion institutionnelle du tourisme**

Les pouvoirs publics ont fait du développement du tourisme la cinquième priorité de leur programme en 10 points pour construire l'avenir du Cameroun. Pour appuyer cette initiative, un bureau d'informations touristiques fut créé en Octobre 2000 à Paris. En plus de cela, les services publics s'occupent de l'encadrement et de la promotion institutionnelle.

La promotion institutionnelle relève de la compétence de l'Etat mieux du Ministère du tourisme. Ces missions des services publics s'occupent de l'encadrement de cette promotion au Cameroun. La structure par excellence est le Ministère du Tourisme et des Loisirs(MINTOUL). Il propose à l'Etat :

- L'étude de toutes les mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité.
- D'une manière générale, toutes les propositions ou recommandations concourant au, les aménagements et le partenariat touristique. Parlant du partenariat à titre d'exemple développement du tourisme notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, le Cameroun, dans le cadre de la coopération Sud-Sud a signé en avril 2003 deux accords de coopération touristique avec la Tunisie pour promouvoir les échanges touristiques dans un monde où le pays souffre d'un marasme touristique. Cet accord a pour objectif de créer un jumelage entre l'ancienne Ecole Nationale d'Hôtellerie et de Tourisme de Ngaoundéré et l'Institut Supérieur d'Hôtellerie de Sidi DHRIF(Tunisie) (Jean Marie NKENNE Rigobert WAMBA 2011).

De façon pratique, le budget du ministre du tourisme est reparti dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : budget annuel de promotion en fonction des rubriques d'activités

Intitulés	Montants (FCFA)	Pourcentage
Matériel de promotion	250 000 000	20
Promotion intérieur	50 000 000	4
Promotion externe	600 000 000	48
Appui institutionnel	100 000 000	8
Renforcement des capacités des acteurs, autres, charges et arrivées	130 000 000	10,4
Prise en charge des hôtesses	40 000 000	3,2
Primes spécifiques	80 000 000	6,4
TOTAL	1 250 000 000	100

Source : Mintour, Mai 2010

Une observation lucide de ce tableau suscit  le constat selon lequel la promotion ext rieure absorbe 48% du budget. Elle concerne surtout la participation aux foires internationales, la qu te des march s nouveaux   travers la participation soit aux comp titions sportives internationales auxquelles le Cameroun prend part, soit aux commissions mixtes pour le d veloppement du tourisme (Maroc, Tunisie, France).

➤ **La rapidit  des proc dures d'obtention des visas**

La politique Camerounaise du secteur touristique vise   faciliter les mesures d'obtention des visas aux potentiels visiteurs au niveau de tous ses ambassades de part le monde entier. Cette politique contribue au d veloppement  conomique du pays car l'entr e des touristes au sein du territoire augmente le pouvoir d'achat du pays et permet la multiplication des et permet la multiplication des infrastructures d'h bergement, de loisir, etc. Tel est l'exemple de la r novation de l'a roport internationale de Douala en 2016. A cause des  v nements sportifs de 2016 et 2019 (CAN f minin et masculin) organis s au Cameroun, l'Etat Camerounaise via le Minist re des transports s'est vu contraint de r nover les locaux de cette infrastructure afin d' viter les intemp ries lors des arriv es des  trangers et locaux du pays.

➤ **La mise en  uvre d'un plan de communication**

Le volet communication comme politique touristique intervient ici dans la mesure o  les produits du pays ont la possibilit  d' tre connus   l'ext rieur   travers le marketing. Cette publicit  permet l'extraversion de la politique touristique car non seulement, elle doit  tre vent e   l'ext rieur mais  galement suscit  aux  tranger tout comme aux locaux un esprit de curiosit  des produits touristiques en augmentant l'entr e des devises dans l' conomie nationale.

Au vue de ce qui pr c de, il convient de noter que les orientations de l'Etat en mati re de politique du tourisme restent plus bas es sur une politique extravertie c'est-  dire une politique qui se voit tant au niveau national qu'international et sur la sauvegarde et la

protection des produits phares (entendons ici par produits phares tout produit dont la valorisation permet d'optimiser les entrées).

3.1.2 Les politiques touristiques au niveau local

On niveau local, la politique touristique est vue comme le choix qu'on met sur pied pour développer le tourisme. Ce choix met en exergue les différentes actions menées pour faire de la localité une destination touristique de renommée. Pour y parvenir, nous aurons recours à bon nombre de voies visant le bon fonctionnement de la politique mais avant, nous allons ressortir un tableau récapitulatif des attraits touristiques les plus en vue dans l'arrondissement car c'est à la base de ces derniers qu'on met sur pied la politique.

➤ L'arrondissement de Melong un atout touristique

L'A.M englobe en son sein bon nombre d'attraits touristiques faisant d'elle une destination touristique par excellence. Mais, force est de constater que ceux-ci sont pour la plupart ignorés à cause des conditions non favorables. Ainsi, nous avons comme attraits les montagnes, les lacs, les chefferies, etc. A la vue de ces attraits, peu sont connus soit à cause de la mauvaise mise en pratique de leur politique de valorisation et d'autres plus visibles. Ainsi, notre descente sur le terrain nous a permis de relever les attraits les plus visibles et les moins connus.

➤ Cadre législatif des communes dans le développement des politiques touristiques

Les sites touristiques communaux classés d'intérêt local, sont tout paysage naturel ou tout élément artificiel du patrimoine national présentant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue culturel, esthétique, historique, scientifique, légendaire, artistique et qui est exploité et préservé pour l'intérêt du tourisme dans le ressort d'une commune.

Ainsi, les communes, pour réaliser ces politiques, ont des obligations. Selon l'article 6 de l'arrêté N°12/A/MINTOUR du 01 mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local, les communes doivent assurer l'aménagement et l'exploitation des sites touristiques en y exerçant les activités si après :

- L'inventaire actualisé des ressources qui rendent attractifs lesdits sites ;
- La délimitation et la sécurisation desdits sites ;
- L'ouverture ou la réalisation des voies d'accès, de pistes de vision et de randonnées pédestres ou équestres pour la détente la découverte dans lesdits sites ;
- La réalisation des infrastructures de base dans lesdits sites ;
- La fourniture et l'installation des équipements de base, notamment l'eau, l'électricité et le téléphone ;
- La signalisation interne pour permettre la bonne orientation des visiteurs ;
- La viabilisation desdits sites par la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements destinés à l'accueil, à la restauration et l'hébergement des visiteurs.

➤ Les logiques politiques des promoteurs locaux

Les logiques politiques s'entendent comme l'ensemble des méthodes de promotion, de publicité, ou de marketing pour booster le développement des infrastructures touristiques. Ainsi, les politiques nationales ne sont pas réellement appliquées sur le terrain en raison de la faiblesse des budgets alloués au tourisme. Par conséquent, chaque promoteur touristique, se fixe un objectif à atteindre pour venter l'image de sa structure. Ces politiques sont en grande partie, des politiques de marketing, des politiques de concurrence.

3.2 LES ACTEURS IMPLIQUES DANS L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Nous pouvons définir acteur du secteur touristique comme toute personne qui prend une part importante ou qui participe activement au bon fonctionnement de l'activité touristique. L'objectif premier de ces acteurs se perçoit clairement à travers la loi n° 98/006 du 4 avril 1998 relative à l'activité touristique. Cette loi dans son article 4 alinéa 2 stipule : « les administrations publiques de l'État, les organismes publics et parapublics, les collectivités territoriales décentralisées doivent, dans le cadre de leurs missions respectives, promouvoir les activités touristiques dans leurs politiques sectorielles. A cet égard, ils organisent des campagnes de sensibilisation en vue de la promotion d'une véritable culture touristique». C'est-à-dire que le développement du tourisme est une œuvre collective qui requiert l'intervention et la mobilisation d'une multitude de personnes.

3.2.1 Au niveau national

Depuis l'accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun a subi un long processus en matière institutionnelle du tourisme avant d'aboutir à l'actuel Ministère du tourisme et des loisirs (MINTOUL). Ces différentes mutations marquent clairement le souci de la recherche de la formule idoine pour développer une activité touristique de marque afin de contribuer efficacement au développement du Cameroun.

Tableau 11 : organisation du MINTOUR

Structures	Années de création
Office National Camerounais du Tourisme	3 Aout 1960
Commissariat Général du Tourisme	12 Juin 1970
NORCAMTOUR	1971
Délégation Générale du Tourisme	25 Novembre 1975
Secrétariat d'Etat au Tourisme	12 Décembre 1986
SOCATOUR	1987
Ministère du Tourisme	13 Avril 1989

Source : Adapté de Jean-Marie NKENNE, Rigobert WAMBA (2011)

Au niveau national, un bon nombre d'acteurs entre en jeu en matière du tourisme à savoir :

➤ Le Ministère du Tourisme

Le décret n° 2005/ 450 du 09 novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme assigne à ce dernier pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du gouvernement dans le domaine du tourisme en général. Ce décret institue une direction de la promotion du tourisme et des sites touristiques chargées :

- Du suivi de l'activité partenariale ;
- De l'élaboration et du suivi de l'application de la réglementation relative aux sites touristiques ;
- Du développement de la promotion et la conception des circuits touristiques ;
- De la détermination des zones touristiques ;
- De l'établissement et l'actualisation de la carte touristique nationale ;
- De la gestion et l'exploitation des parcs nationaux et autres sites à des fins touristiques ;
- De la réalisation et de la diffusion des documentaires et les bulletins d'informations.

➤ **Le Conseil National du Tourisme**

Créé par la loi n°98/ 006 du 14 avril 1998, organisé par le décret n°99/ 112 du 27 mai 1999 et présidé par le Premier Ministre, le Conseil National du Tourisme (CNT) est chargé de :

- Etudier et de proposer au gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- Faire au gouvernement, toutes les recommandations concourant au développement du tourisme, notamment la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat touristiques.

➤ **L'Office National Camerounais du Tourisme**

Il est le premier organisme chargé de la promotion du tourisme au Cameroun. A cet effet, il est chargé d'aménager et d'exploiter les ressources touristiques afin de faire du Cameroun une grande destination touristique. Néanmoins, face à l'absence des opérateurs privés pouvant assurer la promotion et la vente des produits touristiques, les responsables de l'office joueront plutôt le rôle de tour- opérateur, agences de voyages et de guides touristiques à l'intérieur du pays.

Depuis 2010, le Cameroun a atteint la barre de 573000 touristes par an, soit 2 fois plus qu'en 2005, un chiffre que le pays convoitait des décennies auparavant. Depuis lors, cette nation compte parmi les destinations touristiques au sens de l'organisation mondiale du tourisme. Pour atteindre ce cap, le Cameroun a mis en place de nombreuses mesures incitatives dont la création de l'office national du tourisme (ONT) en 1960, aujourd'hui en hibernation pour « restriction budgétaire »

Cette structure publique avait pour mission essentielle de fournir l'information touristique aux visiteurs. Elle faisait des dénombrements à travers les communes et les régions du pays. Dans la présentation du bilan de fin d'année 2012 au palais de congrès de Yaoundé, le secrétaire général au ministère du tourisme et loisirs (MINTOUL), Angeline flore NGOMO, a reconnu que l'absence de l'ONT constituait l'un des principaux handicaps au décollage effectif du tourisme camerounais, par ailleurs qualifiés « d'Afrique en miniature ». Elle renseigne néanmoins que « le nombre d'arrivées de touristes aux postes aériens, terrestres et maritimes est passé de 604052 en 2011 à 817226 en 2005, soit un accroissement de 35%. Le tourisme contribue à hauteur de 2.5% du PIB. En absence de l'ONT, le CNT est effectif depuis mai 1999 par un décret présidentiel.

Pour atteindre le cap de 2 millions de touriste par an, le Cameroun compte sur la mise en place des offices communaux et intercommunaux du tourisme. En 2012, les ateliers de

renforcement des capacités ont été organisés dans les régions de l'Est, sud – ouest, nord et extrême - nord du pays en préjuge à la mise sur pied de ces offices.

➤ **Du Commissariat Général du Tourisme au NORCAMTOUR**

A partir de 1970, LE CGT viendra remplacer l'ONT. Cette nouvelle structure marque la volonté de l'Etat de consentir plus de moyens dans le développement de l'activité touristique. C'est pendant cette période que le pays voit pousser les premières infrastructures d'hébergements des classes internationales. De plus les parcs nationaux de la partie septentrionale et certains sites vont être dotés de campements pour héberger les touristes. Durant la même période, la règlementation et le contrôle des activités cynégétiques se renforcent afin de préserver et de protéger les sites notamment la faune et la flore dont certaines espèces sont en voie de disparition. La promotion institutionnelle de ces produits touristiques constitue l'objet de nombreuses foires : c'est l'objet de la naissance du NORCAMTOUR.

➤ **La Délégation Générale du Tourisme**

Pour répondre au nouveau défi lié à l'évolution du tourisme au Cameroun, une délégation générale du tourisme voit le jour remplaçant le Commissariat Général du Tourisme. C'est une institution aux attributions plus étendues que l'ancienne notamment en matière de la gestion et de la protection du patrimoine faunique national. A cet effet, il est doté des services déconcentrés pour lutter contre le braconnage et pour ouvrir des pistes de vision avant chaque début de saison touristique.

La nouvelle structure va engager une campagne promotionnelle de type international notamment vers les pays émetteurs du tourisme. C'est ainsi que le parc hôtelier de l'Etat s'enrichi avec la construction de nouvelles infrastructures d'hébergement à Bertoua et à Bamenda.

➤ **Du Secrétariat d'Etat au Tourisme au MINTOUL**

Cette structure a été créée pour la recherche des moyens de rationalisation et de plus d'efficacité dans le développement de son industrie touristique. Au même moment, la Société Camerounaise du Tourisme (SOCATOUR) est créée en remplacement de la NORCAMTOUR dont la direction régionale ne lui permettait pas de faire la promotion et la commercialisation sur le plan national. Ayant pour but l'aménagement des sites touristiques, la SOCATOUR a été frappée par la crise économique et l'absence des investissements va la contraindre à délaisser cet objectif pour désormais se consacrer à la promotion et à la commercialisation des produits touristiques. Cette structure tout comme la première sert d'instrument d'appui à la politique touristique nationale notamment, dans les activités de tour-opérateurs et d'agences de voyage. Mais il faut attendre 2005 pour voir une organisation de ce ministère intégrant une promotion soutenue du produit touristique. C'est à partir de cette évolution du cadre institutionnel où le Cameroun a pu tirer le meilleur parti et bâtir ses instruments de développement, que d'abord le MINTOUR fut créé et par la suite le MINTOUL aujourd'hui.

➤ **les autres administrations**

- Les communes : Elles sont les leviers indispensables dans le développement du tourisme, grâce à la décentralisation on remarque un grand rôle joué par ces collectivités. Les communes fournissent les informations nécessaires aux différentes recherches.

- Les communautés locales : Elles se retrouvent généralement à la périphérie et à l'intérieur des sites touristiques et sont dépositaires d'un savoir traditionnel étendu et d'une

richesse culturelle qui ne sont pas toujours exploités de façon optimale. Ces dernières maîtrisent l'origine, la naissance et même l'évolution des sites touristiques. Elles sont mieux placées pour fournir les informations nécessaires à la valorisation des sites touristiques.

Nous avons également des administrations qui travaillent en étroite collaboration avec l'Etat comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 12 : Principales administrations publiques et leurs domaines d'intervention

Désignation de l'administration	Domaines d'intervention
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Gestion des aires protégées
Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	Gestion des forêts, de la faune, des aires de conservation, de la chasse et de l'exportation des trophées
Ministère de la Culture (MINCULT)	Inventaire des principales activités culturelles et promotion de la culture nationale
Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme
Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme
Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI)	Fiscalité du tourisme, compte satellite du tourisme, douane et change
Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLAPDAT)	Programmation des investissements, de l'aménagement du territoire (zones d'aménagement touristique)
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	Exportation des denrées alimentaires Amélioration du cadre de vie en milieu rural
Ministère de la Défense (MINDEF)	Sécurité des personnes et des biens (touristes)
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)	Tutelle des collectivités locales qui assurent la mise en place des offices de tourisme
Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)	Sécurité des personnes et des biens, contrôle des arrivées aux frontières, délivrance des visas aux postes frontières
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)	Exportation des objets d'artisanat
Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)	Activités commerciales
Ministère chargé de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT)	Code des investissements
Ministère de la Santé (MINSANTE)	Conformément à la loi cadre n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la santé, le Ministère de la Santé s'occupe de la couverture sanitaire du territoire, de la mise en œuvre d'une

	politique de médecine préventive par la promotion de l'hygiène, l'assainissement de l'environnement, l'éducation sanitaire et la vaccination.
Ministère des Transports (MINT)	Fixation des tarifs de transport, tutelle des ADC, chartérisation
Ministère de la Communication (MINCOM)	Éducation touristique des populations /campagnes médiatiques de sensibilisation des populations, promotion du tourisme.
Ministère des Relations Extérieures (MINREX)	Délivrance des visas d'entrée au Cameroun, communication des informations sur le Cameroun aux touristes
Ministère des Travaux Publics (MINTP)	Désenclavement des zones et sites touristiques
Ministère des Domaines et des Affaires Foncières (MINDAF)	Problèmes domaniaux et fonciers
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)	Recherche et vulgarisation à travers ses instituts spécialisés (IRAD, IRZ...)

Source : MINTOUR

Cette liste qui n'est pas exhaustive montre à suffisance que le tourisme est une activité transversale dont le développement nécessite une synergie avec plusieurs autres administrations et institutions.

3.2.2 Au niveau local

Pour son développement, l'A.M enregistre plusieurs acteurs au rang desquels : les acteurs directs et les acteurs indirects.

3.2.2.1. Les acteurs directs

Dans l'arrondissement de Melong, il existe des acteurs directs qui sont directement impliqués lorsqu'on parle d'infrastructures touristiques à savoir :

➤ La délégation départementale du tourisme du Moungo

La délégation département du tourisme est selon l'article 64 alinéa 1 placée sous l'autorité d'un délégué départemental. Elle est chargée du suivi de toutes les affaires relatives aux établissements et agences de tourisme, à la promotion des infrastructures touristiques dans le département¹. On se rend à l'évidence que celle-ci joue pleinement son rôle car lors de notre passage dans leurs locaux, elle nous a présenté la liste des infrastructures touristiques que regorge le département du Moungo où nous avons extrait ceux de l'arrondissement de Melong. Mais la réalité sur le terrain est différente de ce qui est écrit. De plus cette dernière donne des informations détaillées sur les infrastructures touristiques de la localité, qui seront plutard envoyées auprès de la délégation régionale puis au ministère.

¹ Décret n°2005/450 DU 09 novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme

➤ **La mairie de Melong**

La loi du 01^{er} Mars 2011 confiait aux communes les compétences leur permettant d'exercer l'activité touristique au sein de leur circonscription. Ainsi, la mairie de Melong a pour missions d'aménager et d'embellir la ville tout en facilitant l'orientation des touristes dans la zone. La mairie de Melong joue un rôle crucial en ce qui concerne le tourisme en général et les infrastructures touristiques en particulier.

➤ **Les élites locales**

Si l'activité touristique prospère aujourd'hui à Melong, c'est d'une part grâce aux élites. Ceux-ci œuvrent pour la construction des hôtels, des espaces récréatifs afin de rendre le séjour des visiteurs agréable au sein de l'arrondissement. De ce fait la multitude des établissements touristiques est l'œuvre des particuliers. Ces élites sont des acteurs non seulement à la construction des établissements touristiques, mais aussi à l'entretien des routes et surtout dans les zones rurales à travers les comités de développement car l'entretien des routes par l'état est irrégulier.

➤ **Les ONG et les partenaires étrangers**

Les organisations non gouvernementales ne sont pas à négliger dans la promotion des infrastructures touristiques dans l'arrondissement de Melong. Ceux-ci peuvent apporter des appuis financiers importants. Le but est de promouvoir et de développer les infrastructures touristiques tout en fournissant aux communautés d'accueil une solide base économique et politique qui puisse leur permettre de résister aux mœurs venus d'ailleurs. Hors mis cet appui financier, ils ont pour rôle de procéder à des séances d'organisation, de sensibilisation et de gestion pour une réussite de l'activité touristique et éco touristique. De ce fait, les populations de l'arrondissement participent au développement de cette activité.

➤ **Les autorités traditionnelles**

Les autorités traditionnelles en personne des chefs de villages de l'arrondissement sont mieux placées en ce qui concerne la pratique du tourisme. Ils peuvent inciter les populations locales à s'activer à une meilleure collaboration, une participation effective et réelle. Les chefs des villages organisent des rencontres grandissantes afin de s'assurer de la protection des infrastructures touristiques de leur localité

➤ **La population locale**

La population locale est l'acteur qui bénéficie des retombées des infrastructures touristiques dans l'arrondissement. Elle entretient de plus en plus les infrastructures à caractère social tels que la route, les structures sanitaires, les structures scolaires et bien d'autres.

3.2.2.2 Les acteurs indirects

Un acteur indirect c'est celui qui participe à une moindre mesure, qui n'est pas tellement actif à la réalisation d'un projet. On ne peut le négliger car c'est un maillon où tout

le monde, toute structure est à prendre en compte. Les acteurs indirects qui participent à la contribution des infrastructures et des services touristiques de l'arrondissement de Melong sont entre autres :

➤ **Les structures de sécurité**

Par structures de sécurité, nous entendons l'ensemble des moyens qui permettent de maintenir l'ordre et la stabilité dans une localité. C'est ce qui n'est pas en reste dans l'arrondissement de Melong. C'est pourquoi il est indispensable aux touristes de se sentir à l'aise lorsqu'ils se rendent dans structures touristiques de l'arrondissement. Raison pour laquelle l'organe de sécurité est un facteur très important en cas de dangers physiques. Pour cela, l'arrondissement dispose de plusieurs structures de sécurité. On peut citer entre autres la gendarmerie, le commissariat spécial (photo 1),...chacun constitué du matériel nécessaire pour la sécurité des touristes.



Source :enquête de terrain Avril 2016

Photo 1 : commissariat spécial de Melong

➤ **Les structures sanitaires**

La santé étant un gage pour tous, elle est une valeur qui doit être gardée avec beaucoup d'attention. C'est la raison pour laquelle chaque touriste avant de se rendre dans une structure touristique de la localité, s'assure de la présence des structures sanitaires ainsi que des services offerts. C'est la raison pour laquelle les structures touristiques sont implantées non loin des centres de santé dans l'A.M.

➤ **Les structures de transports**

L'arrondissement de Melong dispose en son sein deux compagnies de voyages à savoir Maryland et Charter voyages qui sont des points de chargement des destinations Makéné, Bafia, Yaoundé. On dénombre par contre d'autres points de chargements tels que les gares routières servant d'orientation dans les périphéries de l'arrondissement. Force est de noter que ces compagnies de voyage sont en mauvais état (planche 1).



Source : Z.EPOH (Avril 2016)

Planche 1 : mauvais état des compagnies de voyage

Photo A : point de chargement charter express voyage situé au rond point de Melong

Photo B : point de chargement Maryland voyage

Ces deux photos de la planche nous montrent le mauvais état des compagnies de voyages de l'arrondissement de Melong ce qui s'explique par la négligence des promoteurs de ces structures.

En somme, il était question dans ce chapitre de faire un état des lieux des politiques touristiques au niveau national que local. Nous avons d'abord fait un bref aperçu des structures chargées de la bonne marche de celle-ci en partant par les acteurs pour aboutir aux politiques proprement dites. Il en ressort de toute cette littérature que la politique la plus en vue au niveau national est la protection et la sauvegarde des produits phares. Mais au niveau local, beaucoup d'efforts restent encore à faire car on assiste plus à une politique de concurrence et non de contribution au développement touristique ce qui signifie que les acteurs de ce secteur dans l'arrondissement ne travaillent pas en collaboration.

CHAPITRE 4 :
INFRASTRUCTURES ET SERVICES TOURISTIQUES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MELONG

Parler des infrastructures et des services touristiques, suppose un inventaire de celles-ci. De ce fait, il est donc question dans ce chapitre de présenter préalablement les infrastructures touristiques mises en place pour l'éclosion du tourisme, le mode de fonctionnement des services touristiques et enfin les obstacles liés au développement de ces infrastructures.

4.1 LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG

L'arrondissement de Mélong dispose d'un nombre significatif d'infrastructure. Ces infrastructures sont les suivants :

4.1.1 L'Offre touristique en infrastructures de communication.

Par définition, l'offre touristique comprend l'ensemble des services et biens finals proposés par le secteur touristique aux consommateurs. Ainsi, équipements, hébergements et transports constituent un maillon indispensable de la chaîne touristique, qu'elle soit structurée ou non. En ce sens, se sont autant de réalisations du tourisme. En effet, un lieu ne peut devenir touristique que s'il est relativement accessible et s'ils existent sur place, des infrastructures pour loger les touristes et leurs permettre de pratiquer diverses activités. Individuels ou collectifs, liés ou non au secteur marchand, ces éléments de l'offre sont aussi divers que le sont les pratiques touristiques.

Le réseau routier de l'arrondissement qui est le principal élément de communication est constitué pour la plupart des routes non bitumées (80%) (*Mairie de la commune rurale de Mélong*). De ce fait, La route est le principal moyen de communication de la localité. La Commune de Mélong dispose d'un réseau routier de 112 km (environ 14 km de routes bitumées) à sa charge, une route nationale et des routes communales. La route nationale n°5 traverse la zone de façon transversale. Il y a également l'ancienne National n°2 qui va du lieu-dit « rond-point » et traverse le périmètre urbain. La circulation est rendue possible à l'intérieur des villages par des routes secondaires et de nombreuses pistes (figure 8). Certaines localités telles que Mbokambo, Ebakong, Ekah... ne sont pas reliées au chef-lieu de la commune par une route.



Source : Données INC

Figure 7 : Carte routière de l'arrondissement de Melong

La figure ci-dessus nous présente l'état des routes de l'arrondissement de Melong. Comme mentionnés plus haut, le réseau routier dudit arrondissement est insuffisant car constitué en majorité des routes secondaires et des pistes décevantes de nombreux villages ce qui est un frein si l'on peut se permettre d'utiliser le terme au développement de l'activité touristique dans la localité. Ainsi, bon nombre de richesses touristiques (potentialités) sont enfouies dans cet arrondissement mais qui restent à découvrir à cause de l'absence des routes. Ce qui suscite la mise en place d'une politique d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier dans l'arrondissement.

De plus le secteur de l'énergie, conformément au DSCE, devrait être développé à travers un système de production fiable, afin de constituer la condition de modernisation de l'économie et de l'expansion des activités du secteur privé à l'exemple des activités touristiques. Ainsi, les profils de croissance définis dans le scénario de référence, ont attribué un rôle catalyseur à ce secteur. C'est dire en somme que le non-respect du calendrier énergétique compromettrait la compétitivité de l'industrie touristique de l'arrondissement de

Melong et même du Cameroun en général. Or sur le terrain, La commune de Mélong a un taux d'électrification de 45%. L'électricité est fournie par le biais d'ENEO, qui approvisionne toute la ville. De nombreux villages n'ont pas accès à l'énergie électrique en dépit de l'ancienneté du passage du courant électrique.

Concernant le réseau infrastructurel en eau potable, la commune de Mélong dispose d'un réseau local CAMWATER. La prise d'eau se fait à partir de la rivière Ngalé dont le débit est estimé à 30m³/h. La distribution de l'eau est rendue possible dans la commune grâce à un château installé à la production et deux réservoirs dont la capacité est de 300m³ pour l'un et 200m³ pour l'autre. On note également un réseau SCAN WATER qui dessert Mbouroukou, Ekanang, Ekodkang et Mboangon. Les dix villages du canton Elong ne disposent d'aucun réseau d'adduction d'eau. Néanmoins, les populations s'approvisionnent en eau auprès des bonnes fontaines, de forages et des sources. On en dénombre respectivement 16, 6 et 68, réparties à travers la commune. De plus nous pouvons citer des puits non aménagés et les cours d'eau. Nous déplorons de nombreuses coupures intempestives, ce qui fragilise les services quotidiens et la vie en générale des personnes.

En ce qui concerne les voies de communications sans fils, le téléphone portable des opérateurs Orange, MTN et NEXTELL constitue le principal moyen de télécommunication dans la localité. Le réseau téléphonique est fluctuant et couvre seulement quelques villages. La localité dispose d'ailleurs de trois antennes de relais MTN/ORANGE. Le réseau CAMTEL est actuellement non fonctionnel, l'antenne y relative subissant les effets de l'abandon du téléphone fixe au profit du portable pour lequel il n'est pas adapté. En outre, on capte aisément en ces lieux les chaînes de radio et télévision Camerounaise. Les populations écoutent ainsi les chaînes nationales et internationales.

Tous ces éléments sont nécessaires pour la prestation touristiques au niveau de l'image marketing de l'arrondissement de Melong, selon que le monde est devenu un village planétaire où le numérique occupe une place prépondérante pour un pays qui se veut en voie de développement.

4.1.2 L'Offre touristique en infrastructures d'hébergement :

Le nombre de lits disponibles dans une destination est une variable cruciale, car il détermine le nombre maximal de personnes qui peuvent être en même temps présente en un lieu touristique. Les hébergements touristiques se caractérisent avant tout par leur diversité : aujourd'hui on ne dénombre pas moins d'une quinzaine de catégories principales, au sein desquelles existent encore de multiples variantes. Dans l'espoir d'éviter la lassitude qu'engendre la mise bout à bout des définitions, la figure ci-joint propose une typologie des hébergements. Elle s'appuie tout autant sur des critères morphologiques (support de l'hébergement [bâtiment vs terrain], disposition des unités de logement [regroupement dans un bâtiment vs isolement]) que fonctionnels (prestations) ou économiques (établissements touristiques vs hébergement chez des particuliers, caractère commercial ou non de l'hébergement, caractère lucratif ou non de l'agent de l'activité).

L'hôtellerie est depuis longtemps un pilier majeur du tourisme. Sa fonction, comme son poids dans le secteur d'hébergement, ont toutefois fortement évolué. Avant le développement du tourisme moderne au XVIIIe siècle, les hôtels constituaient essentiellement des lieux d'étapes. Il s'agissait d'accueillir des voyageurs, fatigués par des déplacements souvent beaucoup plus pénibles qu'aujourd'hui, soit dans des sites isolés et/ou sur des axes de passage, soit dans les villes où l'on venait faire du commerce ou traiter ses affaires. Cette fonction s'est perpétuée, tout en prenant des formes nouvelles : lorsqu'elle est située le long des itinéraires vacanciers,

l'hôtellerie adaptée à l'automobile (motels aux Etats-Unis, hôtels de chaînes aménagés à la périphérie des grandes villes en Europe) comprend dans sa clientèle non seulement un contingent majoritaire d'hommes d'affaires ou de représentants de commerces mais aussi des touristes à la recherche d'un gîte bon marché et facilement accessible depuis les axes routiers principaux.

La commune de Mélong est dotée d'infrastructures qui permettent à ses habitants d'accéder à un mieux-être. Toutefois ils restent encore très insuffisants de par les distances et la paupérisation croissantes. Ces infrastructures peuvent être classées dans les domaines de la santé, de l'éducation, l'encadrement psycho social, de la communication, de l'énergie, de l'eau, du sport et de la culture.

La capacité d'accueil a porté essentiellement d'une part sur les infrastructures hôtelières. Bien que l'arrondissement de Melong soit doté d'insuffisance d'infrastructures hôtelières, il convient tout de même de noter que, de celle existantes, quelques-unes captent l'attention des visiteurs à l'instar de l'hôtel touristique BAN BI'NGOE (planche 2), qui est un cadre convivial, naturel, le tout conjuguant un charme de la vie de campagne et un confort modéré dans un cadre raffiné et chaleureux. L'arrondissement de Melong possède également des hôtels de classe moyennes et/ou clandestins qui constituent à leurs niveau, des espaces récréatifs et de loisir pour des potentiels visiteurs.

Malheureusement, cette capacité d'accueil hôtelière n'intègre pas suffisamment, des établissements de para hôtellerie, (meublé, locatif, club résidentiel, résidence secondaire). Bien que l'administration ne contrôle pas cette catégorie d'établissement, il est difficile de déterminer avec exactitude, la capacité d'accueil de la ville.

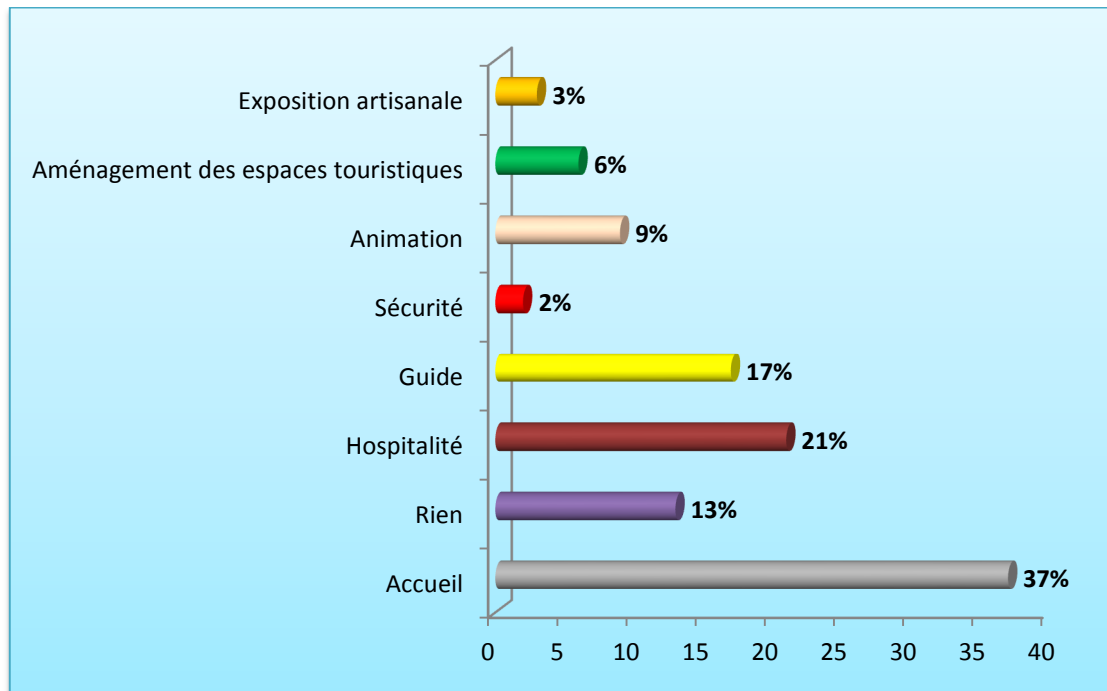


Source : Z. EPOH (Avril 2016)

Planche 2 : contrastes hôtelières en terme de qualité à Mélong

Photo A : vue extérieure d'un hôtel de marque de la ville de Mélong (hôtel touristique Ban Bi'Ngoe) récemment construit pour les touristes, il est constitué de deux bâtiments contenant 29 chambres luxueuses et agréable pour des séjours de par l'accueil chaleureux de ses employés.

Photo B Un hôtel de classe moyenne, situé au centre-ville de Mélong, l'hôtel DJANGA et Fils



Source : enquêtes de terrain avril 2016

Figure 8: Rôle des populations locales dans l'entretien des Touristes

Pour mieux comprendre les prestations des acteurs du tourisme en ce qui concerne les infrastructures d'hébergements (hôtels), une enquête minutieuse a été réalisée sur le rôle de la population dans l'entretien des visiteurs à Melong. Il en ressort que :

- 37% pensent que l'accueil est primordial et nécessaire pour le développement du tourisme.
- 21% optent pour l'hospitalité.
- 17% Pensent qu'il faut mieux guider les visiteurs.
- 13% sont muets
- 9% Sont pour l'animation
- 6% Optent pour l'aménagement des sites touristiques.
- 3% et 2% représentent respectivement l'exposition artisanale et la sécurité.

Nous pensons à travers ces statistiques que la population intervient beaucoup plus dans l'accueil et l'hospitalité vis-à-vis des visiteurs, ce qui permet de conclure qu'elle joue un rôle incontournable dans le développement l'entreprise touristique à Melong.

Considérant la logique selon laquelle c'est le tourisme qui permet de vérifier politiquement le niveau de développement des infrastructures et les services de tous les secteurs économiques d'un pays en général, et de l'arrondissement de Melong en particulier, les infrastructures de base de la localité ont un niveau d'appréciation minime.

Concernant les infrastructures sanitaires, la commune de Mélong regorge en son sein 21 centres de santé (photo 5). Il existe un hôpital central doté d'une morgue et un hôpital privé confessionnel (ADLUCEM) dans la ville. Aussi la commune compte 14 CSI (11 CSI publics et 03 privés de l'EEC), 5 centres médicaux privés. La fréquentation de ces formations sanitaires est appréciable, le taux de couverture sanitaire est de 70%, la couverture vaccinale 99% avec un taux de fréquentation de 75% d'après l'hôpital de district. On déplore une insuffisance de matériels, de médicaments, d'équipements et de personnel.

Etant l'une des priorités dans le développement infrastructurel d'un pays, l'amélioration de l'état de santé des citoyens Camerounais demeure pour le gouvernement, un objectif de développement social étroitement lié à la poursuite d'une politique de croissance économique soutenue. Le gouvernement cherche à atteindre cet objectif à travers une approche globale privilégiant la recherche scientifique. A Melong, le niveau d'accueil dans les structures sanitaires reste insignifiant et beaucoup d'efforts restent à faire. Ces infrastructures sanitaires sont d'une importance capitale dans le domaine touristique car, elles permettent de prendre soin des touristes ayant des accidents ou malaises lors de leurs tournées ou séjour dans la localité (photo 2).



Source: Z. Epoh (Avril 2016)

Photo 2 : hôpital central de Melong.

Dans l'optique des infrastructures éducationnelles, qui s'inscrivent dans le cadre général du développement des compétences humaines, les capacités nécessaires pour bâtir une économie Camerounaise solide passent d'abord et surtout par l'éducation. Mais, sur le terrain, le niveau de développement de ces infrastructures demeure précaire (planche 3)



Source : Z. Epoh (Avril 2016)

Planche 3 : Etat délabré des infrastructures scolaires de base.

Photo A voici l'Ecole publique de Melong centre qui présente des locaux vieillissants et mal entretenus. Cette école n'a aucune plaque de référence.

Photo B : Pollution avancée de la cour de récréation par les eaux de ruissellement stagnantes vecteur de maladies hydriques pour les enfants vulnérable.

L'éducation de base semble relativement couverte. En effet, on dénombre dans la commune 80 écoles primaires parmi lesquelles 72 écoles francophones et 08 écoles bilingues à cycle complet. 51 écoles sur 80 de ces écoles sont publiques, tandis que 26 sont privées confessionnelles et 03 privées laïques. Les écoles maternelles sont au nombre de 26 dont 12 publiques (01 bilingue et 11 francophones), 11 privées confessionnelles et 02 laïques. Certaines de ces écoles sont situées dans des zones d'accès particulièrement difficiles. C'est le cas des écoles primaires de Nzobi, Ekah, Mbokambo, Ediengo et Ninong.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, il y a des lycées francophone et bilingue à cycle complet, 16 CES et collèges. Nous déplorons l'absence de centres de

formation en hôtellerie et en guides touristiques, ceci montre les limites de la non effectivité des politiques touristiques.

4.1.3 L'Offre touristique en infrastructures de loisir, sport, de voyages et des établissements religieux

Ces infrastructures sont variées et comprennent des discothèques, les équipements de sports, les établissements religieux, les établissements de loisir et culturels, etc. Ces structures fonctionnent sous forme de clubs fermés pour certains et ouverts pour d'autres, cela dépend de la politique définie dans les objectifs de la structure.

En clair, on trouve dans l'espace urbain de la commune de Melong plusieurs stades de football parmi lesquels un stade municipal (quartier IV) servant d'aire de rencontres entre les différentes équipes de la ville lors des championnats de vacances et aussi des activités physiques. Les autres stades de l'arrondissement se trouvent dans les villages environnants. Ces stades sommairement aménagés sont les seules infrastructures de sport et loisirs.

Nous avons également dans l'arrondissement des établissements religieux dominés pour la plupart par des églises (catholiques et protestantes) en majorité et en minorité les mosquées pour les prières des musulmans. Cette planche nous présente quelques églises de l'arrondissement (planche 4).

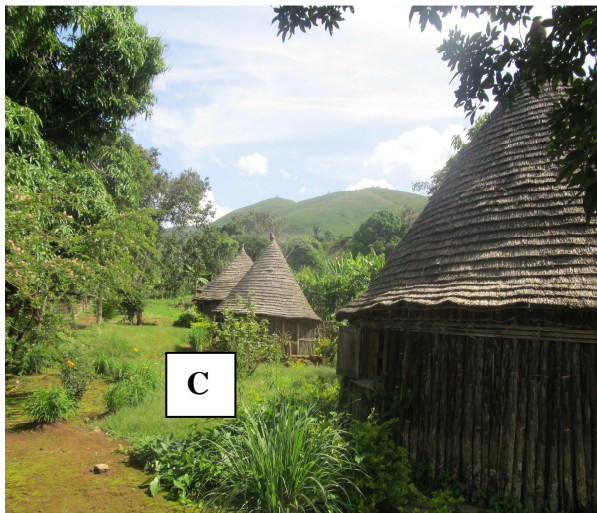


Source : Z. EPOH (Avril 2016)

Planche 4: deux églises de Melong (protestante A et catholique B)

Les différentes photos de la planche nous présentent de gauche à droite l'église protestante (photo A) et l'église catholique (photo B) de Melong centre situées non loin du rond point de Melong.

On note également des infrastructures de détente différentes des hôtels nommées les maisons d'hôtes (planche photographique 5) qui allient traditions et modernisation dans le décor à l'intérieur desquelles on retrouve simultanément des espaces verts, des infrastructures d'hébergement, commerciaux et de restauration ainsi que des espaces réservés aux activités sportives. La demande touristique de ces structures répond en majorité aux exigences des Occidentaux. C'est ce qui explique pourquoi ces sites sont beaucoup plus visités par les que les locaux. Ces sites favorisent le développement de bons nombres d'activités parallèles telles que les randonnées les balades, les visites des monts et des monts et des lac Manengouba.



Source : enquête de terrain Avril 2016

Planche 5: différentes vue de la villa luciole

Les lettres allant de A à F présentent tour à tour la plaque indiquant l'entrée de la villa (A), la route rocheuse conduisant à la villa et donc l'accessibilité n'est pas du tout facile en saison pluvieuse (B), l'extérieur et la disposition des cases rondes servant d'hébergement pour les

touristiques (C), l'intérieur d'une chambre double de ces cases rondes alliant tradition et modernisation (D), la salle de réception de la villa (E) et enfin le cadre restauration (F). Ces images illustrent la valorisation de la culture dans ce site bien qu'étant absente dans la majeure partie de l'arrondissement.

On dénombre par ailleurs quelques foyers communautaires (environ cinq), appartenant à des associations ou GIC. Ainsi, les établissements connus de l'AM sont repartis dans leur totalité dans le périmètre urbain et peuvent se lire dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: infrastructures d'accueil actives de l'arrondissement de Melong

Etablissements	Dénomination	Nombre	Localisation
Hôtels	Hôtel fongang	05	Marché central
	Hôtel la pastorale		Quartier administratif (quartier IV)
	Hôtel Djanga et fils		Rond-point
	Hôtel la rochelle		Quartier pont
	Hôtel Ban bi'ngoe		La forêt
Motels	My country	06	Nkongsoung
	Tagakou		La forêt
	Escale de l'ouest		La forêt
	Masekaplaza		La forêt
	Camoco		La forêt
	Le routier		La forêt
Auberges	Aubergemalina-coca	03	Bonanjo
	Complexe des 2 lacs		Bonanjo
	Auberge le café		Rond-point
Snack-bar-restaurants	Malabo	05	Centre-ville
	Bar-terrasse rond-point palace		Rond-point
	Amis fidèles		Centre-ville
	Bar Eko		La forêt
	Les viveurs		La forêt
Night-club	El dorado	05	Centre-ville
	Fiesta		Centre-ville
	Relax		Centre-ville
	Coq		Centre-ville
	Rond-point palace		Rond-point
Maison d'hôte	Villa luciole	02	Mbouroukou
	Villa kléber chollier		Mbouroukou

Source : Enquête de terrain 2016

Au vue de ce tableau, qui présente la répartition de quelques établissements touristiques actifs de l'A.M, nous pensons que ceux-ci sont majoritairement de classe moyennes en raison de l'insuffisance budgétaire. Ainsi, l'A.M se trouve une fois de plus dans la catégorie du tourisme car dispose des infrastructures pouvant motivées l'arrivée des étrangers.

Les enquêtes de terrain menées ont permis de relever quelques tarifications au niveau des établissements d'hébergement de la localité c'est dans ce sillage que nous avons pu établir un tableau récapitulatif de quelques établissements avec les prix des nuitées (*tableau*)

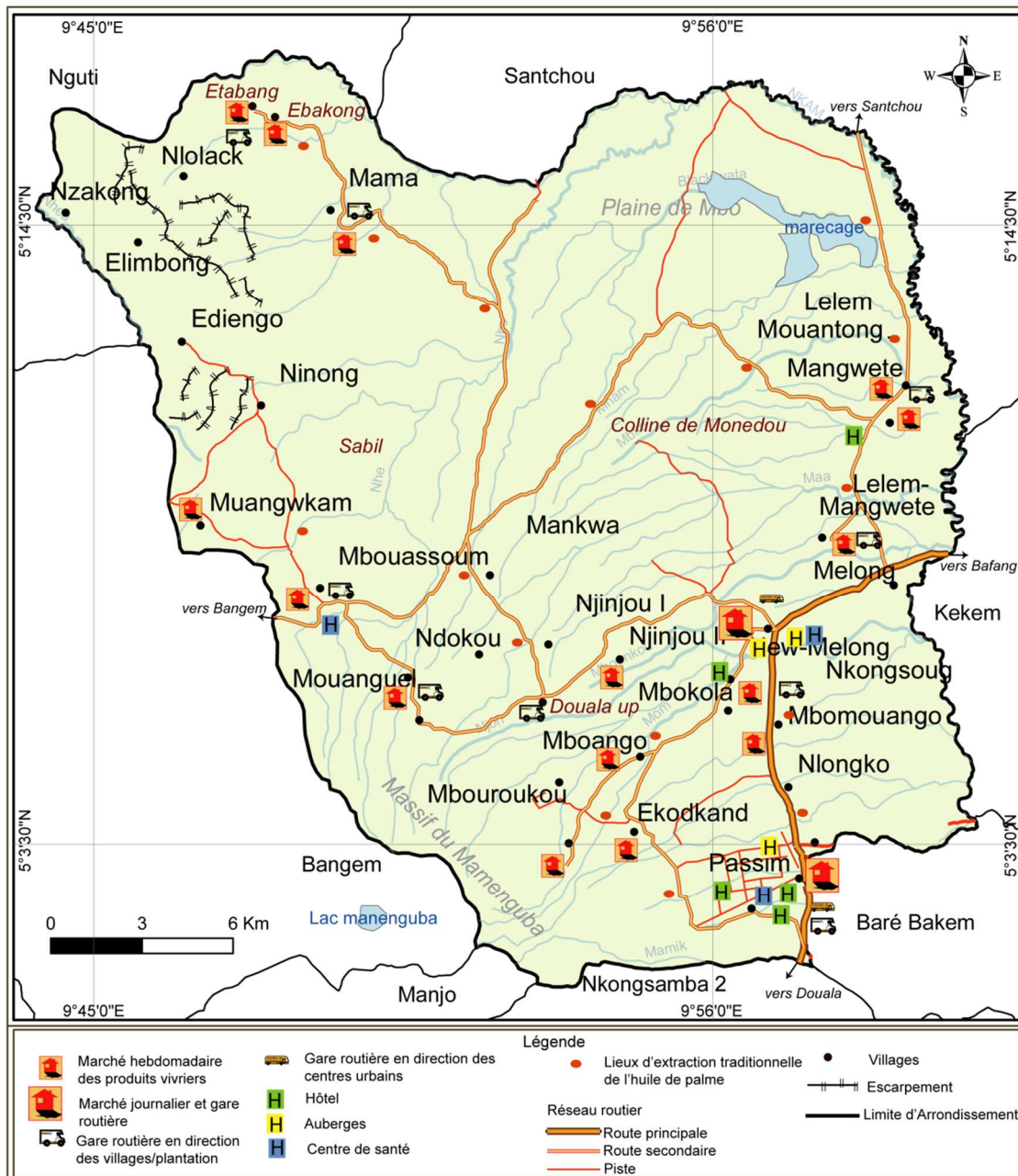
Tableau 14: grille des prix des nuitées dans quelques établissements d'hébergement de l'A.M

Etablissements	Prix des chambres		
	Simple	VIP	Double
Hôtel Ban Bi Ngo'e	5000 à 10000	12000 à 15000	15000 à 20000
Hôtel djanga et fils	3000	5000 à 10000	/
Villa Kléber	15000 à 30000	30000 à 35000	40000 à 45000
Villa Luciole	20000 à 35000	35000 à 40000	40000 à 45000

Source : Z.EPOH (Avril 2016)

Ce tableau nous donne un aperçu des prix des nuitées de quelques établissements d'hébergement de la place. Il en ressort de ces statistiques que les espaces de détente ou maisons d'hôtes à savoir Villa Luciole et Villa Kléber ont une tarification très élevée. Cette tarification s'explique du fait que ce sont plus les étrangers qui s'y rendent dans ces milieux de détente. Il convient tout de même de noter que les prix dans ces maisons d'hôtes sont parfois revus à la baisse en fonction des clients et de leur plaidoyer.

Ceci dit, après cet inventaire sur les infrastructures touristiques de l'arrondissement, nous avons trouvé nécessaire de faire une carte de localisation devant permettre le facile accès (figure 9)



Source : données INC

Figure 9 : carte des infrastructures touristiques de l'arrondissement de Melong

La carte ci-dessus permet de localiser avec précision les infrastructures touristiques de l'AM. Il en ressort que, ces infrastructures sont beaucoup plus localisées au centre-ville, suivant l'axe centrale : de Melong centre jusqu'à Passim, en raison de la concentration des autres secteurs économiques. En plus, la ville est aussi une zone transitoire entre la région du littorale et celle de l'Ouest, ce qui permet aux voyageurs d'avoir des moments de repos voire de détente. Or, les périphéries sont dominées par les marchés pour rapprocher d'avantage l'offre et la demande en produits de première nécessité.

A la vue de tout ce qui a été dit, il convient de retenir qu'au niveau local ce sont les communautés territoriales décentralisées qui sont en droite collaboration avec l'Etat et qui doivent veiller au respect de la bonne exécution de la politique dans leur circonscription. De ce fait, ces communautés doivent travailler en harmonie avec les promoteurs de l'activité

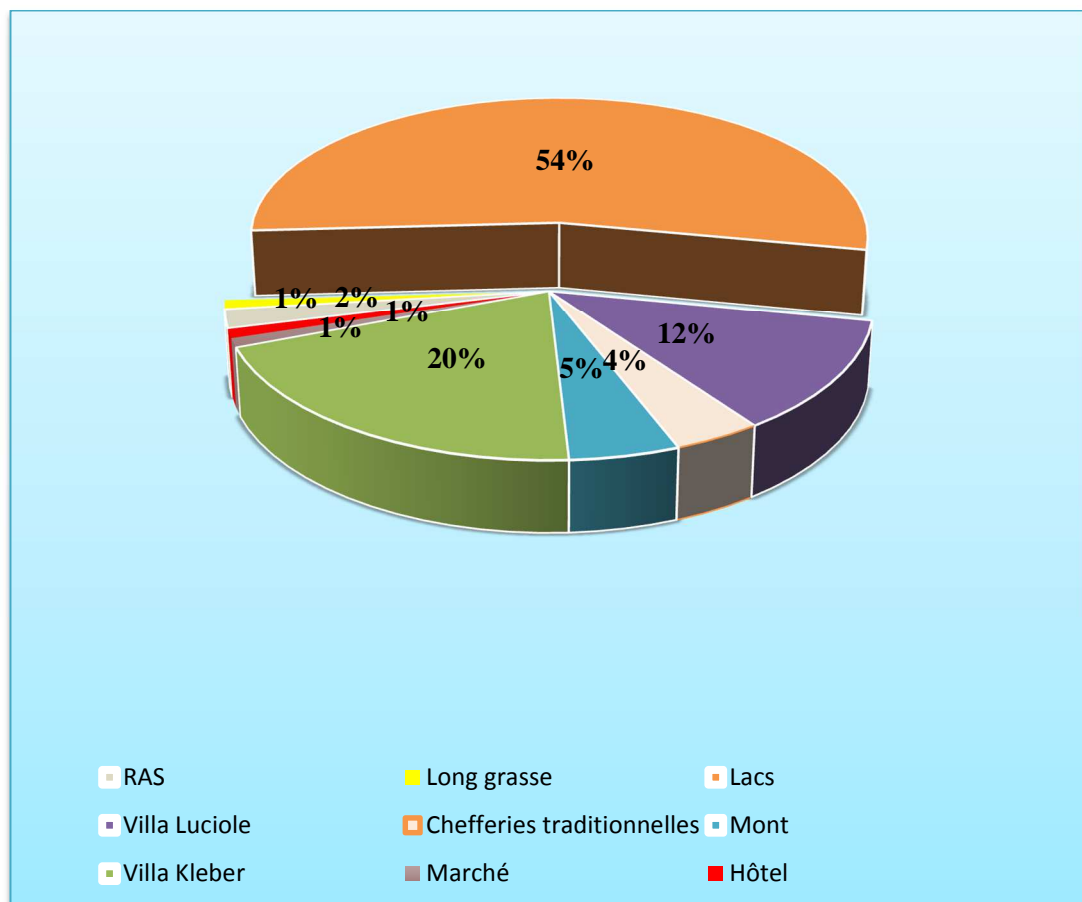
touristique afin de mettre sur pied un bon suivi de ladite activité par le biais des ONG, des GIC et des chefferies.

Quant-aux attraits touristiques, nous avons :

➤ **Attrait touristique le plus en vue : les lacs**

L'arrondissement de Melong regorge en son sein des attraits touristiques pouvant contribuer au bon développement de l'activité touristique. Cependant, l'aspect positif de ces attraits fait de l'arrondissement une destination purement touristique. Le massif du Manengouba fait partie de la chaîne montagneuse de l'Ouest Cameroun. Il s'étend à la fois sur la Province du Littoral (Département du Moundou) et la Province du Sud-ouest (Département du Koupé Manengouba).

Ainsi, lors de nos enquêtes sur le terrain, il a été reporté que ce sont les lacs manengouba qui sont les attraits touristiques les plus en vue de la localité. Or, selon le découpage administratif, ces lacs sont situés dans le département du Koupé-manengouba plus précisément dans l'arrondissement de Bangem (sud-ouest) mais au vue de la proximité de ces lacs avec le village Mbouroukou, les autochtones de la localité trouvent que c'est un attrait de l'arrondissement et c'est lui qui attire le plus de visiteur surtout en décembre où bon nombre de personnes se mobilisent pour y faire une descente (figure).



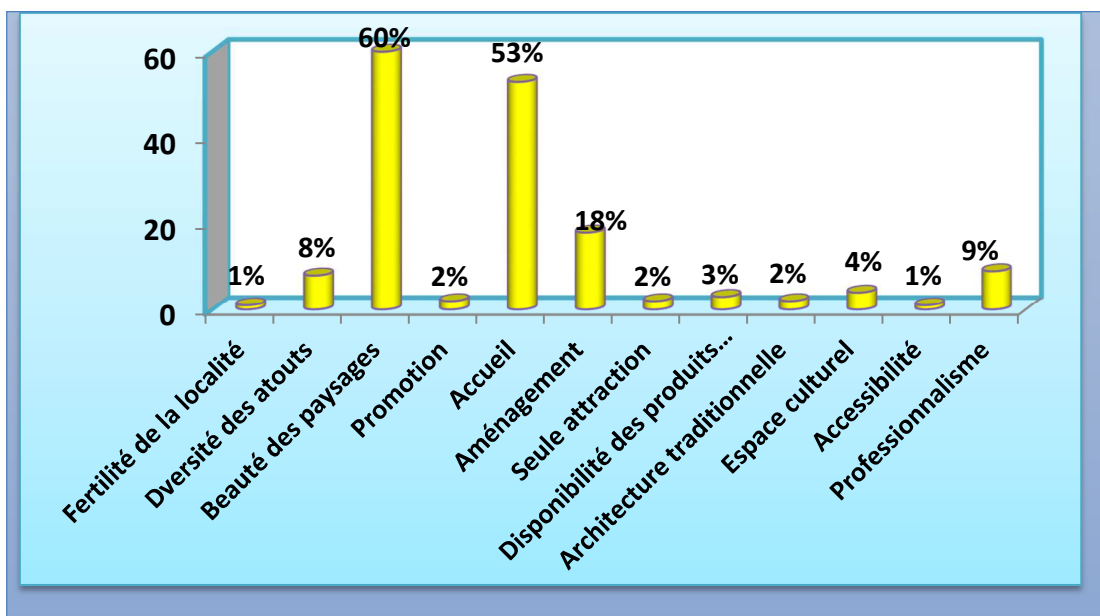
Source : enquête de terrain Zita (Avril 2016)

Figure 10: attrait touristique le plus en vue de l'arrondissement

Le diagramme ci-dessus nous montre que les lacs sont les plus visités de la localité car ils interviennent avec un pourcentage de 54% ensuite viennent la villa kléber (20%) et la villa luciole (12%). Après viennent les monts (5%), les chefferies traditionnelles (4%), les hôtels (2%) et enfin les marchés, le long grasse et ceux qui n'ont aucune idée avec un pourcentage très réduit (1%). Ces lacs sont de ce fait très visités pour des raisons connues ce qui nous amène à donner les raisons de leur forte attractivité.

➤ Les lacs : des attraits touristiques au paysage attractif

La forte attractivité des lacs s'explique de par la beauté de leur paysage. Même sans aménagement, le site attire déjà des touristes qui vont découvrir les 2 lacs de cratères baptisés "lac de l'homme" et "lac de la femme". Le nom Manengouba signifierait "homme et femme". Les lacs sont des produits de la nature et qui ne sont pas le fait humain. Ainsi, face aux raisons de la forte attractivité de ce site, bon nombre de personnes ont donné leur point de vue illustré sur la figure suivante :



Source : enquête de terrain Zita Epoh (Avril 2016)

Figure 11: raison de la forte attractivité dans les lacs

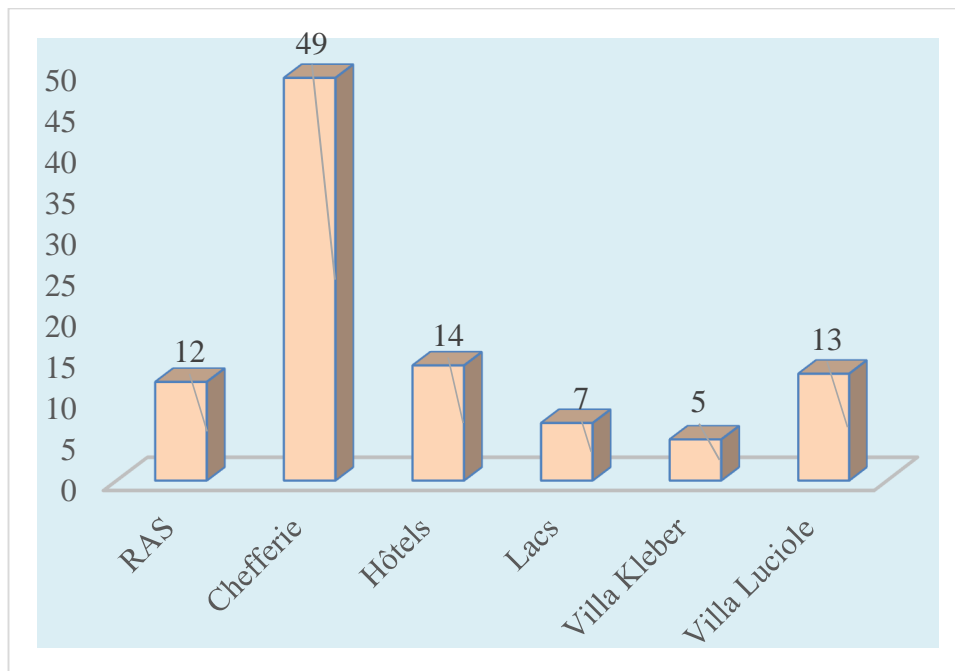
Comme mentionné plus haut, nous nous rendons compte que c'est la beauté du paysage qui prône sur cette figure avec un pourcentage de 60% ce qui fait que les visiteurs affolent plus cet espace car il inspire encore du naturel et n'est pas encore marqué par une empreinte humaine.

Ainsi, force est de relever que en matière du tourisme, une politique telle que celle de la promotion et de la protection de l'environnement devrait être appliquée afin de contribuer au développement local et économique de la région via le développement des infrastructures car nous nous sommes rendus compte que l'accès à ce site est difficile.

➤ Les chefferies : des attraits touristiques les moins visités

Après des observations faites sur le terrain, nous nous sommes rendus compte que, bien qu'il existe des espaces très convoités, d'autres encore restent très marginalisés. Tel est le cas des chefferies dans l'arrondissement de Mélong. Du moment où nous savons que les chefferies sont présentes dans toutes les contrées, leur particularité comme attrait touristique

devrait se ressentir tant au niveau du bâti qu'au niveau de la culture mais, notre plus grand désespoir a été dû au fait que dans l'arrondissement de Mélong, les chefferies ont perdues leur valeurs et sont plus en des bâtis modernes que traditionnels ce qui n'attirent pas de nombreuses convoitises. C'est cet état déplorable qui nous fait comprendre que la politique de promotion et de vulgarisation de la culture a échoué à ce niveau. Nous allons illustrer nos propos pas des résultats issus du terrain ci-dessous :



Source : terrain Zita (Avril 2016)

Figure 12: attrait touristique le moins visité

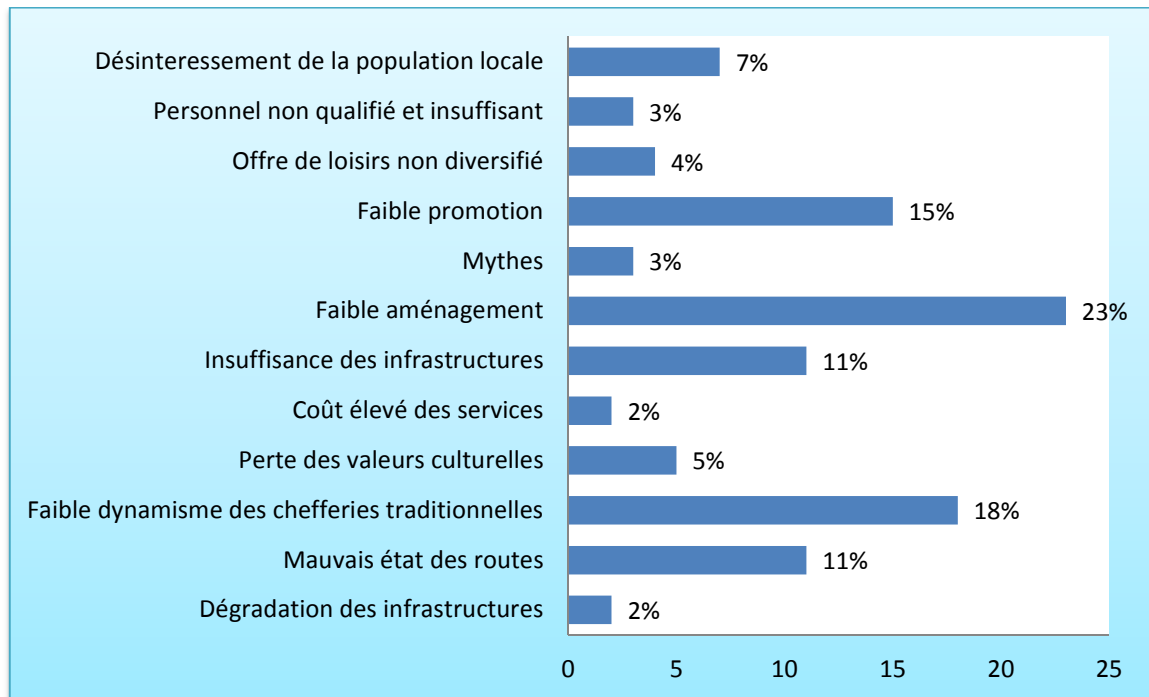
Comme mentionnés précédemment, les chefferies occupent la première place dans le classement des sites touristiques les moins visités et enregistre une moyenne de 49% qui est un support très élevé parmi les autres attraits de la grille. Ensuite, nous avons les hôtels 14% et la villa Luciole 13%.

Il convient aussi de noter que 12% de la population est restée inactive face à cette préoccupation ce qui implique un désintéressement visible de celle-ci en ce qui concerne l'aspect touristique de la localité raison pour laquelle des efforts restent encore à consacrer dans la relance effective de cette activité en général et la promotion d'un développement rationnel des infrastructures de l'arrondissement.

➤ **Les chefferies : un handicap au développement culturel**

Les chefferies sont les moins visités dans cette localité pour plusieurs raisons donc les principales sont leur faible aménagement, leur faible dynamisme et leur faible promotion. Ainsi, ces faiblesses se traduisent dans la mesure où les chefferies n'interviennent pas dans la bonne avancée de l'activité touristique puisque ne relevant pas elles-mêmes du touristique et ne sont pas du tout convoitées.

Ces raisons peuvent être illustrées comme suit (figure 14) :



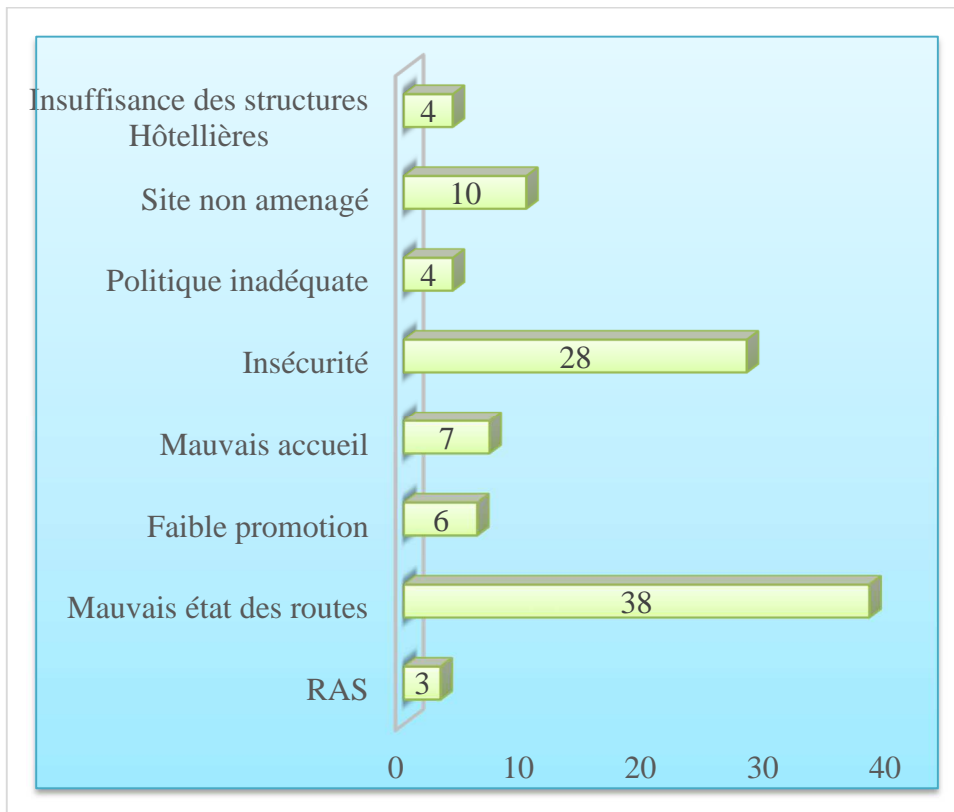
Source : enquête de terrain Zita (Avril 2016)

Figure 13: raison de la faible attractivité des chefferies

La figure précédente nous montre l'insuffisance voire la faible contribution des chefferies dans le développement touristique. Ainsi, cette modeste ou inefficace contribution de ces chefferies se traduit par un faible aménagement d'un taux de 23% qui traduit le fait que les chefferies sont plus modernes que traditionnelles d'où l'absence d'une politique de valorisation car ne reflétant par elles-mêmes la place qu'elles occupent.

Ensuite s'en suivent leur faible dynamisme (18%) et leur faible promotion (15%) qui sont également des obstacles au bon décollage de l'activité touristique.

Il convient également de noter que bon nombre de facteurs interviennent comme étant des freins aux visites touristiques ce qui est un élément à ne pas négliger. Ainsi, la figure 14 ci-après va mieux nous illustrer ces éléments



Source : terrain Avril 2016

Figure 14: freins à l'attractivité des visiteurs

Ce graphique nous présente le mauvais état des routes (38%) qui est un élément déstabilisant dans l'activité touristique d'où la nécessité de promouvoir une politique de réhabilitation et d'aménagement des routes conduisant au site touristique. Notons également le volet insécurité (28%) ; bien que l'arrondissement soit doté de structures sécuritaires, force est de noter que le climat touristique est menacé.

4.2 FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Parlant du fonctionnement des services touristiques dans l'arrondissement de Mélong, force est de constater que nous avons les services de restauration, d'hébergement, de transport et d'information.

4.2.1 Les services d'hébergement

Dans cette catégorie, nous faisons intervenir les hôtels, motels, auberges qui offrent des chambres de passage aux touristes. Ainsi, nous avons noté sur le terrain que bon nombre d'infrastructure ne dispose pas des capacités d'hébergement nécessaires en termes de nombre de chambres et du nombre de lits disponible ce qui est un problème majeur du développement touristique. Ce qui implique leur insuffisance.

4.2.2 Les services d'information

L'information étant la première priorité dans la vulgarisation de l'activité touristique, force est de constater que l'arrondissement de Mélong ne dispose pas des structures médiatiques pouvant vendre son image en tant que destination touristique. Ainsi, en nous rendant dans les structures touristiques, nous nous sommes rendus compte que très peu de

structures disposent de plaques appropriées de localisation, de page web, de tracs à remettre aux visiteurs au cas où ils auront encore envie de retourner dans la zone. Ce qui implique la non valorisation des structures médiatiques dans la zone.

Notons également qu'il n'existe pas au sein de l'arrondissement des guides touristiques reconnus. C'est chaque infrastructure qui opte pour ce service.

4.2.3 Les services de restauration

La restauration dans les structures d'accueil est diversifiée et variée. Ainsi, les structures touristiques au niveau de ce service mettent à la disposition des touristes des mets locaux et étrangers afin de constituer un brassage culinaire parmi lesquels nous pouvons citer entre autre : le koki, le ndolé, les bâtons de manioc, le DG, etc.

4.2.4 Les transports

Nous enregistrons la présence de deux agences de voyage Maryland et Charter voyage qui servent de transport inter région c'est-à-dire de déplacement quittant de Melong pour Yaoundé. Nous avons également des gares routières qui sont des points de chargement des déplacements de l'arrondissement entre les différents villages.

Nous nous sommes rendu compte que les structures touristiques n'ont pas de véhicules devant permettre les déplacements des touristes vers les différentes activités parallèles qu'elles offrent en plus de celle pratiquées au sein de leur siège d'implantation.

4.3 LES OBSTACLES POLITIQUES AU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MELONG

Le décollage touristique de l'A.M dépend d'un certain nombre de sacrifice positif. Cependant, les différents acteurs institutionnels et non institutionnels : notamment les pouvoirs publics et l'initiative privée, se sont engagé tôt, dans la promotion et la commercialisation des produit touristiques phares Camerounais. Cependant, les initiatives prises jusqu'ici n'ont pas connues des résultats escomptés. En effet, plusieurs contraintes structurelles empêchent encore aujourd'hui le développement d'une véritable industrie touristique au Cameroun. Ces contraintes sont de plusieurs ordres et très nombreuses :

4.3.1 L'ineffectivité des politiques de développements des infrastructures touristiques

Le secteur touristique n'a pas suffisamment bénéficié d'un véritable transfert de compétences comme pour les autres secteurs de l'économie du Pays.

A titre d'exemple, l'A.M ne possède pas de délégation d'arrondissement de tourisme tandis que celles de l'agriculture et de la promotion de la femme et de la famille sont présentes respectivement au quartier administratif et au quartier pont de la ville de Melong. Cela suppose une sorte de choix tactique de la part des pouvoirs publics, chose suspecte alors que nous savons tous selon le document complet de stratégie du MINTOUL, que le secteur reste marqué par la volonté du chef de l'Etat, de faire du tourisme, un puissant outil de relance de l'économie et de lutte contre la pauvreté. Selon les comptes nationaux, le tourisme demeure dans sa seule branche véritablement évaluée (restaurants et hôtels). La contribution de cette branche de l'économie est restée stable autour de 2,43% du PIB national et occupe le 11^e rang sur les 20 premières branches d'activités classées par ordre d'importance décroissante au Cameroun (Stratégie complète MINTOUL).

En plus, on note le fait selon lequel les politiques de promotion ne sont plus adaptés à l'évolution du secteur et une méconnaissance des marchés et de la distribution.

4.3.2 Insuffisance d'investissements : un désavantage compétitif

Un investisseur est un particulier qui apporte des capitaux stables à une entreprise pour le développer. On constate donc que dans l'AM, les investissements ont un niveau très faible. Or pour transformer les attractions naturelles en produits touristiques, il faut les aménager, les rendre accessibles et les entretenir. Pour accueillir les touristes et les conduire à leur lieu de résidence, il faut disposer d'un matériel roulant pouvant soutenir la concurrence c'est-à-dire aux normes de bien être exigés par les touristes.

Ceci vient confirmer la faiblesse des politiques touristiques responsable non seulement de la fuite et du manque des investisseurs, mais aussi de l'état déplorable des infrastructures touristiques reflétés par ces politiques. Parmi ces investisseurs les populations locales comptent le plus souvent sur leurs élites. Mais, ces derniers sont réputés comme des déserteurs de leurs localités en raison de leur sécurité face aux menaces mystiques.

4.3.3 L'insuffisance du budget et la faiblesse de la promotion.

Le budget promotionnel est le nerf des actions promotionnelles car, il est fortement corrélé aux arrivées touristiques. En général, les arrivées les plus importantes correspondent aux dépenses promotionnelles les plus significatives. Dans le cas du Cameroun, on note une insuffisance du budget Du MINTOUL, et par ricochet celui alloué à la promotion. Le budget en nette croissance depuis 2003. Il faut noter qu'il demeure insignifiant. Dans les nombreuses stratégies de développement du tourisme, l'un des axes stratégiques vise à positionner le Cameroun comme destination touristique en Afrique avec des moyens innovant en communication et en marketing.

A titre illustratif, on peut relever que depuis 2007, le budget du MINTOUR, a alloué environ 1,3 milliard à l'investissement et la présence dans les salons. C'est ce qui explique en partie la faiblesse des politiques de développement des infrastructures touristiques à Melong. De ce fait, le budget actuel du MINTOUL est présenté dans le tableau suivant (tableau 15) :

Tableau15 : budget du MINTOUL entre 2005 et 2009

Année	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement public	Montant total
2005	1 546 600 000	1 300 000 000	2 846 600 000
2006	2 098 000 000	630 000 000	2 728 000 000
2007	2 752 000 000	1 300 000 000	4 052 000 000
2008	2 797 000 000	1 300 000 000	4 097 000 000
2009	2 964 000 000	1 300 000 000	4 264 000 000

Source : loi des finances 2005-2009

En ce qui concerne le volet promotionnel, on note l'absence d'une politique nationale de promotion du tourisme et conscientisation des masses. En guise d'illustration, la consommation nationale du tourisme en général reste très faible. La culture et la conscience touristique sont loin d'être partagé par les Camerounais à divers niveaux de la chaîne (acteurs du secteur, jeune, citoyen) car, le peu de marketing qu'effectue le Cameroun est beaucoup plus orienter vers la demande occidentale comme si les Camerounais ne pouvaient pas faire du tourisme.

A cet effet, il n'existe pas de tranche d'antenne sur les media nationaux, présentant de façon explicite le tourisme au Cameroun, les sites et produits touristiques. Or pour faire connaître les produits touristiques, il faut communiquer, à travers les instruments qu'offrent aujourd'hui, les différentes techniques de communication à savoir : (les dépliants, les affiches, la participation aux foires, l'acquisition des films, la mise en ligne d'un site internet, etc.). Ceci d'autant que des efforts doivent être fait.

4.3.4 L'insuffisance des synergies entre les acteurs.

La véritable synergie qu'il faut développer entre les acteurs du tourisme est sans doute entre l'Etat et le secteur privé. Leur collaboration s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une véritable politique gouvernementale du développement du tourisme. A cet effet, c'est au gouvernement qu'incombe les investissements pour le développement des infrastructures touristiques. Il concourt également à l'aménagement, au développement et à la gestion de certains sites touristiques. Toutefois, la contribution de l'Etat à l'effort global de la promotion du tourisme demeure peu significative du fait de sa faible capacité financière, de son inaccessibilité aux crédits bancaires et de la taille réduite des entreprises qui la composent. Tous ces faits expriment la faible coopération entre le MINTOUL et les opérateurs privés dans la promotion du tourisme au niveau national en général et local en particulier.

L'absence de la délégation d'arrondissement du tourisme pour mieux contrôler les actions touristiques menées sur le terrain dans l'A.M rend suspect le processus de décentralisation or, dans le cadre de la loi sur les activités touristiques, les collectivités locales sont perçues comme des maillons essentiels de la stratégie du MINTOUL pour la promotion et La commercialisation du produit touristique à l'intérieur du territoire national. Ceci montre une autre forme d'insuffisance de synergie.

En somme, il était question dans ce chapitre de parler des infrastructures et des services touristiques dans l'arrondissement. Nous avons tour-à-tour présenté les stratégies, les infrastructures et le mode de fonctionnement afin de pouvoir tirer un accent sur ce qui est fait et ce qui reste à faire. Il en ressort de ceci que l'A.M dispose des infrastructures touristiques et des services mais qui restent encore à développer à cause de l'insuffisance de ceux en place.

TROISIEME PARTIE :
PRESENTATION, CRITIQUE DES RESULTATS, ET
RECOMMANDATIONS

La troisième et dernière partie de cette étude est titrée : présentation critique des résultats et recommandations. Elle est subdivisée en deux chapitres. Le chapitre cinq intitulé actions de développement des activités touristiques dans l'arrondissement de Mélong qui consiste à montrer les retombées du développement touristique. Puis, vient le chapitre six qui consiste en la vérification des hypothèses, la critique des résultats et les recommandations.

CHAPITRE 5 :

INCIDENCES DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG »

La présence des infrastructures touristiques dans l'A.M suppose une action politique plus ou moins effective. Celle-ci aura sans doute des retombées positives et négatives sur la population locale et même sur l'environnement. C'est dans cette optique que nous allons examiner dans ce chapitre tour à tour ces impacts.

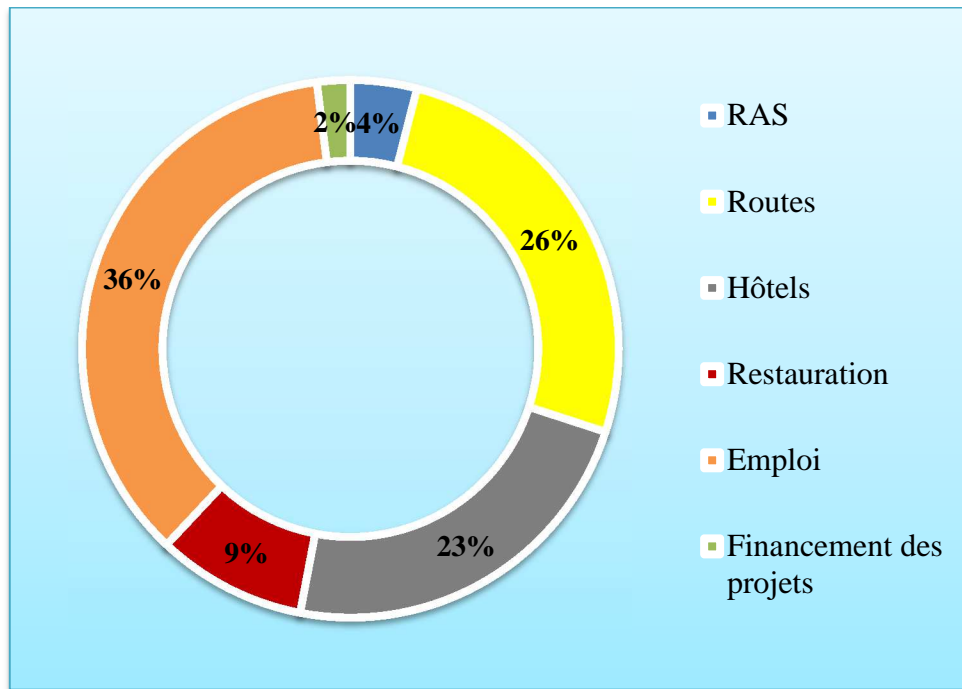
5.1 IMPACTS POSITIFS DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

Le développement des infrastructures touristiques dans l'A.M est un élément capital à partir duquel tout individu pourra trouver satisfaction car celui-ci va permettre l'embellissement et l'aménagement de la ville en offrant des opportunités aux populations locales. Ainsi, comme contribution, nous aurons :

5.1.1 Influence du développement des infrastructures touristiques sur la population locale

Durant la saison estivale, le tourisme apporte une contribution importante à l'animation de plusieurs commerces et services des communes touristiques (marchands de fruits et légumes, épiceries, cafés, restaurants et les différents services). Pour ces marchands et prestataires, la saison estivale est l'occasion d'arrondir leur chiffre d'affaires. Cette animation va d'ailleurs au-delà des frontières de la région puisque ces commerces et services ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux, mais ils recourent fréquemment aux négociants d'autres wilayas, notamment limitrophes.

Au chapitre de l'emploi, nous savons que le secteur touristique, par son recours intensif au facteur travail, est pourvoyeur d'emplois (figure 16). En effet, les types d'emplois procurés par l'activité touristique sont divers. On peut en distinguer trois catégories: les emplois directs, les emplois indirects et les emplois induits.



Source : enquête de terrain Zita (Avril 2016)

Figure 15 : apport du tourisme sur le développement local

Cette figure nous présente les différents avantages liés au développement de l'activité touristique et de ceux-ci, l'emploi prône car nous avons :

- Le secteur emploi qui enregistre un pourcentage de 36%, ce qui s'explique par une grande implication de la population dans le domaine touristique grâce aux sollicitations des postes en place ;
- Nous avons en second lieu les routes car celles-ci enregistrent un total de 26% ce qui signifie le développement massif de ces infrastructures car là où la route passe le développement suit ;
- Par contre, bon nombre de personnes (23%) sont pour le développement des hôtels qui sont tout de même un facteur captivant dans le développement d'une localité ;
- Quant-aux restaurants (9%), aux individus qui refusent de se prononcer (4%) et au financement de projets (2%), forte est de constater qu'ils ne sont pas très pris en compte.

Outre ces emplois, le secteur touristique en crée d'autres, qui sont des emplois saisonniers en raison de la saisonnalité de la demande. Ce sont généralement des emplois d'une seule saison et des emplois de courte durée (15 jours à 1 mois) durant la saison estivale. Le nombre d'emplois saisonniers créés dans ce secteur est instable, il atteint en moyenne 3000 emplois et varie d'une saison à une autre selon l'intensité de l'activité touristique. La main-d'œuvre utilisée est en général peu qualifiée, voire sans formation du tout et à faible revenu.

Pour les emplois indirects et induits, leur estimation est difficile à préciser. Cette difficulté provient de la trans-sectorialité de la satisfaction des besoins touristiques. Le secteur touristique fait appel à plusieurs branches de l'économie, soit pour son installation, soit pour son fonctionnement. Ces emplois sont souvent évalués par le principe du multiplicateur « à partir des emplois directs créés, le coefficient multiplicateur d'emplois permet de connaître le nombre d'emplois indirects en découlant » (Guibilato, 1983, p.147). Le plus souvent, les secteurs économiques concernés par les emplois indirects liés au tourisme sont : le bâtiment, les travaux publics, les équipements divers, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, etc.

5.1.2 Influence du développement des infrastructures touristiques sur le décollage économique

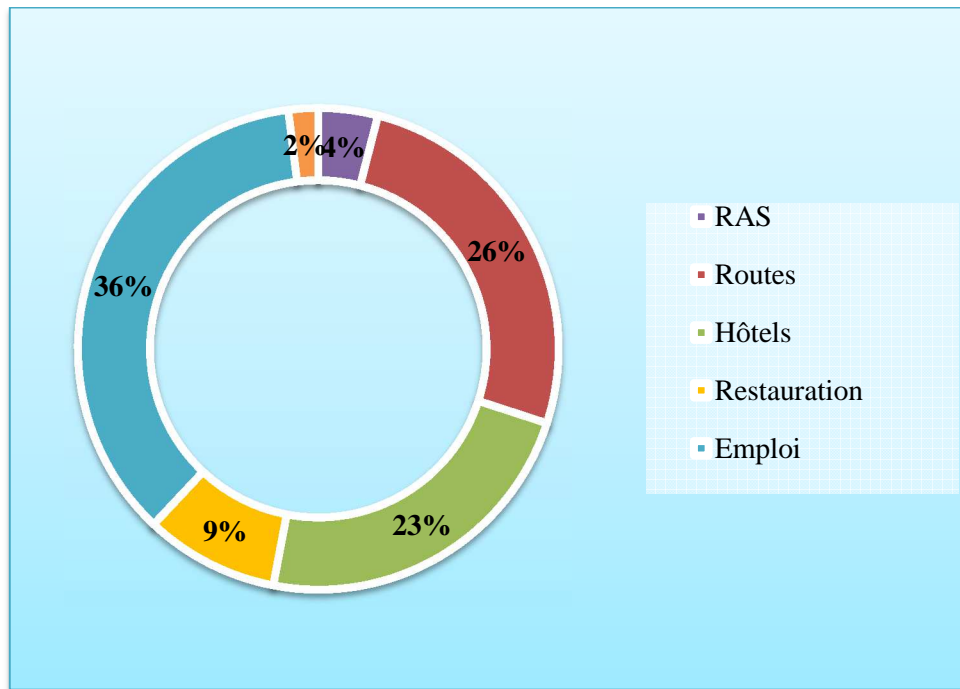
Quoi que le tourisme soit un fait économique à part entière, les économistes ont été pendant longtemps hostile à l'intégration du tourisme dans leur champ d'analyse et, cela pour des raisons multiples : manque d'intérêt, méconnaissance de la réalité. Le processus de valorisation du patrimoine dans l'arrondissement de Mélong a donné lieu à la constitution d'un ensemble de petites et moyennes entreprises, des infrastructures touristiques, les hôtels, agences de voyage, restaurants, espaces de détente notamment après la naissance de l'entrepreneuriat privé local dans le tourisme.

Cet ensemble est loin par son stade de développement de permettre une valorisation satisfaisante du potentiel touristique de la région, mais elle préfigure une zone de développement touristique en raison de plusieurs facteurs : présence de ressources touristiques abondantes, processus d'agglomération de PME, présence d'un entrepreneuriat local, existence d'une demande touristique locale et nationale de plus en plus élevée... Elle est composée essentiellement d'hôtels-restaurants de petit et moyen standing organisé sous forme de PME émietées. Il s'agit dans la présente section d'étudier les principales caractéristiques de cet ensemble et ses rapports avec le territoire. Nous nous intéresserons plus précisément à son organisation productive, son mode de régulation, son dynamisme, ses impacts socioéconomiques et ses effets externes.

Les infrastructures touristiques génératrices d'emploi sont les hôtels. A Mélong nous avons recensé les principaux hôtels, qui interviennent dans le développement du tourisme. Pour la promotion, les hôtels se contentent de quelques actions publicitaires qui se limitent à l'édition de brochures et dépliants pour la distribution à l'intérieur de l'établissement et à la réservation de quelques pages publicitaires dans les journaux et magazines nationaux. Notons que quelques hôtels ont déjà un site sur Internet.

En fait, les hôtels n'ont pas besoin d'une grande propagande pour faire le plein en haute saison puisque la demande est toujours forte pendant la période estivale. Il est à signaler aussi que les produits touristiques de ces hôtels ne sont pas commercialisés via les agences de voyage locales. Celles-ci, dans des cas très rares, se contentent d'effectuer quelques réservations sur la demande de leurs clients auprès des hôtels de la région.

Au vue de tout ce qui précède, force est de constater que l'activité touristique dans l'A.M est un pourvoyeur d'emploi ce qui contribue à une forte croissance économique (figure 16). Ainsi, forte est de noter que le développement de l'activité touristique dans l'A.M va susciter la création des emplois (36%), des routes (26%), des hôtels (23%), qui seront des produits rentables dans l'économie de la localité en particulier et nationale en général.



Source : terrain Avril 2016

Figure 16 : apport du tourisme dans le développement économique de la localité

5.1.3 Incidence du développement des infrastructures touristiques sur l'environnement.

La valorisation du potentiel touristique notamment les espaces verts, les forêts sacrées, les savanes : parc fauniques, zoo...Contribuent à la protection et à la valorisation des ressources naturelles. C'est un facteur essentiel pour la protection de l'environnement contre les abus de l'homme. C'est grâce au tourisme que l'on a procédé à la création et au développement de grandes réserves de chasse et des parcs nationaux. C'est ainsi qu'on dénombre au Cameroun, des parcs de Waza, de Boubandjida, de Bénoué etc.

Dans l'arrondissement de Melong, des efforts sont faits dans ce sens avec le développement des espaces naturels de loisir nommé villa luciole et villa Kléber qui sont des maisons d'hôtes. Cependant, sans ces politiques de protection de certaines zones protégées, les populations locales tueraient les espèces fauniques et floristiques pour s'y installer.

5.2 IMPACTS NEGATIFS DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES.

5.2.1 Impacts sur l'environnement

On distingue généralement trois types d'effets environnementaux engendrés par l'activité touristique. Il s'agit de la dégradation du milieu naturel, de l'érosion anthropique et de l'empreinte écologique liée aux transports.

Dans l'optique de la dégradation du milieu naturel, le tourisme frappe l'environnement (déforestation, feux de brousse) et est à son tour touché par la dégradation de la nature. Le tourisme vert et les touristes en général recherchent notamment des environnements et une biodiversité préservée ou de qualité. Mais il est actuellement source de dégâts environnementaux non compensés, via notamment les routes, aménagements hôteliers, urbanisations touristiques, construction des ports, etc. Tout ceci augmente la consommation

des ressources naturelles, localement pas ou peu renouvelables en encourageant parfois la sur fréquentation voire la destruction de l'habitat et milieu naturel ou terre cultivable (dégradation ou destruction des écosystèmes et des paysages).

En ce qui concerne l'érosion anthropique, il s'agit des différents aménagements orchestrés par l'homme sur l'environnement. En clair, l'homme dégrade l'environnement en creusant le sol (construction des grands hôtels), en perforant les montagnes (construction des autoroutes, des chemins de fer, des canaux maritimes, ...) en détournant les lits des cours d'eau (construction des grands barrages hydroélectriques) pour construire ces infrastructures touristiques.

Concernant l'empreinte écologique, elle est en grande partie liée aux transports. Il s'agit des dégâts causés par les gaz carbonique dégagés par les différents moyens de transports touristiques responsables en partie du changement climatique. A titre d'exemple, l'avion est le premier contributeur aux émissions de G.E.S du tourisme bien qu'étant le moins utilisé au Cameroun en général et dans l'A.M en particulier. Ceci soulève le problème de pollution.

Dans l'A.M, le développement des infrastructures peut impacter l'environnement dans la mesure où celui-ci va se voir réduire à cause des nombreux aménagements. C'est ainsi que le milieu doit se trouver dépourvu de ses éléments constitutifs.

5.2.2 Impacts Macroéconomique

Notre investigation sur le terrain nous a permis de déceler plusieurs carences dont souffre l'entreprise touristique liées aux infrastructures dans l'A.M. Ces carences constituent aussi des obstacles au développement du tourisme dans la région. Nous exposons dans les paragraphes qui suivent les principales carences que nous avons constatés sur le terrain.

Le produit phare offert par les entreprises touristiques de l'arrondissement de Melong est classé majoritairement dans la catégorie de l'écotourisme. Ce produit n'est pas un forfait ou un package, il se présente, plutôt, sous la forme d'un ensemble de services limités que le touriste vient chercher au niveau de l'hôtel. Ces services se limitent à l'hébergement et la restauration, et dans certains cas, à l'animation. Cette dernière se limite elle aussi à son aspect ludique (soirées discothèques et artistiques) et, dans certains cas très rares, à quelques activités éco touristique (l'alpinisme, jeux pour enfants, etc.). A vrai dire, les hôtels de la localité accusent un manque d'espaces d'animation (équipement sportif et de loisirs et de programmes d'animation : activités sportives, excursions, jeux, concours, tournois, karaoké...).

Cette conception étriquée du produit touristique engendre un fossé entre l'offre et la demande. Les entreprises touristiques de la région ignorent l'évolution de la demande et ne fournissent pas d'efforts particuliers pour satisfaire les nouveaux besoins exprimés par la clientèle, notamment la conception de nouveaux produits touristiques. L'innovation est absente dans la stratégie de ces entreprises.

De surcroit, le manque de professionnalisme des entreprises touristiques dans la localité de Melong souffre de carences en terme de professionnalisme. Ce manque touche aussi bien les propriétaires de ces entreprises que le personnel employé. Nous l'avons déjà signalé, le nombre d'entrepreneurs du secteur jouissant d'un diplôme ou d'un savoir-faire en tourisme est minime quoique l'ancienneté de quelques-uns et leur apprentissage sur le tas leur ont permis d'acquérir une réelle expérience valorisante.

Le manque de professionnalisme peut se manifester dans le moindre détail au niveau de la prestation touristique. Un propriétaire d'hôtel agissant en professionnel devrait, par exemple, remplacer une assiette ébréchée, nous a confié un chef cuisinier d'un hôtel classé faisant allusion au manque de professionnalisme de son patron. Le manque de professionnalisme est observé aussi au niveau du personnel employé. Les différents métiers de l'hôtellerie-restauration (maître d'hôtel, gouvernant, employé d'étage, chef de réception, réceptionniste, chef de cuisine, cuisinier, serveur, garçon de café...) ne sont pas toujours exercés par des personnes formées ou diplômées en la matière.

Généralement, c'est l'apprentissage sur le tas au sein des établissements qui permet d'acquérir ces métiers. En principe, les hôtels les mieux classés sont ceux qui emploient un personnel relativement qualifié, mais cela dépend généralement du degré de professionnalisme de leur propriétaire. Lors de notre travail de terrain, nous avons rencontré un technicien en chimie travaillant comme chef de réception dans un hôtel. Le manque du professionnalisme influence négativement la qualité des services offerts, les performances de l'entreprise et l'image de la destination.

On note en plus, la vétusté des équipements et faible qualité des services. La vétusté des équipements affecte en premier lieu le service d'hébergement dans les hôtels où le confort du client ne semble pas être une préoccupation centrale. A l'exception des hôtels construits récemment, la majorité des établissements fonctionne avec des équipements anciens, qui n'ont pas fait l'objet de rénovation. Le manque d'entretien affecte ces équipements avec des carences qu'on imagine sur le plan d'hygiène.

Généralement, le service des étages est confié à des femmes ou à des valets de chambre ne jouissant pas des compétences requises (soin, rigueur, organisation, sens aigu de l'observation, méticulosité...), faute de formation à ce métier, ce service n'étant pas considéré comme un métier à part entière par les propriétaires d'hôtels. La remise en état des chambres et l'entretien des parties communes ne se fait pas selon les procédures en vigueur, ce qui altère la qualité du service d'hébergement et dégrade les équipements.

Le service de restauration présente des insuffisances en ce qui concerne le professionnalisme du personnel et la qualité de la cuisine. Le service de réception souffre également de carences importantes en termes de professionnalisme du personnel (qui est rarement formé pour ce métier) et d'un retard flagrant en matière de technologie de l'information et de la communication (à l'exception de quelques hôtels qui ont introduit l'outil informatique avec des logiciels de gestion hôtelière, tout se fait encore manuellement). Quant à l'activité touristique, elle n'est pas encore à l'ordre du jour dans cet arrondissement. Enfin, les rares activités d'animation offertes au niveau des hôtels, notamment durant la saison des fêtes, ne sont pas toujours encadrées.

5.2.3 Impacts sur le plan politique

Comme nous l'avons déjà signalé, plusieurs contraintes entravent le développement touristique infrastructurel dans la région. Ces contraintes freinent la dynamique de création d'entreprises et dissuadent tout entrepreneur. Elles sont essentiellement de trois genres : bureaucratique (les lenteurs administratives dans le traitement des dossiers d'investissements au niveau du ministère de la tutelle et des organismes étatiques de promotion de l'investissement), financier (l'accès au crédit bancaire reste difficile, des projets sont souvent en arrêt à cause du manque de financement) et foncier (l'accès au foncier demeure difficile

pour plusieurs raisons : spéculation, litiges autour de la propriété foncière, accaparement illicite des terrains, retard dans les études...).

En ce qui concerne les infrastructures de base, nous pensons qu'elles constituent un élément indispensable du système touristique présenté par Gunn, Gupta et Mc INTOSH dans *l'approche multisectorielle du tourisme* (cités par CUVELIER, 1994). Elle renvoie, rappelons-le, aux équipements quine sont pas proprement touristiques mais dont la présence catalyse l'activité touristique : Infrastructures de transport, moyens de communication, services publics...

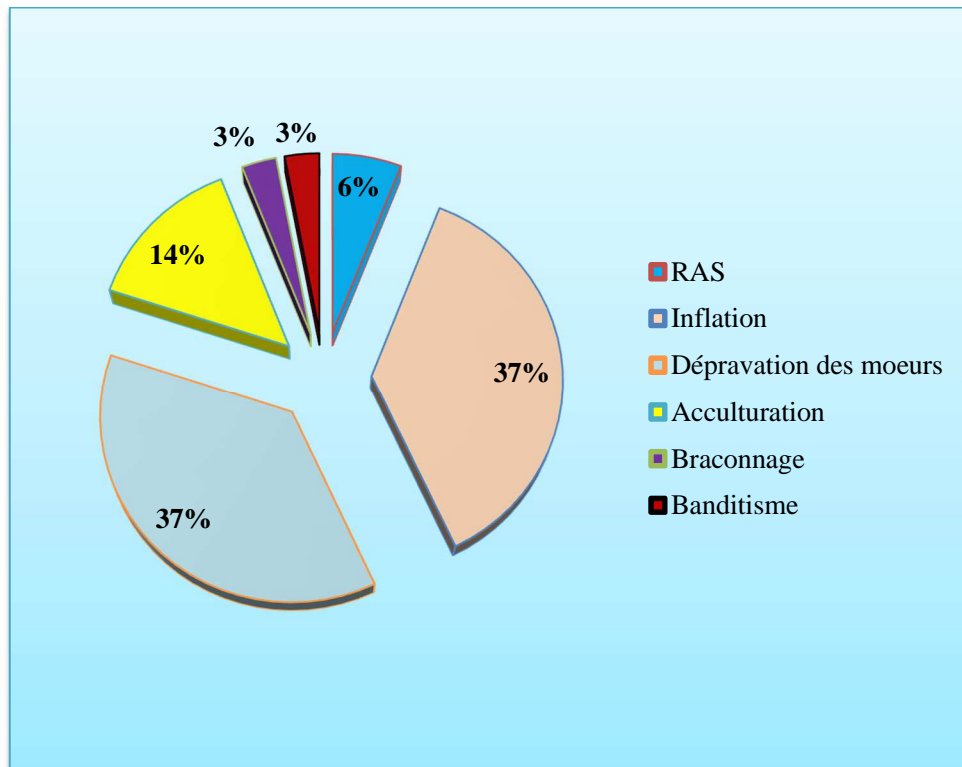
Ces équipements et services relèvent de plusieurs ministères et des administrations déconcentrées de l'Etat à l'échelle locale (travaux publics, aménagement du territoire et de l'environnement, transports, énergie, communication...). Dans l'A.M, ces éléments de l'infrastructure de base ne sont pas toujours en bon état pour appuyer convenablement l'activité touristique. Des carences de tous genres sont à signaler à ce niveau, ce qui nuit à la qualité de la prestation touristique dans la région et à l'image de la destination de Melong. En matières de services publics, par exemple, des insuffisances flagrantes sont à signaler au niveau de la propreté et de l'embellissement de la ville, de l'aménagement de l'espace public (espace vert, éclairage public, parcs...), etc. La propreté des villes de la région laisse à désirer et provoque des pollutions visuelles qui souvent dissuadent des candidats au tourisme. Quoique la région soit desservie par bon nombre de modes de transports, l'infrastructure sur laquelle s'appuie ce service n'est pas toujours au niveau requis.

Le réseau routier de l'arrondissement est relativement convenable avec beaucoup de ruptures marquant le passage d'une route bonne à une autre moins bonne voire mauvaise. Le réseau urbain est le moins convenable (environ 70% de ce réseau est dans un état lamentable), sa dégradation s'explique par plusieurs facteurs : absence d'entretien, qualité de revêtement, ruissellement des eaux, multiplication des travaux... Les routes nationales sont les mieux entretenues, certaines d'elles accueillent l'essentiel du trafic avec un passage obligatoire dans la ville de Nkongsamba ce qui engendre de nombreux retards et désagréments : embouteillages, accidents, pollutions atmosphériques et sonores. Cette ligne est relativement convenable.

Le projet de dédoublement et d'électrification de cette voie tarde à commencer après la finalisation de son étude. La commune accuse un retard dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Si le réseau de téléphone mobile est bien dense, le réseau Internet est encore médiocre. D'autres éléments de ces technologies ne sont pas encore développés dans l'arrondissement (e-commerce, paiement électronique,...).

5.2.3 Impacts sur la population

Le développement des infrastructures touristiques a un impact visible sur la population car la montée fulgurante des établissements touristiques dans l'arrondissement va conduire à bon nombre de maux au sein de la société tels que l'inflation des prix, la dépravation des mœurs, etc. ces maux sont indiqués dans le graphique ci-après :



Source : terrain Avril 2016

Figure 17 : aspects négatifs du tourisme les plus décriés

La figure ci-dessus nous présente l'aspect négatif du tourisme sur le mode de vie des populations. Ainsi, force est de noter que le développement de l'activité touristique va conduire à une inflation des prix des produits de la localité (37%), à la dépravation des mœurs (37%) et l'acculturation (14%). Le braconnage et l'insécurité ne sont pas en reste bien qu'intervenant à une infime majorité (3%).

Parvenus au terme de ce chapitre intitulé actions de développement des infrastructures touristiques, il était question de faire de Melong un grand centre touristique. Il en ressort que cet arrondissement au vue de ces infrastructures et attraits touristiques peut être vu comme une grande destination touristique mais des efforts restent encore à faire pour surmonter les insuffisances empêchant son rayonnement.

CHAPITRE 6 :
**VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS**

Dans ce chapitre de notre travail, il s'agit de faire une présentation des résultats de notre recherche. Pour ce faire, nous nous livrerons à la vérification des hypothèses, à la critique des résultats obtenus et aux recommandations devant permettre d'améliorer la situation de l'activité touristique dans la localité de Mélong à travers des stratégies de gestion appropriée. Le thème portant sur les « politiques touristiques et développement des infrastructures et des services de l'arrondissement de Melong » nous a permis de mettre en évidence des hypothèses qui nous ont guidé tout au long de notre travail. Celles-ci sont constituées par un ensemble de trois hypothèses. Il est donc nécessaire qu'au terme de l'analyse des données de terrain, nous confrontions nos hypothèses aux résultats obtenus de cette analyse. Nos hypothèses découlaient logiquement de trois questions spécifiques préalablement posées à savoir : Quelles sont les politiques mises en place pour le développement des infrastructures et services dans l'arrondissement de Melong ? Quels sont les moyens d'action des politiques touristiques dans l'aménagement des infrastructures et services au sein de la localité de Melong ? Quelle est l'influence des politiques de développement des infrastructures touristiques sur l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'arrondissement de Melong ?

6.1. VERIFICATION DES HYPOTHESES

Nous allons tour-à-tour vérifier nos hypothèses de la première à la dernière afin de les affirmer ou infirmer.

6.1.1. Vérification de la première hypothèse : Les politiques touristiques appliquées dans l'arrondissement de Melong sont l'œuvre de l'Etat et des acteurs locaux

Au début de notre travail, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle la connaissance des politiques touristiques est mal perçue dans l'arrondissement de Melong par les locaux.

Au terme de notre travail il en ressort que seuls les membres de la commune et des services déconcentrés de l'Etat ont une bonne appréciation de ce qu'est le tourisme en général et la politique touristique en particulier tandis que les membres de la société civile pour la plupart en ignorent le contenu. Ce qui justifie leur désintérêt et leur faible participation aux questions de développement touristique. Egalement, vu le niveau de pauvreté dans lequel ce processus se déroule, il serait difficile, voire impossible d'y envisager un quelconque développement de l'activité touristique sans la sensibilisation des populations et la vulgarisation des politiques appropriées devant booster le développement de cet arrondissement.

Nous avons vu que les acteurs principaux de l'application des politiques touristiques à savoir l'Etat et les CTD ont des ambitions de développement assez concrètes, mais ils ne s'en

donnent pas fortement. Quant-aux promoteurs locaux qui sont les plus actifs tels que les responsables des infrastructures hôtelières de l'arrondissement, ceux-ci ne suivent pas les politiques définies par l'Etat pour la vulgarisation de ce secteur d'activité et ceci fait en sorte que chacun opte de son côté pour sa propre politique devant vulgariser l'image de sa structure. Ces promoteurs n'ont pas spécialement des grandes ambitions de développement, mais souhaitent plutôt se donner les moyens d'améliorer leurs conditions de vie immédiates.

Il existe enfin des acteurs qui n'appartiennent pas du tout à une quelconque catégorie. Dans cette catégorie on retrouve majoritairement les populations et les chefs traditionnels. Ici les chefferies traditionnelles sont moins impliquées dans les politiques touristiques car la culture presque inexistante dans cet arrondissement d'où la non maîtrise de la politique touristique par ces derniers d'où leur faible degré d'implication. Au vu de ce qui précède, force est de noter que cette hypothèse n'est pas entièrement validée.

6.1.2. Vérification de la seconde hypothèse : L'offre touristique en infrastructures et en services est essentiellement centrée sur l'hébergement, le loisir, les communications, la restauration

Il s'agissait dans cette hypothèse de montrer que les techniques mises sur pied pour valoriser le tourisme camerounais en général et de l'A.M en particulier sont des moyens idoines pour le développement des infrastructures touristiques de l'arrondissement. Pour ce, nous allons dans un premier temps présenter les obstacles liés au bon décollage de l'activité touristique dans l'arrondissement et ensuite de voir les techniques qu'utilisent les différents acteurs pour faire avancer le développement touristique de la localité.

En ce qui concerne les obstacles, il en ressort que l'ineffectivité des politiques de développement des infrastructures touristiques et l'insuffisance du budget ou la faiblesse de la promotion de cette activité pour ne citer que ceux-ci, sont des enclaves au développement touristique dans cet arrondissement. Ceci s'observe par le fait que les structures existantes n'ont pas accès facile à causer du mauvais état des routes qui desservent ces potentialités. Ceci se vérifie par des résultats escomptés sur le terrain et sont la cause principale de la mauvaise politique de développement pratiquée à ce niveau.

Quant-aux stratégies proprement dites, celles-ci sont visibles sur le terrain mais mal appréhendées car elles ne sont pas conçues de manière organisée. Toutefois, nous nous rendons compte que tous les éléments mis en place pour le développement des infrastructures touristiques ne sont pas totalement ceux en vue dans la localité d'où la non effectivité de cette hypothèse. Nous pouvons donc conclure que cette hypothèse est partiellement atteinte.

6.1.3. Vérification de la troisième hypothèse : Le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong est source d'emplois et de revenus des populations locales

La mauvaise collaboration entre les acteurs du secteur touristique est une enclave au bon décollage de cette activité dans ladite localité. Ainsi, ces acteurs préfèrent travailler individuellement. Or, pour qu'il ait un véritable décollage touristique il faut que ses acteurs travaillent en synergie afin de booster cette activité dans un contexte de développement durable. Et pour que celui-ci soit vu sous cet angle, la collaboration des acteurs doit primer.

Cette hypothèse dans le cadre de notre travail n'est pas du tout vérifiée car lors de nos descentes de terrain nous nous sommes rendus compte que ces acteurs ne travaillent pas en synergie ce qui se vérifie par le mauvais état mieux l'aspect déplorable de ce secteur.

6.2 CRITIQUE DES RESULTATS

Ce travail présente quelques manquements. Ainsi, parvenus au terme d'un travail de recherche scientifique, il est nécessaire d'apporter des réserves qui nous permettront d'améliorer d'autres études dans le futur. Il est donc question dans cette deuxième sous-partie de relever les limites ou les manquements qui ont pu avoir un impact sur les résultats de cette recherche.

6.2.1 L'orientation du sujet

L'opérationnalisation du sujet de recherche est une phase très importante dans la mesure où elle permet d'appréhender le phénomène étudié sur le terrain à travers ses variables dimensions et indicateurs. Au cours de notre travail, bien que l'opérationnalisation ait été faite, il nous a été difficile déjà de différencier nos deux variables à partir de la formulation de notre thème de recherche, tant les phénomènes étudiés renfermaient de nombreux volets dans la société ciblée. Cette difficulté s'est également faite ressentir au moment de l'échantillonnage de certains acteurs, dont une bonne élaboration nous aurait sans aucun doute permis de mieux appréhender l'impact des politiques touristiques sur le développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Mélong. Nous regrettons fortement ces manquements.

6.2.2 Les manquements méthodologiques

La méthodologie est un aspect essentiel dans un travail de recherche scientifique, parce que c'est elle qui permet d'estimer la pertinence ou non d'une étude qui se veut scientifique. Notre méthodologie présente malheureusement quelques insuffisances qui ont certainement un impact sur la qualité des résultats obtenus.

Nous avons choisi comme technique d'échantillonnage, la méthode par quota, car les processus intégrant différents types d'individus, nous avons pris un échantillon de 123 pour essayer d'intégrer tous les acteurs. Seulement nous avons été confrontés à la disponibilité des chiffres exacts concernant certains individus. Par ailleurs, certains individus se sont avérés appartenir à plusieurs niveaux des processus étudiés. De ce fait il a pu avoir des déséquilibres en termes de nombre d'individus à considérer et à intégrer dans notre échantillon.

*** La collecte des données.**

La relation enquêteur-enquêté est toujours une relation empruntée de méfiance, du moins en tout début. Ainsi, malgré la présentation de notre attestation de recherche, et d'une autorisation du maire, certains enquêtés avaient du mal à répondre librement à nos questions sans s'assurer tout le temps de ce que leurs propos ne serviront à rien d'autre qu'à notre recherche et ne serviront à rien d'autre qu'à notre recherche et ne seront pas divulgués. Heureusement une bonne partie de nos questionnaires a été administré sous la coordination d'un agent communal, ce qui nous a permis de les rassurer et de surmonter ces difficultés au fil de la recherche. Par ailleurs, pour administrer notre questionnaire de nombreux chefs de villages pour nous introduire, attendaient en retour du vin rouge, ou du whisky. Ne disposant pas de fonds prévus à cet effet, il fallait faire preuve de beaucoup de subtilité pour instaurer

l'ambiance propice au travail. Surtout auprès des populations villageoises ayant déjà fait l'objet de nombreuses enquêtes dont ils attendent toujours les retombés.

Enfin, du fait de la pression des exigences académiques (cours et stage pratique), nous n'avons pas pu entrer en contact avec toutes les personnes ressources de la commune, telle que les ONG en place. Et pourtant il aurait sans doute été intéressant d'avoir des données nous permettant d'évaluer leurs actions et leur degré d'implication dans les processus étudiés.

*** Le dépouillement et le traitement des données**

Pour appréhender la réalité sociale et culturelle du tourisme et du développement dans l'arrondissement de Melong, nous avons eu recours à de nombreuses questions ouvertes permettant à l'enquêté d'exprimer librement son opinion. Mais au moment de traiter ces informations sur les logiciels SPSS et Excel, il fallait d'abord faire un prétraitement manuel pour numériser toutes les catégories de réponses afin qu'elles puissent être introduites dans le logiciel pour le masque de saisie. Bien que cela ne remette pas en cause la qualité des données recueillies, certaines informations ont sûrement été perdues.

6.2.3. Les contraintes matérielles et financières.

Du fait de nos moyens financiers limités, nous avons réduit nos déplacements dans notre matrice spatiale à des zones facilement accessibles. En effet, compte tenu de l'insuffisance des véhicules de transport en commun ici, la moto reste le seul moyen de déplacement rapide, donc le coût du transport pour des étudiants comme nous s'est avéré très élevé. Par ailleurs, nous aurions bien voulu couvrir entièrement les réalités étudiées avec des cartes, premiers outils de travail et de communication du géographe. Malheureusement le coût élevé d'une carte ne nous a pas permis d'avoir autant de cartes possibles.

6.3 SUGGESTIONS

La présente sous partie vise à proposer des solutions en vue de rendre les politiques touristiques plus porteuses de développement local. En d'autres termes il s'agit de quelques pistes à nos dirigeants afin qu'ils puissent résolument mettre en marche la politique de participation des populations dans les initiatives et la réalisation des grands projets de développements touristique qui les concernent.

Mieux, cette parcelle permet de ressortir des stratégies efficaces pour que le tourisme devienne une activité rentable. Dans cette optique, les suggestions sont adressées au niveau institutionnel et non institutionnel. Mieux, aux pouvoirs publics et aux populations locales. Ils devront alors valoriser le patrimoine culturel et naturel local. Cela implique : l'insertion de véritables politiques de marketing touristiques, l'amélioration des infrastructures d'hébergement et des voies de communication.

6.3.1. Au niveau des pouvoirs publics

- L'insertion des politiques touristiques fiables dans la valorisation des infrastructures et services

la mise sur pied des politiques de protection, de valorisation et de sauvegarde des produits touristique par l'Etat passe par une politique promotionnelle du tourisme tant au niveau national qu'au niveau local. Ainsi, la vulgarisation de ces produits devrait se faire d'une

manière systémique en considérant que tous les coins du pays sont des éléments du décollage touristique et devront être pris en considérations au même titre.

- Faire valoir la loi sur la décentralisation

Au Cameroun, la loi d'orientation de la décentralisation (2004) précisant que « la décentralisation consiste en un transfert par l'Etat, aux collectivités territoriales décentralisées (régions et communes) de compétences et de moyens appropriés », devrait aussi se vérifier sur le secteur touristique. Mais, aucun édifice contrôlant localement les activités touristiques n'est présent à Melong. Cet état de chose limite en grande partie le tourisme dans la mesure où le MINTOUL, de loin ne peut pas véritablement déceler les enjeux du secteur touristique de la localité mieux que les autochtones, qui ont une connaissance détaillée de leur milieu d'où la nécessité de la décentralisation. On note aussi l'absence d'un plan directeur du tourisme appliqué à la localité. Ce qui a conduit en 2011 à la loi transférant les compétences en matière d'aménagement touristique aux CTD. D'où la prise en compte de ces lois et leur application légale en matière du tourisme pouvant faire de cette activité des retombées visibles.

- Intensifier la sensibilisation des populations sur les questions de tourisme et de développement local

Pour que les stratégies portent davantage de fruits, il est indispensable de mettre un accent particulier sur la sensibilisation des populations, en mettant par exemple sur pied des séances de rencontres entre les populations et l'Etat. Ceci pourrait accroître la participation et l'intégration de ces populations aux questions de développement touristique qui les concerne.

- Renforcer les capacités fonctionnelles des promoteurs.

L'Etat a transféré aux communes des compétences leur permettant d'exercer l'activité touristique au sein de leur circonscription mais dans l'arrondissement de Melong, ce transfert de compétences n'est qu'une affaire de papier car l'activité touristique de la zone n'est pas connue par tous. Ce qui témoigne de la non effectivité des politiques touristiques sur le développement touristique de cette zone bien qu'elle dispose des potentialités pouvant faire d'elle une destination touristique par excellence.

Les promoteurs de ce secteur d'activités bien qu'insuffisants en nombre, ne contribuent pas au bon décollage de cette activité car, ne travaillant pas en synergie. Ainsi, une application mieux mise sur pied effective de ces compétences au niveau communal pourra être d'un atout profitable à tous.

Mieux, la meilleure contribution du gouvernement à la promotion du développement touristique va consister à fournir les services et les infrastructures efficaces nécessaires au développement économique du tourisme dans toute l'étendue du territoire camerounais.

6.3.2. Au niveau de la population locale

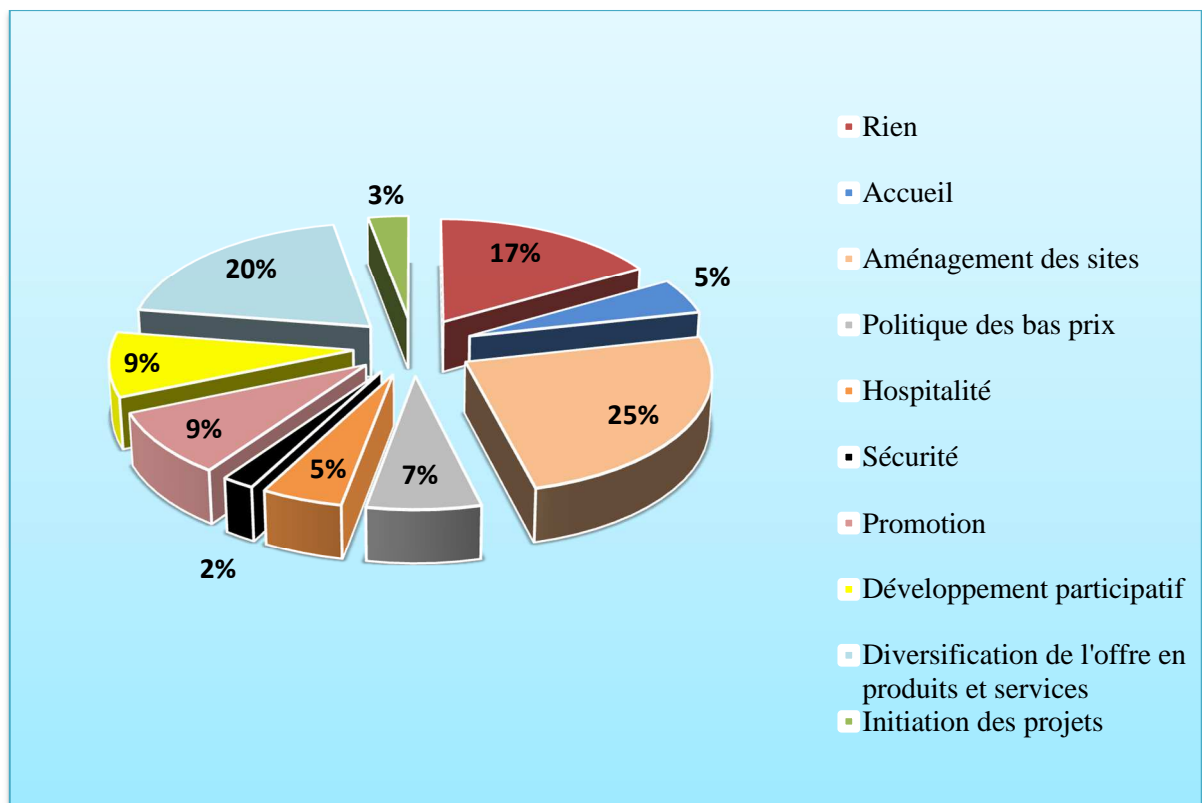
Les populations ont à leur tour des charges pouvant mettre en valeur le bon déroulement de l'activité touristique dans leur localité. Ces efforts sont les suivants :

- Développer des stratégies fiables de la part des chefferies traditionnelles pour attirer des investisseurs locaux ou étrangers pour valoriser les potentialités touristiques afin d'impulser le développement de l'activité touristique ;
- Aménager les sites touristiques afin d'attirer le plus de visiteurs ;
- Doter la commune rurale d'un plan directeur du développement du tourisme ainsi que

d'un budget satisfaisant pour encourager et attirer les populations locales à œuvrer pour le développement des activités liées au tourisme ;

- Diversifier l'offre en produits et services touristiques dans la localité ;
- Faire des doléances convainquant au sujet des projets liés au développement du tourisme ;
- Revoir les politiques promotionnelles du tourisme et améliorer l'offre touristique en qualité, pour bénéficier de la part des clients, une satisfaction meilleure ;
- Développer des synergies d'action entre les acteurs (pouvoirs public-populations locales) en ce sens où chacun pourra essayer d'exposer les difficultés rencontrées dans le déroulement des activités afin que des solutions concertées soient rationnellement étudiées et prises. Cela permettra aussi de développer la collaboration entre les différents acteurs et un meilleur partage des visions réelles de promotion.

Ces efforts peuvent être visibles sur le graphique suivant pour certains points



Source : enquête terrain Avril 2016

Figure18 : rôle de la population locale dans le développement du tourisme

En somme, il était question dans ce chapitre, de faire une vérification scientifique des hypothèses, critiques des résultats et recommandation. Il en ressort que toutes les hypothèses émises au départ n'ont pas toutes été validées et quant aux critiques des résultats, nous pensons que c'est au niveau de la méthode de la recherche que nous avons beaucoup plus rencontré des difficultés. Enfin, les recommandations sont faites au niveau de l'Etat ainsi que de la population.

CONCLUSION GENERALE

Notre réflexion dans cette étude s'est attardée autour du thème « politiques touristiques et développement des infrastructures et des services dans l'arrondissement de Melong ». Il avait pour objectif principal de montrer comment les politiques touristiques existantes contribuent au développement des infrastructures touristiques à Melong. Nous avons ainsi, dans le sillage d'un cadrage méthodologique général, travaillé suivant une démarche hypothético-déductive et avons commencé à identifier les politiques touristiques au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Melong en particulier, ensuite présenter les infrastructures et les services touristiques de l'arrondissement de Melong et enfin, ressortir les retombées de ces infrastructures et services touristiques sur le développement.

La méthodologie spécifique à notre travail s'est articulée en 5 étapes constituées de la recherche documentaire, ensuite l'échantillonnage raisonné des populations qui a soumis 100 individus au questionnaire d'enquête. La troisième étape consistait à la collecte des données sur le terrain avec pour outils les questionnaires et les guides d'entretiens. La quatrième étape quant à elle concernait le traitement numérique des données grâce aux logiciels SPSS et le traitement des cartes quant-à lui a été fait sur Corel DRAW. Enfin, la dernière étape a été celle de la production des graphiques et tableaux sur Excel.

Après avoir fait le cadrage général de l'étude, élaboré et indiqué la méthodologie, nous avons présenté les différentes politiques touristiques au Cameroun en général et à Melong en particulier, les organismes chargés de la promotion du tourisme ainsi que le rôle de tout un chacun. Ensuite, nous nous sommes attelés à analyser les stratégies politiques de développement des infrastructures touristiques et des services afin de les mettre en application pour la bonne promotion de cette activité dans ledit arrondissement et enfin nous avons énumérer les retombées du développement des infrastructures touristiques sur la population locale. Après avoir présenté les résultats et montré les manquements de notre travail, la dernière partie de notre travail visait à proposer des solutions susceptibles d'améliorer le travail qui est fait sur le terrain par les acteurs du tourisme et du développement local.

Les informations obtenues grâce aux analyses des données recueillies sur le terrain nous ont permis de constater que, bien que les politiques en matière de tourisme soient connues au niveau national, au niveau local celles-ci ne sont pas prises en considération suite à l'échec des politiques de déconcentration du pouvoir central car les populations mieux les promoteurs des activités touristiques de l'arrondissement ne travaillent pas en synergie ce qui se traduit par l'ineffectivité des politiques à ce niveau.

Malgré tout, la localité de Melong a des atouts sur lesquels elle peut bâtir une collaboration pour son développement local. Mais, il faut donner d'abord le temps à la commune de mettre en œuvre certaines actions prioritaires pour améliorer et rendre plus partagée la gestion des affaires communales. En effet, de nombreuses compétences restent encore non appliquées au niveau communal. Les différents acteurs tardent à suivre le mouvement de développement touristique, parce qu'ils ne croient pas à la capacité des organisations locales à être une arme efficace de lutte contre la pauvreté. Cela dénote la difficulté de la commune à adopter les innovations. Les faiblesses de la municipalité tiennent aussi à certaines difficultés, notamment celles des moyens techniques matériels et financiers.

Il est donc à relever que le développement des infrastructures et services de cet arrondissement pourra fait de Melong une destination touristique de marque à travers la mise en place des politiques définies au préalable.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

BOYER (2003), *Les institutions dans la théorie de la régulation*. Cahier d'économie politique, n° 44. P 79-101.

ESSONO E. F (2000), *Le tourisme au Cameroun : région et pôle de développement*, 1^{ère} édition, Yaoundé Ed. Saint Paul.

KADT E (1972), *Tourisme passeport pour le développement, regard sur les aspects culturels et sociaux du tourisme dans les Pays en développement*. Ed. Economica, 345 pages.

LOZATO GIOTART J.P. (1989), *méditerranée et tourisme*, paris Masson

LOZATO GIOTART J.P. (2003), *Géographie du tourisme : de l'espace regardé à l'espace consommé*, 3^{ème} Edition, Masson, Paris, 1990, 237P

LANQUAR R. (1995), *Le tourisme international*. Que sais-je ? Paris, PUF.

MAINET N. (1979), *Les aspects géographiques du tourisme au Cameroun*. Université de Bordeaux III, 169 Pages.

TCHINDJANG M., KENGNE FOUODOP (2003) : le Cameroun, un pays au potentiel touristique sous-exploité in boletingioano de géographia, vol 23 N° 1 janvier.

VELLAS F. (1985), *Économie et politique du tourisme international*, paris, Economica, P.5

DEBERRE J.C., (2007) : *Décentralisation et développement local*, revue Afrique contemporaine n°221

KAMDEM. P, M. TCHINDJANG (2001). *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun* Edition IRESMA édition. YDE.360 Pages.

KUÉTE MARTIN ET DIKOUMÉ, (2000). *espace, pouvoir et conflits dans les hautes terres de l'ouest Cameroun* », CEREHT, PUY ; 2000, p38

OWONA, J la préface du livre d'Engelberg François Essono, *le tourisme au Cameroun, région et pôle de développement*, imprimerie saint Paul, Yaoundé, 2000.

Bako-Rifari N et Laurent P-J. (1998) les dimensions sociales et économiques du développement et la décentralisation en Afrique au sud du Sahara, bulletin APAD N°05, 1998

MICHEL BEAUD, *l'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Edition mise à jour en janvier 2003

2. THESE ET MEMOIRES

ESSONO E. F. (1973), tourisme et culture au Cameroun. Mémoire de maîtrise de spécialité. Centre d'études supérieures de tourisme. Université de Paris I panthéon Sorbonne, 156p.

NGANDAM MFONDOUM A.H (2004), *Milieu physique et possibilité de développement de l'éco tourisme sur le mont Mbetpit et ses environs* (région de Foumbot : plaine du Noun) Université de Yaoundé I. 153 Pages.

BANGUI B. M. (2005). *Gestion du patrimoine forestier dans la région de Manengouba*. 117pages.

MAINET N. (1973), *les aspects du tourisme au Cameroun* thèse de doctorat 3^e cycle université de Bordeaux II.

MAINET N. (1979), *Les aspects géographiques du tourisme*, thèse de doctorat 3^{ème} cycle. Université de Bordeaux III. 248 pages.

OSSOKO, S, (2001) *les problèmes de développement touristique au Cameroun : le cas de Yaoundé*, université de Yaoundé II.

KOMBANG, A, S, (2015). *décentralisation et développement socioculturel de la commune d'Abong-Mbang*, Mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I

ABOUNA, (2015). *la décentralisation et gestion des essences forestières protégées dans l'Arrondissement de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o au Cameroun*, Mémoire de DIPES II, école normale supérieure de Yaoundé I

3. ARTICLE ET REVUE

- ✓ Article 8 du DECRET N°99/443 /PM DU 25 MARS 1999 Fixant les modalités d'applications de la loi n° 98 /006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.
- ✓ Article de journal, *tourisme réinventer la destination africaine in marché tropicaux et méditerranéens, stratégie et investissement en Afrique*, n°3148, du vendredi 14 avril 2006.
- ✓ Décret n°2005/450 DU 09 novembre 2005 portant organisation du ministère du tourisme
- ✓ Loi n° 98/006 du 4 avr.1998 relative à l'activité touristique.
- ✓ Rapport de la conférence des nations unies sur le tourisme et les voyages internationaux à Rome en 1963.
- ✓ Encyclopédie du Cameroun, tome 3, p 198.
- ✓ Confert discours prononcé le 09 mars 1969 à Garoua par Ahmadou Ahidjo, président de la république unie du Cameroun lors du 1^{er} congrès national de l'ONC
- ✓ Discours du secrétaire général de l'OMT, M Francesco Frangiolli, in bulletin des membres de l'OMT, n°02/28 mai 2001, P1
- ✓ Support de cours du Pr Roger Bernard Onomo Etaba, THC 311 : enjeux du tourisme, DTH, FALSH, UYI, année académique 2013-2014.

4. DICTIONNAIRES.

BAUD. P. et al (2003), Dictionnaire de géographie, Paris, Hatier, 543 p.

Hachette, (1997), Dictionnaire universel de la langue Française. Paris, Hachette.

Le Petit Larousse. (2009), Dictionnaire de la langue Française. Paris, Larousse.

Pierre Georges et al, (2009), Dictionnaire de la géographie, quadrige/puf 2009

Annexes

QUESTIONNAIRE

Enquête portant sur : **L'IMPACT DES POLITIQUES TOURISTIQUES SUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES DANS LA LOCALITE DE MELONG**

- Répondre en portant le numéro de la réponse qui vous convient par importance (deux choix possibles).
- Les questions posées sont à but académique, nul besoin de donner votre nom ou de décliner votre identité.
- Toutes les informations fournies sont confidentielles

SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

N°	QUESTION	MODALITE	REPONSE
Q1	Sexe de l'enquêté	1- Masculin 2- Féminin	<input type="checkbox"/>
Q2	Age de l'enquêté	1- Entre 15 et 30 ans 2- Entre 30 et 40 ans 3- Entre 40 et 50 ans 4- Entre 50 et 60 ans 5- Plus de 60 ans	<input type="checkbox"/>
Q3	Votre statut matrimonial	1- Marié (e) 2- Célibataire 3- Divorcé (e) 4- Veuf (e)	<input type="checkbox"/>
Q4	Votre lieu de résidence	<input type="checkbox"/>
Q5	Votre profession	1- Fonctionnaire 2- Employé secteur privé 3- Indépendant 4- Ouvrier 5- Autres (à préciser).....	<input type="checkbox"/>
Q6	Nombres d'enfants à charge	1- Un 2- Deux 3- Trois 4- Quatre 5- Cinq et plus 6- Aucun	<input type="checkbox"/>
Q7	A combien estimez – vous le revenu mensuel de votre ménage ?	1- Moins de 50 000 FCFA 2- Entre 50 000 et 100 000 FCFA 3- Entre 100 000 et 200 000 FCFA 4- Entre 200 000 et 300 000 FCFA 5- Plus de 300 000 FCFA	<input type="checkbox"/>

SECTION II : ETAT DES LIEUX DES POLITIQUES TOURISTIQUES

N°	QUESTION	MODALITE	REPONSE
Q8	Qu'est que le tourisme selon vous ?	1- Voyages de découvertes 2- Visite des endroits attirants 3- Transformation du milieu naturel en milieu attractif 4-Séjour pour loisir ou curiosité dans un espace autre que sa zone de résidence pour au moins 24 H 5-Autre (à préciser)	<input type="text"/>
Q9	Qu'est-ce que la politique touristique selon vous ?	1- Stratégie mise sur pied pour booster le développement du tourisme 2- Forme de gestion des infrastructures touristiques dans la localité 3- L'art de gouverner et d'organiser les activités touristiques 4- Facteur de développement du tourisme 5-Autre (à préciser)	<input type="text"/>
Q10	En quelle période de l'année vous observez un grand nombre de visiteur dans votre localité ?	<input type="text"/>
Q11	Qu'est-ce qu'ils viennent faire dans la localité ?	<input type="text"/>
Q12	Quels sont les attraits touristiques en vue dans votre localité ?	1-Villa Luciole (Mbouroukou) 2-Villa Klebert (Mbouroukou) 3- Les lacs 4- Les chefferies 5- Les hôtels 6- Autre (à préciser)	<input type="text"/>
Q13	Quel est celui qui attire le plus de visiteurs ? Pourquoi ?	<input type="text"/>
Q14	Quel est celui qui est moins visité ? Pourquoi ?	<input type="text"/>
Q15	Quelles sont les activités qui se développent autour des sites touristiques ?	1-Artisanat 2-Call box 3-Vendeurs de beignets 4-Aucune 5- Autre (à préciser)	<input type="text"/>
Q16	Quels sont les produits que les	1-Mets locaux	

	étrangers ou visiteurs achètent ?	2-Eau 3-Crédits de communication 4-Objets d'art 5- Aucun 6- Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
Q17	Quel est l'évènement culturel qui mobilise le plus de visiteurs dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>

SECTION III: STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES ET DES SERVICES

N°	QUESTION	MODALITE	REPONSE
Q18	Que faites vous pour rendre le séjour des visiteurs ou étrangers agréable dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>
Q19	Quels profits tirez-vous de la présence des étrangers ou visiteurs dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>
Q20	Qu'est-ce que vous faites pour maximiser (augmenter) ces profits ?	<input type="checkbox"/>

SECTION IV : IMPACT DES POLITIQUES TOURISTIQUES SUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES

N°	QUESTION	MODALITE	REPONSE
Q21	Qu'est ce que le tourisme apporte principalement dans le développement de votre localité ?	1-Routes 2-Hôtels 3-Restaurants 4-Emplois 5- Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
Q22	Selon vous qu'est-ce qui peut limiter le nombre de visiteurs ou étrangers dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>
Q23	Quel est l'aspect négatif du tourisme que vous déclinez le plus dans votre localité ?	1-Hausse des prix 2-Prostitution 3-Acculturation 4-Dépravation des mœurs 5- Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>
Q24	Qu'est-ce que vous proposez pour résoudre ce problème ?	<input type="checkbox"/>

Merci pour votre disponibilité !

ABSTRACT

Tourism is a major sector in the world economy. For countries like France, China, Malaysia, it represents a profitable source of exportation of services and contributes to jobs creation and to local, national and even regional development. To get at it, those countries set up policies that help for good organization and prosperity of that activity. Such is the case of Cameroon who for some decades manifests a real political willingness to booster the tourism sector. However, touristic policy developed at national level is not always visible in the application at local level. In other words, there is a considerable gap between decisions taken at the national institutions' level and their application at the level of a district for example. This study put an emphasis on this gap by considering the case of Melong district, transit zone between Littoral and West regions. Our analysis is based on the inadequacy problematic between the national touristic policies and their effectivity in Melong district.

To arrive at showing the contribution of touristic policies to the infrastructures development and services in Melong, our work used hypothetico-deductive approach. Surveys made on the field associated with documents reading helped us for data collection on the inefficacy of touristic policies and the influence they can have on the populations living mode. Valorization strategies of tourism in Melong district should contribute to the development of infrastructures, services and to the well-being of populations by generating diverse jobs.

In conclusion, for an effective and lasting contribution to Cameroun development, Melong district must improve its touristic functioning by considering the policies of the matter and trying to adapt the mat local level and this, through promoters and the CTD for a visible development.

Keywords: touristic policy, touristic infrastructures, development, services development, actors, Melong.

RESUME

Le tourisme est un secteur majeur de l'économie mondiale. Pour les pays tels que la France, la Chine, la Malaisie il représente une source rentable d'exportations de services et contribue à la création d'emplois et au développement local, national et même régional. Pour y parvenir, ces pays ont mis sur pied des politiques permettant la bonne organisation et la prospérité de cette activité. Tel est le cas du Cameroun qui depuis quelques décennies manifeste une volonté politique réelle pour booster le secteur du tourisme. Cependant, la politique touristique développée au niveau national n'est pas toujours visible dans l'application au niveau local. Autrement dit, il existe un écart considérable entre les décisions prises au niveau des institutions nationales et leur mise en œuvre à l'échelle d'un arrondissement par exemple. Cette étude met l'accent sur ce décalage en s'appuyant sur le cas de l'arrondissement de Melong, zone de transit entre les régions du Littoral et de l'Ouest. Notre analyse s'inscrit dans la problématique de l'inadéquation entre les politiques touristiques nationale et leur effectivité dans l'arrondissement de Melong.

Pour parvenir à montrer la contribution des politiques touristiques au développement des infrastructures et des services à Melong, notre travail a porté sur l'approche hypothético-déductive. Des enquêtes faites sur le terrain associées à la lecture des documents nous ont permis d'obtenir des données sur l'inefficacité des politiques touristiques et l'influence qu'elles peuvent avoir sur le mode de vie des populations. Les stratégies de mise en valeur du tourisme dans l'arrondissement de Melong devrait contribuer au développement des infrastructures, des services et au bien-être des populations en générant des emplois divers.

En somme, pour une contribution efficace et durable au développement du Cameroun l'arrondissement de Melong doit améliorer son fonctionnement touristique en tenant en compte les politiques en la matière tout en essayant de les adapter au niveau local et ce, à travers les promoteurs et la CTD pour un développement visible.

Mots- clés : politique touristique, infrastructures touristiques, développement, développement des services, acteurs, Melong.